

**ANNEXE VOLUME 2: MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS**

<b>1.0</b>	<b>MISE À JOUR DES ACTIVITÉS D’ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE.....</b>	<b>1-1</b>
1.1	Mise à jour des activités d’engagement.....	1-1
1.1.1	Vue d’ensemble des activités de participation.....	1-1
1.1.2	Documents d’engagement.....	1-2
1.2	Résultats du programme d’engagement.....	1-3
1.2.1	Alberta.....	1-3
1.2.2	Saskatchewan.....	1-4
1.2.3	Manitoba.....	1-5
1.2.4	Ontario.....	1-6
1.2.5	Québec.....	1-8
1.2.6	Nouveau-Brunswick.....	1-11
1.3	Participation auprès des groupes responsables de la planification et de l’intervention en cas d’urgence.....	1-13
1.3.1	Alberta, Saskatchewan et Manitoba.....	1-14
1.3.2	Ontario.....	1-14
1.3.3	Québec.....	1-15
1.3.4	Nouveau-Brunswick.....	1-15
1.4	Activités de participation auprès des garnisons et des escadres des Formes armées canadiennes.....	1-16
1.5	Prochaines étapes.....	1-16

**DOCUMENTATION RELATIVE À LA PARTICIPATION COLLECTIVITÉS**

Annexe Vol 2-1	Lettre – Approvisionnement et coût du gaz naturel – Ontario
Annexe Vol 2-2	Rapport supplémentaire n° 1 dépôt de l’avis public – Participation des collectivités
Annexe Vol 2-3	Présentation sur les mesures d’urgence (Révision) - Ontario
Annexe Vol 2-4	Lettre – Ensemble des informations sur le Projet – Alberta et Saskatchewan
Annexe Vol 2-5	Lettre – Ensemble des informations sur le Projet – Manitoba

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1-1	Aperçu des activités d’engagement.....	1-2
Tableau 1-2	Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (période de référence) – Manitoba.....	1-6
Tableau 1-3	Tableau 1-3 : Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités(période de référence) – Ontario.....	1-8
Tableau 1-4	Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (période de référence) – Québec.....	1-10

<b>2.0</b>	<b>MISES À JOUR DU PROGRAMME D'ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES AUTOCHTONES.....</b>	<b>2-1</b>
2.1	Le point sur les communautés et les organismes .....	2-1
2.2	Sommaire des principales activités d'engagement.....	2-1
2.2.1	Ententes sur le financement .....	2-2
2.3	Programme sur les connaissances traditionnelles .....	2-2
2.4	Investissement dans les communautés.....	2-3
2.5	Amélioration des capacités et formation.....	2-3
2.6	Octroi de contrats et emploi.....	2-4
2.7	Resultats des activités d'engagement à ce jour.....	2-5
2.7.1	Alberta.....	2-6
2.7.2	Saskatchewan.....	2-6
2.7.3	Manitoba .....	2-7
2.7.4	Ontario .....	2-7
2.7.5	Québec .....	2-8
2.7.6	Nouveau-Brunswick .....	2-8
2.7.7	Nouvelle-Écosse .....	2-9
2.8	Prochaines Étapes .....	2-9

#### DOCUMENTS RELATIVE A LA PARTICIPATION DES AUTOCHTONES

Annexe Vol 2-6	Rapport supplémentaire n° 1 dépôt de l'avis public Engagement des autochtones
----------------	---

#### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1	Renvois aux annexes pour les activités d'engagement détaillées – par province .....	2-6
-------------	---	-----

#### SOMMAIRE DES PARTICIPATIONS AUTOCHTONES

Annexe Vol 2-7	Alberta
Annexe Vol 2-8	Saskatchewan
Annexe Vol 2-9	Manitoba
Annexe Vol 2-10	Ontario
Annexe Vol 2-11	Québec
Annexe Vol 2-12	Nouveau-Brunswick
Annexe Vol 2-13	Nouvelle-Écosse

## **1.0 MISE À JOUR DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE**

La présente mise à jour supplémentaire fournit des renseignements à propos du programme et des activités d'engagement communautaire du Projet pour la période du 1er janvier 2015 au 31 mars 2015 (période de référence).

Depuis la deuxième période de référence supplémentaire (de septembre à décembre 2014), Énergie Est a répertorié environ 11 autres municipalités devant faire l'objet d'avis et d'activités d'engagement concernant l'hébergement de travailleurs dans les collectivités, afin de suppléer à la capacité de camps de construction potentiels. De plus, un certain nombre de municipalités au Manitoba ont fusionné, entraînant une diminution du nombre d'autorités municipales de cette province avec lesquelles des activités d'engagement continuent d'être menées dans le cadre du Projet. Énergie Est doit se représenter et représenter son projet aux autorités municipales fusionnées, en plus de forger des relations avec les dirigeants et gestionnaires nouvellement nommés à la tête de ces collectivités manitobaines.

Durant la période de référence, Énergie Est a poursuivi ses initiatives de sensibilisation auprès des parties prenantes des collectivités, y compris les autorités et les organisations communautaires, les résidents, les responsables, autorités et organismes locaux et régionaux d'intervention en cas d'urgence, les organismes non gouvernementaux, les utilisateurs du territoire, des plans d'eau et cours d'eau et des zones marines, ainsi que les membres intéressés du public.

Énergie Est continue d'organiser un large éventail d'activités et d'utiliser de multiples outils de communication pour l'engagement des parties prenantes, et met ses moyens à jour au besoin.

### **1.1 MISE À JOUR DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT**

#### **1.1.1 Vue d'ensemble des activités d'engagement**

Le tableau 1-1 « Aperçu des activités d'engagement » donne une vue d'ensemble des activités d'engagement, des échéanciers et de la documentation connexe.

**Tableau 1-1: Aperçu des activités d'engagement**

Date	Groupe de parties prenantes	Outils/ Méthode	Contenu
14 jan. 2015	Municipalités spécifiques situées le long du tracé ou voisines du Projet (DG <sup>1</sup> et maires) – ON Chambres de commerce – ON	Courriel	Examens indépendants des répercussions possibles du Projet sur le secteur du gaz naturel en Ontario et au Québec
2 fév. 2015	Municipalités situées le long du tracé ou voisines du Projet (DG) – AB, SK, MB, ON, QC, NB	Courriel	Avis relatif à l'information supplémentaire et mise à jour (Rapport supplémentaire n° 1) présenté à l'Office national de l'énergie le 30 janvier 2015 Envoi d'un courriel comprenant des hyperliens vers les sites Web de l'Office national de l'énergie et d'Énergie Est
5 mars 2015	Municipalités spécifiques situées le long du tracé ou voisines du Projet (responsables élus et non élus et organismes d'intervention en cas d'urgence) – ON	Évènement	Réunion portant sur la gestion des interventions en cas d'urgence et présentation à l'intention des municipalités de l'est du comté de Renfrew : Horton
9 mars 2015	Municipalités spécifiques situées le long du tracé ou voisines du Projet (DG des collectivités nouvellement identifiées, étude sur l'hébergement) – AB, SK	Envois postaux	Trousse d'information sur le Projet : Lettre Brochures et fiches de renseignement
9 mars 2015	Municipalités spécifiques situées le long du tracé ou voisines du Projet (gestionnaires des municipalités nouvellement fusionnées) – MB	Envois postaux	Trousse d'information sur le Projet : Lettre Brochures et fiches de renseignement

### 1.1.2 Documents d'engagement

La documentation d'engagement a été mise à jour et de nouveaux documents d'engagement ont été élaboré au cours de la période de référence, y compris :

- Lettre relative aux examens indépendants des répercussions possibles du Projet sur le secteur du gaz naturel en Ontario et au Québec (voir l'Annexe 2-1)
- Avis relatif à l'information mise à jour et supplémentaire (Rapport supplémentaire n° 1) présenté à l'Office national de l'énergie le 30 janvier 2015 (voir l'Annexe 2-2)

<sup>1</sup>. Directeurs généraux

- Mise à jour de la présentation sur la préparation et l'intervention en cas d'urgence pour l'Ontario (voir l'Annexe 2-3)
- Lettres qui sont jointes aux trousseaux d'information sur le Projet envoyées aux DG en Alberta et en Saskatchewan (voir l'Annexe 2-4), et aux DG des municipalités nouvellement fusionnées au Manitoba (voir l'Annexe 2-5)

## **1.2 RÉSULTATS DU PROGRAMME D'ENGAGEMENT**

Énergie Est continue d'assurer le suivi des activités d'engagement auprès de la collectivité ainsi que des commentaires, enjeux et intérêts soulevés par les parties prenantes.

Énergie Est continue ses travaux afin de traiter les enjeux en suspens soulevés par les parties prenantes de la collectivité et exposés dans la demande, le Rapport supplémentaire n° 1 (19 avril au 31 août 2014) et le Rapport supplémentaire n°2 (1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2014). Les enjeux liés au Projet relevés précédemment par les parties prenantes sont documentés dans :

- Le Volume 9 de la demande, Section 4.3
- Rapport supplémentaire n° 1, Volume 2A, Section 1.2
- Rapport supplémentaire n° 2, Volume 2, Section 1.2

Les sommaires qui suivent donnent une vue d'ensemble des activités d'engagement menées auprès des parties prenantes des collectivités de chaque province pendant la période de référence, y compris les nouveaux enjeux soulevés au cours de la période.

### **1.2.1 Alberta**

Les activités d'engagement auprès des parties prenantes des collectivités en Alberta se sont poursuivies au moyen d'appels téléphoniques et par la diffusion d'information par envois postaux ou par courriel aux autorités municipales et autres groupes intéressés dans le but de diffuser de l'information mise à jour sur le Projet.

Énergie Est a organisé des réceptions informelles à l'intention des représentants municipaux à Edmonton durant le congrès printanier et salon commercial de l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties (AAMDC) qui a eu lieu en mars 2015. Au total, environ 65 représentants municipaux ont pris part à la réception, au cours de laquelle Énergie Est a partagé de l'information et répondu aux questions concernant l'état de la demande réglementaire relative au Projet. Dans le cadre du salon commercial, Énergie Est a tenu un kiosque d'information grâce auquel elle a transmis des renseignements à environ 50 délégués et répondu à leurs questions concernant l'état actuel de la demande relative au Projet. Énergie Est déposée auprès de l'ONE, les emplacements potentiels de stations de pompage et les emplacements potentiels des camps de construction.

Énergie Est a répondu aux demandes des parties prenantes des municipalités relativement aux emplacements potentiels des camps de construction en Alberta. Bien qu'Énergie Est ait recueilli des renseignements préliminaires à propos des installations d'hébergement situées le long du tracé proposé pour le pipeline, une étude visant à déterminer la capacité d'hébergement a été reportée à la fin de 2015 ou au début de 2016. Énergie Est continue d'évaluer les sites propices aux camps de construction avant de les choisir.

Même si aucun enjeu supplémentaire lié au Projet n'a été soulevé par les municipalités de l'Alberta durant la période de référence, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès des municipalités afin de traiter les enjeux répertoriés et décrits dans la demande.

### **1.2.2 Saskatchewan**

Les activités d'engagement en Saskatchewan durant la période de référence comprenaient des appels téléphoniques aux municipalités et autres parties prenantes, ainsi que la diffusion d'information par envois postaux ou par courriel dans le but de fournir de l'information mise à jour sur le Projet.

Énergie Est a organisé des réceptions informelles à l'intention des représentants municipaux de Saskatoon durant le congrès annuel de la Saskatchewan Urban Municipalities Association (SUMA) en février 2015 et le congrès annuel de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities (SARM) en mars 2015. Environ 130 représentants municipaux ont pris part aux deux réceptions, durant lesquelles Énergie Est a partagé de l'information et répondu aux questions concernant l'état actuel de la demande relative au Projet Énergie Est déposé auprès de l'ONE, les emplacements potentiels des camps de construction et les occasions d'affaires éventuelles pour les collectivités situées le long du tracé du Projet.

Énergie Est a répondu aux demandes des parties prenantes des municipalités relativement aux emplacements potentiels des camps de construction en Saskatchewan. Bien qu'Énergie Est ait recueilli des renseignements préliminaires à propos des installations d'hébergement situées le long du tracé proposé pour le pipeline, une étude visant à déterminer la capacité d'hébergement a été reportée à la fin de 2015 ou au début de 2016. Énergie Est continue d'évaluer les sites propices aux camps de construction avant de les choisir.

Même si aucun enjeu supplémentaire lié au Projet n'a été soulevé par les municipalités de la Saskatchewan durant la période de référence, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès des municipalités afin de traiter les enjeux répertoriés et décrits dans la demande.

### **1.2.3 Manitoba**

Les activités d'engagement au Manitoba se sont poursuivies avec des appels téléphoniques et des rencontres avec les autorités municipales et les autres parties prenantes des collectivités, ainsi qu'avec la diffusion d'information par envois postaux ou par courriel dans le but de fournir de l'information mise à jour sur le Projet. Les intérêts manifestés par les parties prenantes des collectivités concernaient les répercussions du projet sur les taxes foncières durant la période de conversion du pipeline, la protection des aquifères, des bassins hydrographiques et de l'approvisionnement en eau au Manitoba, ainsi que les échéanciers du Projet.

Énergie Est a tenu un kiosque d'information au salon commercial de la Municipalities Trading Company of Manitoba Ltd. qui a eu lieu pendant le séminaire des représentants municipaux de l'Association of Manitoba Municipalities de mars 2015. De l'information relative au projet a été partagée avec environ 60 représentants municipaux. Énergie Est a répondu à des questions portant sur l'état actuel de la demande relative au Projet Énergie Est déposée auprès de l'ONE, les emplacements proposés des stations de pompage et les emplacements potentiels des camps de construction. Énergie Est a également rencontré le conseil et les membres du personnel de l'Association of Manitoba Municipalities' en mars 2015 afin de leur fournir une mise à jour du Projet et de partager de l'information à propos des activités d'engagement avec les municipalités qui ont été menées jusqu'à maintenant au Manitoba dans le cadre du Projet.

Énergie Est a rencontré les autorités de la ville de Winnipeg en janvier 2015 afin d'examiner et d'analyser les répercussions potentielles du Projet sur le bassin hydrographique de Shoal Lake et l'aqueduc de Shoal Lake. Énergie Est recueille actuellement des renseignements supplémentaires afin de répondre aux questions soulevées à la réunion concernant les conséquences d'un incident pipelinier potentiel sur l'aqueduc de Shoal Lake, lequel est alimenté par le bassin hydrographique de Shoal Lake et sert à approvisionner les résidents de la ville de Winnipeg en eau potable. Énergie Est prévoit fournir des réponses aux questions précises concernant la conception du pipeline, l'intégrité et les procédures d'intervention d'urgence au deuxième trimestre de 2015, et continue de s'engager auprès de la ville de Winnipeg sur d'autres enjeux liés au Projet.

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès des municipalités du Manitoba afin de traiter les enjeux en suspens répertoriés et décrits dans la demande, notamment les enjeux supplémentaires suivants soulevés pendant la période de référence [voir le Tableau 1-2 : Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (période de référence) – Manitoba].

**Tableau 1-2 : Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités  
 (période de référence) – Manitoba**

Enjeu	Réponse d'Énergie Est
L'agrandissement du site d'enfouissement municipal de Winnipeg situé le long du tracé proposé et les répercussions potentielles d'un incident pipelinier sur le site d'enfouissement	La ville de Winnipeg a informé Énergie Est qu'elle comptait agrandir le site d'enfouissement Brady, ce qui fera en sorte que les canalisations principales de gaz naturel et le pipeline d'Énergie Est se retrouveront entre le prolongement du site d'enfouissement et le site d'enfouissement original. La ville de Winnipeg est préoccupée par les répercussions potentielles d'un incident pipelinier sur le prolongement du site d'enfouissement municipal situé le long du tracé proposé pour le pipeline. L'équipe du projet Énergie Est a avisé la ville de Winnipeg qu'elle continuerait à travailler avec celle-ci afin de dissiper ses inquiétudes à mesure que le Projet avance, et planifierait une réunion de suivi afin de discuter de l'évaluation des risques d'Énergie Est et de l'agrandissement du site d'enfouissement Brady.
Les répercussions potentielles d'un incident pipelinier sur l'approvisionnement en eau de la ville de Brandon	La ville de Brandon a avisé Énergie Est que bien qu'elle ne s'oppose pas au Projet, elle a déposé une demande de participation à titre d'intervenant auprès de l'Office national de l'Énergie afin de s'assurer que les préoccupations relatives à la protection de ses réserves d'eau sont documentées. Énergie Est a proposé de rencontrer les autorités de la ville de Brandon afin de discuter des aspects de sécurité du pipeline, d'intervention en cas d'urgence et de protection environnementale du Projet au fur et à mesure que celui-ci progresse.
Perte de recettes fiscales en raison de la mise hors service de la canalisation principale canadienne pendant la conversion du gazoduc en un oléoduc	À des fins de planification fiscale et de prévision budgétaires, la municipalité rurale de Reynolds aimerait être avisée de la date à laquelle le pipeline devant être converti sera mis hors service. Énergie Est a informé la municipalité du récent dépôt de la demande auprès de l'Office national de l'énergie et lui a indiqué que le processus réglementaire déterminerait à quel moment le pipeline devant être converti serait mis hors service. Énergie Est a indiqué qu'elle l'aviserait le plus tôt possible.

#### 1.2.4 Ontario

Les activités d'engagement continu en Ontario comprenaient la poursuite de la sensibilisation au Projet des responsables, des résidents et des groupes de parties prenantes par la diffusion d'information et de mises à jour liées au Projet au moyen d'envois postaux ou de courriels ou d'appels téléphoniques. Énergie Est a rencontré les autorités municipales et leur a fait des présentations en raison de l'important renouvellement des élus à la suite de l'élection qui s'est tenue au quatrième trimestre de 2014, et a fait de même pour les groupes communautaires et les associations municipales régionales. Les intérêts manifestés par les participants ont porté sur l'environnement et l'eau, le tracé et les installations du pipeline, la sécurité et l'intégrité du pipeline et la planification et les interventions en cas d'urgence.

Énergie Est a rencontré les membres de l'Ontario Rivers Alliance et a continué de fournir de l'information et des réponses aux autres organismes ayant des intérêts liés à l'environnement. Énergie Est a également rencontré les membres de la North Renfrew Landowners' Association et est entrée en communication avec l'association française des municipalités de l'Ontario et l'Eastern Ontario Wardens' Caucus, deux entités qui représentent des municipalités en particulier.

Les représentants d'Énergie Est ont participé à des conférences et des salons commerciaux, tant au niveau régional que provincial (par ex., des conférences et des salons commerciaux d'associations régionales et municipales et des conférences d'associations industrielles et agricoles), auxquels ont participé plus de 30 500 personnes. Ces événements ont permis aux participants de discuter avec les membres de l'équipe des relations avec la collectivité d'Énergie Est Ontario et d'examiner l'information relative au Projet.

Énergie Est a répondu aux demandes des parties prenantes des municipalités relativement aux emplacements potentiels des camps de construction en Ontario. Bien qu'Énergie Est ait recueilli des renseignements préliminaires à propos des installations d'hébergement situées le long du tracé proposé pour le pipeline, une étude visant à déterminer la capacité d'hébergement a été reportée à la fin de 2015 ou au début de 2016. Énergie Est continue d'évaluer les sites propices aux camps de construction avant de les choisir.

Énergie Est a effectué un suivi auprès des responsables des collectivités en leur transmettant une lettre contenant de l'information additionnelle à propos des répercussions du Projet sur l'approvisionnement en gaz naturel et le prix du gaz naturel pour les consommateurs de l'Ontario (voir l'Annexe 2-1). La lettre renvoie à deux examens indépendants publiés par les organismes de réglementation du secteur de l'énergie en Ontario et au Québec.

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès des municipalités et des autres parties prenantes des collectivités de l'Ontario afin de traiter les enjeux répertoriés et décrits dans la demande et dans la première et la deuxième période de référence supplémentaire. Des enjeux supplémentaires, dont certains qui auraient été répertoriés préalablement, ont été soulevés durant la période de référence. Les enjeux supplémentaires suivants ont été répertoriés pendant la période de référence [voir le Tableau 1-3 : Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (période de référence) – Ontario].

**Tableau 1-3 : Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités  
 (période de référence) – Ontario**

Enjeu	Réponse d'Énergie Est
Intervention en cas d'urgence et remédiation en cas de déversement pendant la saison hivernale	Énergie Est a tenu une séance d'information sur le Projet lors de laquelle l'accent a été mis sur les interventions en cas d'urgence et à laquelle ont participé des premiers répondants de la ville d'Arnprior et des municipalités avoisinantes. Énergie Est enverra une lettre traitant de cet enjeu au deuxième trimestre de 2015.
Caractère approprié du forage directionnel horizontal sous la rivière Madawaska	En plus de discuter de cet enjeu lors de la présentation qu'elle a faite devant le conseil du canton de McNab/Braeside, Énergie Est a envoyé une réponse écrite dans laquelle elle expliquait comment la technologie utilisée rendait le franchissement de rivière proposé faisable, et dans laquelle se trouvait un renvoi vers un rapport de faisabilité inclus dans la demande déposée auprès de l'ONE. L'enjeu a été traité et est maintenant réglé.
Répercussions d'une fuite potentielle dans la rivière Groundhog sur l'économie locale et l'utilisation récréative de la rivière	Énergie Est a planifié une présentation devant le conseil de la municipalité de Fauquier-Strickland au deuxième trimestre de 2015 afin de discuter de la préoccupation de la municipalité.
Répercussions potentielles de l'augmentation du volume de diluant transporté de l'Est du Canada vers l'Ouest du Canada sur les plans d'eau ontariens	Cette préoccupation, soulevée lors d'une rencontre avec les autorités de la ville de Kenora, est en cours d'évaluation et une réponse est attendue.

### 1.2.5 Québec

Les activités d'engagement continu au Québec pendant la période de référence comprenaient des envois postaux, des courriels et des appels téléphoniques à l'intention des parties prenantes des collectivités afin de partager de l'information et des mises à jour relatives au Projet. Énergie Est a également rencontré des autorités municipales, des gouvernements régionaux ou Municipalités régionales de comté (MRC) et des associations industrielles, et a fait des présentations devant ces derniers. Énergie Est a également rencontré deux associations municipales du Québec, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), afin de discuter du Projet et des méthodes de collaboration futures qui serviront à traiter les enjeux soulevés par les municipalités québécoises situées le long du tracé du Projet. Pendant la période de référence, les sujets d'intérêt mettaient l'accent sur l'environnement et l'eau, la sécurité et l'intégrité du pipeline, le tracé du pipeline et les installations pipelinières, ainsi que la sécurité du public et les interventions en cas d'urgence.

Plus précisément, Énergie Est a mené des activités d'engagement avec la MRC D'Autray relativement à des enjeux soulevés dans un rapport indépendant commandé par cette dernière et distribué à ses municipalités membres. Énergie Est a communiqué régulièrement avec la MRC à propos des enjeux soulevés dans le rapport. Énergie Est a envoyé une lettre aux municipalités membres dans laquelle elle abordait les statistiques relatives à l'intégrité du pipeline et à la détection des fuites

fournies dans le rapport, ainsi que les données financières relatives aux avantages économiques, et dans laquelle elle fournissait de l'information sur d'autres enjeux tels que la planification des interventions en cas d'urgence et l'atténuation des répercussions liées aux activités de construction menées dans le cadre du Projet.

Énergie Est a continué de rencontrer les membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de participer à des rencontres avec un comité technique<sup>2</sup> mis sur pied par la CMM afin de traiter des préoccupations et contraintes relatives au tracé dans la région métropolitaine de Montréal. Ce comité prévoit former trois sous-comités qui aborderont les préoccupations relatives au tracé du pipeline dans différentes parties du territoire de la CMM et qui fourniront de l'information supplémentaire aux parties prenantes de la CMM sur des sujets tels que les franchissements de rivières et les mesures de sécurité.

Énergie Est a continué ses activités d'engagement avec des associations d'utilisateurs du territoire tels que la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec et la Fédération Québécoise des Clubs Quad afin de discuter d'enjeux spécifiques à ces groupes.

Énergie Est a continué ou a entrepris des activités d'engagement avec des groupes de gestion des ressources naturelles associés à des municipalités locales tels que : les zones de pêche et de chasse protégées (Zone d'exploitation contrôlée (ZEC)); les conseils régionaux de l'environnement (CRE); les organismes de protection des bassins versants; et l'organisme provincial de protection des bassins versants qui représente tous les organismes de protection des bassins versants de la province, le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ). Des réunions sont planifiées pour le deuxième trimestre de 2015 afin de discuter des enjeux et des questions détaillées communes aux organismes de protection des bassins versants qui se trouvent le long du tracé du Projet. Énergie Est a également envoyé des lettres de réponse à des organismes de protection de l'environnement qui avaient demandé que leur soient fournis des renseignements détaillés à propos des mesures de protection de l'environnement.

Les représentants d'Énergie Est ont assisté à des conférences et tenu des kiosques d'information dans le cadre de salons commerciaux, tant au niveau régional que provincial (p. ex., des conférences et de salons commerciaux d'organismes de sécurité publique et d'intervention en cas d'urgence et d'associations industrielles). Ces événements ont permis aux représentants d'Énergie Est d'établir des relations avec des parties prenantes de municipalités et de groupes de premiers répondants, et ont permis aux participants de discuter avec les représentants d'Énergie Est et d'étudier l'information relative au Projet. Ces événements ont attiré plus de 1 300 participants.

---

<sup>2</sup>. Tel qu'il est décrit dans le rapport supplémentaire n° 2, le comité technique regroupe des membres provenant de MRC et de municipalités qui se trouvent sur le tracé du pipeline et a pour objectif de mener des discussions avec Énergie Est sur des tracés de rechange potentiels dans la région de la CMM.

Dans le cadre des activités visant à accroître la sensibilisation au Projet, Énergie Est a organisé des présentations pour des étudiants d'universités québécoises, y compris l'École de technologie supérieure (ÉTS) et l'Université McGill. Énergie Est a fourni de l'information à propos du Projet et des mesures de sécurité et d'intégrité du pipeline à environ 160 participants.

Des parties prenantes de collectivités du Québec ont soulevé d'autres enjeux spécifiques à leur région pendant la période de référence (voir le Tableau 1-4). Certaines municipalités et MRC, dont certaines qui ne se trouvent pas sur le tracé du pipeline, ont officiellement exprimé leurs préoccupations en adoptant des résolutions. Énergie Est a fourni ou fournira aux municipalités et MRC des réponses aux questions soulevées dans leurs résolutions respectives.

#### **1.2.5.1 Activités d'engagement relatives aux questions maritimes – Québec**

Les activités d'engagement relatives au terminal maritime ont été mises en suspens pendant la période de référence. En décembre 2014, Énergie Est a suspendu les travaux exploratoires liés au terminal maritime de Cacouna afin d'évaluer les répercussions de la recommandation du comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) visant à réviser le statut de la population de bélugas du Saint-Laurent afin qu'elle passe d'une espèce menacée à une espèce en péril. Le 2 avril 2015, Énergie Est a avisé l'ONÉ de sa décision de mettre un terme au projet de terminal maritime à Cacouna. Par conséquent, celle-ci a publié, au Québec, un communiqué de presse annonçant sa décision.

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès des municipalités afin de traiter les enjeux en cours répertoriés et décrits dans la demande et dans les rapports supplémentaires n° 1 et n°2, ainsi que les enjeux ci-après qui ont été répertoriés pendant la période de référence.

**Tableau 1-4 : Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (période de référence) – Québec**

<b>Enjeux</b>	<b>Réponse d'Énergie Est</b>
Répercussions du projet sur les espèces animales et végétales à risque de la région	Cette préoccupation a été présentée à Énergie Est dans le cadre de la préparation d'une réunion avec la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier prévue au deuxième trimestre de 2015 et au cours de laquelle cet enjeu sera abordé.
Risque de contamination du sol à la suite d'un déversement	Cette préoccupation a été soulevée dans une lettre de la municipalité de Batiscan envoyée à Énergie Est. Une réponse sera transmise aux parties prenantes prochainement.

**Tableau 1-4 : Sommaire des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités  
 (période de référence) – Québec (suite)**

Enjeux	Réponse d'Énergie Est
Répercussions potentielles d'un incident lié au projet sur l'eau utilisée pour l'agriculture	Cette préoccupation a été soulevée dans des résolutions municipales distinctes de la ville de Berthierville et de la MRC D'Autray. Des renseignements ont été ou seront fournis relativement aux méthodes de construction et aux matériaux qu'Énergie Est utilisera afin d'assurer l'intégrité du Projet, au système de détection de fuite utilisé, aux données comparatives sur les méthodes de transport du pétrole, aux statistiques sur les incidents pipeliniers, aux mesures de prévention des incidents et aux plans d'intervention en cas d'urgence.
Répercussions potentielles d'un incident lié au Projet sur la sécurité publique	Cette préoccupation a été soulevée dans des résolutions municipales distinctes des villes de Berthierville, Deschambault-Grondines et Saint-Sulpice. Des renseignements ont été ou seront fournis relativement aux mesures de sécurité et de protection contre les fuites mises en place afin d'assurer l'intégrité du pipeline et à l'élaboration de plans d'intervention en cas d'urgence avec les municipalités touchées par le tracé, lesquels seraient mis en place avant la mise en service du Projet Énergie Est.
Possibilités de recueillir informations incomplètes en ce qui concerne les méthodes utilisées pour réaliser les inventaires de poissons	En réponse à la préoccupation du Conseil des bassins versants des Mille-Îles, Énergie Est a attesté la fiabilité des parties de l'évaluation environnementale et socioéconomique déposée auprès de l'Office national de l'énergie qui contenaient des renseignements à propos des inventaires de poissons de la Rivière des Mille Îles, des espèces considérées en péril, vulnérables ou menacées, et de la sensibilité des habitats de poissons.
Problèmes de trafic potentiels sur la route 132 en raison de la présence de camions et de matériaux pendant la phase de construction du franchissement du fleuve Saint-Laurent	Cet enjeu a été soulevé lors d'une rencontre à laquelle participaient les autorités de la ville de Lévis et de la ville de Québec (CMQ) et Énergie Est. Une réponse à cet égard sera fournie prochainement.
Perte de revenus fonciers en raison des contraintes posées par l'emprise du pipeline sur le développement immobilier	Cette préoccupation a été soulevée dans une résolution de la MRC de Montcalm. Énergie Est rédige actuellement une lettre de réponse.

### 1.2.6 Nouveau-Brunswick

Énergie Est a poursuivi ses activités d'engagement auprès des parties prenantes des collectivités du Nouveau-Brunswick, y compris des particuliers, des autorités municipales, des conseils municipaux, des associations communautaires et d'utilisateurs du territoire, des associations industrielles et des organismes, au moyen de rencontres, de présentations, d'envois postaux, de courriels et d'appels téléphoniques. Énergie Est a poursuivi ses activités de sensibilisation auprès de groupes de gestion des ressources naturelles (y compris les groupes de conservation, de pêche et de foresterie) liés aux municipalités locales.

Les sujets d'intérêt qui ont fait l'objet de discussions lors des activités d'engagement menées pendant la période de référence comprenaient la conception des installations des terminaux de réservoir et maritime, le tracé et l'intégrité du pipeline, les

occasions d'affaires, d'emplois et autres avantages économiques connexes, ainsi que la sécurité du public et les interventions en cas d'urgence.

Énergie Est a répondu aux demandes des parties prenantes des municipalités relativement aux emplacements potentiels des camps de construction au Nouveau-Brunswick. Bien qu'Énergie Est ait recueilli de l'information préliminaire à propos des installations d'hébergement situées le long du tracé proposé pour le pipeline, une étude visant à déterminer la capacité d'hébergement a été reportée à la fin de 2015 ou au début de 2016. Énergie Est continue de repérer des zones propices aux camps de construction avant de choisir des sites précis. De plus, Énergie Est est entrée en communication avec les municipalités afin de repérer des sites potentiels pour l'entreposage des matériaux pendant la construction.

Le groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre<sup>3</sup> a reporté une réunion initialement prévue pour janvier 2015 afin de permettre au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail de recueillir des données sur les besoins futurs du marché du travail. Ces renseignements seront examinés à une réunion du groupe de travail prévue pour le deuxième trimestre de 2015.

Comme nous l'avons mentionné dans le Rapport supplémentaire n° 2, les collectivités du Nouveau-Brunswick ont mis sur pied des forums de partenaires afin de recueillir des renseignements et informer les membres des collectivités sur le développement, la construction et l'exploitation du Projet. Énergie Est a assisté à cinq forums de partenaires qui ont eu lieu pendant la période de référence et a fourni des mises à jour ou fait des présentations sur le Projet, en plus de répondre à des questions liées au Projet.

Énergie Est a poursuivi ses activités d'engagement avec les membres des collectivités relativement à l'emplacement du terminal réservoir proposé à Saint John, près d'Anthony's Cove et de Red Head Road. Des échanges avec des membres de la communauté et le comité de liaison avec la communauté d'Énergie Est se poursuivent relativement aux répercussions potentielles de ces installations sur la communauté<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup>. Tel qu'il est décrit dans le Rapport supplémentaire n° 2, le groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre a été mis sur pied par le gouvernement du Nouveau Brunswick et Énergie Est, et a pour mandat de travailler en mode collaboratif afin de maximiser les occasions de perfectionnement de la main-d'œuvre au Nouveau-Brunswick en procédant à une évaluation exacte des besoins et des capacités actuels de la main-d'œuvre.

<sup>4</sup>. Tel qu'il est décrit dans le Rapport supplémentaire n° 2, Énergie Est a mis sur pied un comité de liaison avec la communauté comprenant des représentants des collectivités d'Anthony's Cove et de Red Head Road dans le but d'offrir des forums trimestriels qui permettent à Énergie Est de partager, au moment opportun, de l'information et des mises à jour pertinentes et qui permettent aux membres du comité de discuter des enjeux soulevés par la collectivité. Le comité regroupe des résidents bénévoles et des représentants du port de Saint John, de la ville de Saint John, du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du service d'incendie de Saint John et d'autres organismes.

Le Comité de liaison avec la communauté d'Énergie Est s'est réuni en janvier 2015. Énergie Est a fourni une mise à jour du Projet et a fait une présentation à propos du terminal maritime, de la sécurité du terminal maritime et de son approche en matière de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour la construction du terminal maritime et son exploitation. Énergie Est a répondu à des questions concernant les systèmes de sécurité des installations, les propriétés des produits manipulés aux installations et la conception du terminal de réservoirs qui fera partie des installations. Aucun nouvel enjeu n'a été soulevé pendant la réunion.

#### **1.2.6.1 Activités d'engagement relatives aux questions maritimes – New Brunswick**

Énergie Est a poursuivi ses activités d'engagement relatives au terminal maritime de Saint John auprès de particuliers, des autorités et conseils municipaux, des associations communautaires et de divers organismes. L'information et les mises à jour ont été fournies par téléphone et Énergie Est a répondu aux questions. Des discussions se poursuivent sur les enjeux préalablement soulevés.

Lors d'une réunion d'un forum de partenaires organisée par Énergie Est en 2015, cette dernière a fourni un aperçu des mesures de sécurité publique maritime et de son approche en matière de planification et d'intervention en cas d'urgence pour les étapes de construction et d'exploitation du terminal maritime. L'Atlantic Emergency Response Team (ALERT) et le Port de Saint John ont fourni des renseignements concernant leurs capacités d'intervention en cas d'urgence respectives.

Bien qu'aucun nouvel enjeu n'ait été soulevé pendant la période de référence, les activités d'engagement se poursuivent auprès des municipalités et autres parties prenantes des collectivités du Nouveau-Brunswick afin de traiter les enjeux en suspend répertoriés et décrits dans la demande et dans les deux premiers rapports supplémentaires.

### **1.3 ENGAGEMENT AUPRÈS DES GROUPES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DE L'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE**

Durant la période de référence, Énergie Est a poursuivi ses activités d'engagement auprès des parties prenantes responsables de l'intervention en cas d'urgence (premiers répondants) qui avaient été préalablement ciblées en vue de leur sensibilisation dans les communautés situées le long du tracé ou voisines du Projet dans les six provinces traversées par le pipeline, et auprès d'autres organismes qui pourraient diriger des opérations d'intervention en cas d'urgence ou coordonner l'action de diverses agences provinciales (p. ex., organismes de sécurité publique et commissaires aux incendies à l'échelon provincial). Au cours de cette période, 58 agences, autorités et responsables de l'intervention en cas d'urgence en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec, auprès desquels des activités d'engagement doivent être menées, ont été répertoriés.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès des groupes responsables de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence à mesure que se déroulera le processus réglementaire de l'ONÉ et, par la suite, durant les phases de construction et d'exploitation du Projet.

### **1.3.1 Alberta, Saskatchewan et Manitoba**

Au premier trimestre de 2015, Énergie Est a effectué un suivi auprès de certaines agences responsables de l'intervention en cas d'urgence en Alberta et au Manitoba afin de planifier des réunions et des présentations sur la planification et l'intervention en cas d'urgence avec chacune d'entre elles au deuxième trimestre de 2015.

Énergie Est prévoit diffuser un sondage à l'intention des premiers répondants dont le territoire est situé le long du tracé du pipeline vers le milieu de l'année 2015. Ce sondage aura pour but d'aider à évaluer les capacités d'intervention en cas d'urgence et les résultats serviront à mettre au point le plan d'intervention en cas d'urgence d'Énergie Est et à élaborer des plans de consultation continus.

### **1.3.2 Ontario**

Dans le cadre des activités de sensibilisation des agences d'intervention en cas d'urgence menées pendant la période de référence, Énergie Est a organisé des réunions individuelles avec des parties prenantes des collectivités et a tenu une séance d'information sur la planification et l'intervention en cas d'urgence pour certaines collectivités afin d'effectuer un suivi des séances d'information initiales tenues en 2014.

En février 2015, Énergie Est a rencontré des représentants du Bureau du commissaire des incendies et de la gestion des situations d'urgence de la province afin de leur présenter l'approche d'Énergie Est en matière de planification et d'intervention en cas d'urgence. Énergie Est a répondu à des questions et les discussions portaient notamment sur : les rôles et les responsabilités des autorités municipales et provinciales; la première prise de contact avec les premiers répondants, les échelons municipaux et provinciaux, les systèmes de commandement des interventions; et l'assistance mutuelle et autres types d'ententes entre les municipalités.

Énergie Est a fait une présentation sur la planification et l'intervention en cas d'urgence et a répondu à des questions lors d'une séance d'information à l'intention des municipalités du comté de Renfrew tenue à Horton en mars 2015. Dix-huit représentants de services d'urgence régionaux ainsi que des représentants municipaux élus et non élus étaient présents.

Énergie Est prévoit diffuser un sondage à l'intention des premiers répondants dont le territoire est situé le long du tracé du Projet au milieu de l'année 2015. Ce sondage aura pour but d'aider à évaluer les capacités d'intervention en cas d'urgence et les

résultats serviront à mettre au point le plan d'intervention en cas d'urgence d'Énergie Est.

### **1.3.3 Québec**

Dans le cadre des activités continues de sensibilisation à la planification et à l'intervention en cas d'urgence menées pendant la période de référence, un suivi des questions soulevées lors des séances d'information de 2014 a été effectué. De plus, Énergie Est a effectué un suivi auprès de certaines agences responsables de l'intervention en cas d'urgence au Québec afin de planifier des réunions individuelles sur la planification et l'intervention en cas d'urgence pendant le deuxième trimestre de 2015.

Énergie Est a participé au Colloque sur la sécurité civile et incendie 2015 organisé par le ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec qui a eu lieu à Québec en février 2015. Énergie Est a tenu un kiosque d'information lors de cette conférence de deux jours afin de fournir des renseignements et répondre aux questions concernant les mesures de sécurité publique et de sécurité incendie ainsi que les procédures d'intervention en cas d'urgence relatives au Projet.

Énergie Est prévoit diffuser un sondage à l'intention des premiers répondants dont le territoire est situé le long du tracé du pipeline vers le milieu de l'année 2015. Ce sondage aura pour but d'aider à évaluer les capacités d'intervention en cas d'urgence et ces résultats serviront à mettre au point le plan d'intervention en cas d'urgence et à élaborer des plans de consultation continus.

### **1.3.4 Nouveau-Brunswick**

Au premier trimestre de 2015, Énergie Est a effectué un suivi auprès de certaines agences responsables de l'intervention en cas d'urgence au Nouveau-Brunswick afin de planifier des réunions sur la planification et l'intervention en cas d'urgence au deuxième trimestre de 2015.

Énergie Est mène des activités d'engagement avec l'ALERT, l'organisme officiel d'intervention en cas de déversement de pétrole dans la Baie de Fundy. Lors d'un forum de partenaires organisé par Énergie Est en 2015, cette dernière a fourni un aperçu des mesures de sécurité publique maritime et de son approche en matière de planification et d'intervention en cas d'urgence pour les étapes de construction et d'exploitation du terminal maritime. L'ALERT et le Port de Saint John ont fourni des renseignements concernant leurs capacités d'intervention en cas d'urgence respectives.

Énergie Est prévoit diffuser un sondage à l'intention des premiers répondants dont le territoire est situé le long du tracé du pipeline vers le milieu de l'année 2015. Ce sondage aura pour but d'aider à évaluer les capacités d'intervention en cas d'urgence

et les résultats serviront à mettre au point le plan d'intervention en cas d'urgence et à élaborer des plans de consultation continus.

#### **1.4 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES GARNISONS ET DES ESCADRES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES**

Grâce au point de contact centralisé qui a été établi à l'intention du ministère de la Défense nationale (MDN), Énergie Est poursuit ses activités d'engagement concernant les incidences potentielles du Projet sur les garnisons et les escadres des Forces armées canadiennes (FAC) durant les phases de construction, de conversion et d'exploitation du Projet Énergie Est. Énergie Est a également rencontré des représentants des FAC de certaines garnisons et escadres afin de répondre à des questions relatives au Projet à ses répercussions éventuelles.

Énergie Est a rencontré des représentants de la garnison de Gagetown, Nouveau-Brunswick, en janvier 2015 afin de fournir un aperçu du Projet. Les intérêts soulevés par les membres de la garnison de Gagetown concernaient notamment le processus d'obtention des approbations réglementaires, les échéanciers de la construction, les avantages économiques pour la communauté et la planification et l'intervention en cas d'urgence. Les représentants ont demandé des renseignements concernant la proximité du tracé proposé pour le pipeline par rapport aux terrains détenus par la garnison de Gagetown et ont exprimé leur intérêt à participer à l'aspect de planification et d'intervention en cas d'urgence du Projet.

En février 2015, Énergie Est a rencontré des représentants du MDN et de la garnison de Petawawa en Ontario afin de leur fournir un aperçu du Projet. Les discussions ont porté notamment sur la sécurité et l'intervention en cas d'urgence, les installations et le tracé du pipeline, l'exploitation et l'entretien, les effets cumulatifs sur l'environnement, les autochtones et les droits issus de traités relativement aux terres situées aux environs de la garnison de Petawawa. Énergie Est effectue un suivi des demandes d'informations.

Les activités d'engagement avec les représentants du MND et des FAC continueront en 2015 afin de répondre aux questions et traiter les enjeux relatifs aux répercussions potentielles du Projet sur les garnisons et escadres des FAC.

#### **1.5 PROCHAINES ÉTAPES**

Énergie Est poursuivra les activités de sensibilisation et de partage d'information de son programme d'engagement durant le déroulement du processus réglementaire de l'ONÉ ainsi qu'au cours des phases de construction et d'exploitation du Projet. Énergie Est continuera de répondre aux questions et commentaires et de relever et traiter les enjeux soulevés par les parties prenantes des collectivités. Énergie Est

transmettra d'autres documents à l'ONÉ dans le but de mettre à jour les activités d'engagement réalisées en continu dans le cadre du Projet.

## **2.0 MISES À JOUR DU PROGRAMME D'ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES AUTOCHTONES**

Cette mise à jour fournit de l'information sur le programme et les activités d'engagement à l'égard des Autochtones entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 mars 2015 (période de référence), notamment :

- un sommaire des activités d'engagement d'Énergie Est;
- un sommaire des préoccupations soulevées par les groupes autochtones;
- les mesures qu'a prises ou qu'entend prendre Énergie Est pour régler les préoccupations soulevées ou une explication des raisons pour lesquelles aucune autre mesure ne sera prise pour régler une préoccupation en particulier.

Pendant la période de référence, Énergie Est a continué la poursuite des principes et des objectifs établis dans la Demande, Volume 10 : Engagement à l'égard des Autochtones. Les activités d'engagement conformes à ces principes et visant l'atteinte de ces objectifs pendant la période de référence ont donné lieu à plus de 277 rencontres en personne et à la consignation d'environ 3 600 fiches d'engagement. Dans le cadre de ses activités d'engagement et d'évaluation environnementale et socio-économique, Énergie Est tente de déterminer et de concilier les intérêts et les préoccupations des groupes autochtones pouvant être touchés par le Projet.

### **2.1 LE POINT SUR LES COMMUNAUTÉS ET LES ORGANISMES**

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement envers 166 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis. Depuis le dépôt du Rapport supplémentaire n° 2, aucune nouvelle communauté ou organisation n'a été identifiée pour des activités d'engagement relativement au Projet et aucun changement n'a été apporté à la représentation des communautés.

### **2.2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT**

Voici la liste des principales activités d'engagement entreprises par Énergie Est pendant la période de référence :

- partage de l'information sur l'état d'avancement du Projet avec les groupes autochtones, y compris l'annonce aux Premières Nations du dépôt par Énergie Est du Rapport supplémentaire n° 1 auprès de l'Office<sup>1</sup>
- traitement des préoccupations ou réponse aux questions liées aux activités d'engagement
- détermination et traitement de questions et de préoccupations supplémentaires ou en suspens

---

<sup>1</sup> Voir Appendice 2-6.

- poursuite des négociations, finalisation et conclusion des ententes sur le financement de la capacité et des ententes sur la collecte de renseignements avec les communautés et les organisations engagées des Premières Nations et des Métis
- élaboration des plans de travail et des protocoles des études sur le savoir traditionnel (ST) en collaboration avec les communautés participantes des Premières Nations et des Métis

### **2.2.1 Ententes sur le financement**

Comme indiqué dans le Volume 10 de la Demande, l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) constitue la principale forme d'entente sur le financement de la capacité en lien avec le processus d'engagement à l'égard des communautés et des organisations des Premières Nations et des Métis. Des lettres d'entente ont aussi servi à assurer un financement anticipé à certaines communautés pour faciliter la concrétisation rapide d'activités d'engagement.

Énergie Est continuera de mettre du financement à la disposition des organisations et des communautés des Premières Nations et des Métis afin d'encourager leur participation au programme d'engagement autochtone d'Énergie Est. Quoi qu'il en soit, Énergie Est s'est engagée et continuera de s'engager auprès des communautés et des organisations des Premières Nations et des Métis, que ces dernières aient ou non signé des EFEC. Pendant la période de référence, trois autres EFEC représentant trois communautés avaient été signées et 28 ententes de financement faisaient encore l'objet de négociations avec 32 communautés.

## **2.3 PROGRAMME SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES**

Énergie Est poursuit la mise en œuvre d'un programme de collecte de renseignements sur les CT auprès des communautés des Premières Nations et des Métis engagées à l'égard du Projet. Les activités de CT réalisées pendant la période de référence comprenaient l'élaboration et la conclusion de protocoles et de plans de travail additionnels sur les CT ainsi que le commencement et l'achèvement de recherches sur les CT. Des progrès ont été réalisés dans le cadre du Projet en date du 31 mars 2015, notamment :

- les travaux sur les budgets et les plans de travail pour 98 études sur les CT progressent bien au sein des parties;
- 72 ententes en lien avec des études sur les CT font l'objet d'intenses négociations ou ont déjà été finalisés;
- 38 études sur les CT sont en cours.

D'ici la fin de 2015, Energy East poursuivra sa collaboration avec les communautés participantes des Premières Nations et des Métis en se concentrant sur la conclusion

des plans de travail et des budgets pour les études sur les CT, sur la finalisation des ententes en lien avec les études sur les CT et sur le soutien du commencement de la recherche communautaire.

Énergie Est a l'intention d'envoyer en mai 2015 une lettre encourageant toutes les communautés participantes des Premières Nations et des Métis de prévoir la présentation des rapports provisoires sur les CT d'ici la fin du troisième trimestre de 2015 et la présentation des rapports définitifs sur les CT d'ici la fin de 2015. Cela permettra à Énergie Est d'intégrer les renseignements appropriés sur les CT et d'autres renseignements pertinents découlant des études sur les CT à la conception du Projet et de fournir une mise à jour de l'Utilisation traditionnelle des terres et des ressources (UTTR) à l'Office en 2016<sup>2</sup>.

En plus de son programme sur les CT, Énergie Est continuera de prendre note, lorsque cela est possible, des renseignements sur les CT et des questions, préoccupations et intérêts connexes qui pourraient être identifiés par les Premières Nations et les Métis au cours des activités liées au programme élargi d'engagement à l'égard des Autochtones dans le cadre du Projet.

## **2.4 INVESTISSEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS**

Par le biais de son programme d'investissement dans les communautés autochtones, Énergie Est poursuit le financement d'une variété d'initiatives, de programmes et d'événements communautaires au sein des communautés identifiées dans le cadre de son programme d'engagement à l'égard des Autochtones.

La stratégie d'investissement dans les communautés autochtones d'Énergie Est cible trois secteurs principaux : la sécurité, la communauté et l'environnement. Energy East continuera d'investir dans les communautés ainsi que dans des initiatives et des programmes locaux qui donnent des bénéfices durables aux communautés situées le long du corridor visé par le Projet.

Pendant la période de référence, Énergie Est a assuré le financement de multiples programmes et initiatives, comprenant notamment, mais sans en exclure d'autres :

- **Petite LNH** (Ontario) – 44<sup>e</sup> tournoi annuel de hockey de la Petite LNH à Mississauga en Ontario regroupant plus de 150 équipes et 3 000 joueurs. Il s'agit du plus grand tournoi de hockey pour jeunes Autochtones en Ontario.
- **Tobique Youth Centre** (Nouveau-Brunswick) – Don afin d'aider à la construction d'une infrastructure et de terminer les rénovations du centre jeunesse communautaire qui dessert plusieurs communautés autochtones de la région.

---

<sup>2</sup> Voir l'Annexe mise à jour des présentations supplémentaires en Appendice 1-1.

- **Essor : Conférence sur les carrières à l'intention des jeunes Autochtones** (Alberta) – Commandite. À la conférence Essor, les étudiants auront la possibilité de participer à des ateliers de travail stimulants sur l'emploi, d'explorer les options post-secondaires, de rencontrer des professionnels de l'industrie dans le cadre d'un salon professionnel interactif et d'obtenir des renseignements sur les programmes Indspire<sup>3</sup>.

## **2.5 AMÉLIORATION DES CAPACITÉS ET FORMATION**

Énergie Est continuera de travailler avec les groupes Autochtones engagés en vue de développer leurs capacités, en leur fournissant l'appui et les ressources nécessaires pour accroître leurs aptitudes à participer aux activités du Projet. Énergie Est continuera également d'appuyer les objectifs à long terme des communautés pour le développement et la formation des compétences.

Pendant la période de référence, Énergie Est s'est aussi associée à un entrepreneur spécialisé en environnement pour donner une séance de formation au Manitoba qui a procuré de la formation en santé et sécurité et des connaissances sur la préparation des sites de travail pour des études géotechniques à 31 membres des communautés des Premières Nations.

Pour encourager et permettre la participation des communautés au Projet, Énergie Est a collaboré et continuera de collaborer avec les organisations et les communautés engagées des Premières Nations et des Métis pour déterminer les besoins de formation en lien avec les possibilités d'emploi pendant les phases de pré-construction, de construction et de post-construction du Projet. Énergie Est et les principaux entrepreneurs collaboreront également avec ces organisations et communautés pour combler les besoins de formation identifiés dans le cadre de cette collaboration.

## **2.6 OCTROI DE CONTRATS ET EMPLOI**

Énergie Est continue de rencontrer les organisations et les communautés engagées des Premières Nations et des Métis pour encourager des possibilités d'octroi de contrats et d'emploi pour les entreprises autochtones et locales.

Pendant la période de référence, Énergie Est a assisté à 69 rencontres avec des dirigeants autochtones et 75 rencontres supplémentaires avec des entrepreneurs, des organisations et des fournisseurs autochtones en lien avec des possibilités d'octroi de contrat et d'emploi.

---

<sup>3</sup> Indspire est un organisme de bienveillance enregistré autochtone qui investit dans l'éducation des Autochtones pour les besoins à long terme de ces personnes, leurs familles et leurs communautés au Canada.

Les représentants de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est poursuivront les rencontres pour diffuser aux communautés engagées de l'information sur le programme d'embauche et d'octroi de contrats à l'intention des Autochtones. Des mises à jour régulières seront offertes afin de tenir les communautés informées sur les possibilités d'octroi de contrats, d'emploi et de formation et lancer le processus de pré-qualification des entrepreneurs potentiels.

## **2.7 RÉSULTATS DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT À CE JOUR**

Énergie Est poursuit la gestion des résultats de ses activités d'engagement à l'égard de chacun des groupes autochtones qui participent aux activités d'engagement conformément au processus décrit dans le Volume 10 de la Demande. Les commentaires supplémentaires propres au Projet qui ont été reçus des groupes autochtones seront examinés et intégrés à la conception et à la planification du Projet, dans la mesure possible sur le plan technique et économique.

Les pages qui suivent donnent un aperçu par province des intérêts et des préoccupations soulevés par les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis au cours des activités d'engagement pendant la période de référence. Bien que des intérêts et préoccupations supplémentaires ont été identifiés au moyen d'activités d'engagement depuis le dépôt de la Demande, Énergie Est a également relevé des intérêts et préoccupations récurrents identifiés dans le cadre des activités d'engagement en cours. D'autres renseignements sur les intérêts et les préoccupations soulevés dans chaque province, et sur la manière dont ils ont été ou seront traités, se trouvent dans les sommaires établis pour chaque communauté des groupes autochtones visés par un processus d'engagement. Voir le Tableau 2-1 pour les renvois aux annexes concernant les résumés de l'engagement à l'égard des Autochtones par province.

**Tableau 2-1 : Renvois aux annexes pour les activités d'engagement détaillées –  
par province**

Province	Résumé par communauté Renvois aux annexes
Alberta	2-7
Saskatchewan	2-8
Manitoba	2-9
Ontario	2-10
Québec	2-11
Nouveau-Brunswick	2-12
Nouvelle-Écosse	2-13

### 2.7.1 Alberta

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 12 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Alberta. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence :

- protection des sites utilisés à des fins traditionnelles ainsi que des sites archéologiques et des lieux sacrés;
- étendue, portée et exactitude des études sur les CT;
- possibilités de formation et d'emploi et de développement économique
- financement des activités d'engagement

### 2.7.2 Saskatchewan

En Saskatchewan, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 24 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiquées ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence :

- sécurité du pipeline;
- effets potentiels du Projet sur l'environnement et la santé des membres de la communauté;
- procédures d'intervention en cas d'urgence;
- coordination, échéancier et financement des activités d'engagement;
- griefs historiques
- sécurité de l'oléoduc et répercussions sur l'environnement;
- possibilité de formation, d'emploi et de développement économique;
- effets potentiels du Projet sur les lieux culturels et historiques et les activités traditionnelles le long de l'Emprise.

### **2.7.3 Manitoba**

Énergie Est poursuit des activités d'engagement auprès de 20 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis au Manitoba. Au cours de la période de référence, les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés lors des activités d'engagement :

- protocoles d'engagement avec les organisations représentatives et les communautés membres;
- griefs historiques;
- répercussions éventuelles sur le financement fédéral pour les communautés à la suite du Projet;
- possibilité de formation, d'emploi, d'approvisionnement et de développement économique;
- portée et logistique des études sur les CT;
- effets potentiels du Projet sur l'habitation, les routes, les infrastructures, les services;
- effets potentiels du Projet sur les terres visées par traités et les accommodements;
- coordination des activités d'engagement, niveaux de coordination, résultats, échéancier et financement de celles-ci;
- effets potentiels du Projet sur l'environnement, plus particulièrement sur l'eau;
- protection des sites utilisés à des fins traditionnelles ainsi que des sites archéologiques et des lieux sacrés.

### **2.7.4 Ontario**

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 66 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Ontario. Les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous ont été identifiés pendant la période de référence :

- protocoles d'engagement avec les organisations représentatives et les communautés membres;
- intégrité et sécurité du pipeline;
- effets potentiels sur les cours d'eau et les franchissements des cours d'eau;
- planification et exécution des interventions en cas d'urgence;
- responsabilité en cas de déversement;
- effets potentiels du Projet sur les activités et les sites traditionnels, sur les droits issus de traités, sur la culture et sur les intérêts des Autochtones;

- possibilités de formation, d'emploi, d'approvisionnement et de développement économique;
- excavations de vérification de l'intégrité au cours du processus de conversion proposé;
- approche adoptée par Énergie Est par rapport aux évaluations archéologiques et environnementales;
- confidentialité des études sur le savoir traditionnel;
- proximité du pipeline au bassin hydrographique de l'Arctique
- processus réglementaire de l'ONÉ;
- abandon du pipeline.

#### **2.7.5 Québec**

Au Québec, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 23 communautés et organisations des Premières Nations. Pendant la période de référence, les activités d'engagement ont permis d'identifier les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous :

- effets possibles sur les territoires traditionnels, les activités et les sites traditionnels, notamment les sites d'intérêt archéologique;
- caractère adéquat des consultations par les autorités compétentes provinciales et fédérales;
- possibilités de formation, de partenariats commerciaux et d'emploi pour les communautés touchées par le Projet;
- coordination, échéanciers et financement des activités d'engagement;
- report des échéances concernant l'étude sur les CT;
- effets potentiels du Projet sur l'environnement, plus particulièrement les terres humides, les franchissements des cours d'eau et la faune;
- les répercussions de l'augmentation de la navigation de pétroliers sur le fleuve St-Laurent sur le tourisme et la pêche.

#### **2.7.6 Nouveau-Brunswick**

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de 16 communautés et organisations des Premières Nations au Nouveau-Brunswick. Au cours de la période de référence, les activités d'engagement ont permis d'identifier les sujets d'intérêt et les préoccupations indiqués ci-dessous :

- financement des capacités pour les activités d'engagement;
- procédures d'intervention en cas d'urgence;

- possibilités de formation, d'emploi et de développement économique;
- accès aux terres de l'Emprise pour les activités traditionnelles;
- effets environnementaux du terminal maritime sur les Premières Nations, y compris les répercussions sur les entreprises commerciales et les activités culturelles;
- effets sur les plans et les cours d'eau;
- déversements et processus de détection des fuites.

### **2.7.7 Nouvelle-Écosse**

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de quatre communautés des Premières Nations en Nouvelle-Écosse par l'entremise du Mi'kmaq Rights Initiative. Pendant la période de référence, ces communautés n'ont soulevé aucune question ou préoccupation se rapportant au Projet.

## **2.8 PROCHAINES ÉTAPES**

Les activités de partage d'information et de sensibilisation du programme d'engagement se poursuivront pendant le processus réglementaire de l'Office et pendant les phases de construction et d'exploitation du Projet. Énergie Est continuera en outre de répondre aux questions et aux commentaires des groupes autochtones engagés et d'identifier et de traiter les intérêts et les préoccupations soulevées par ces derniers.

Énergie Est continuera de fournir à l'Office de l'information sur les activités d'engagement en lien avec le Projet tout au long du processus des audiences réglementaires, notamment :

- information sur la réception et l'examen par Énergie Est des rapports sur les CT transmis par les communautés et les organisations participantes des Premières Nations et des Métis et sur le résultat des discussions relatives aux mesures d'atténuation appropriées;
- information sur l'élaboration des mesures d'atténuation ou des ajustements en lien avec la conception du Projet;
- information par le biais de dépôts supplémentaires auprès de l'Office de rapports sur les CT;
- information sur les possibilités de développement économique ciblé (p. ex., développement des capacités, formation et emploi, octroi de contrats, investissement communautaire) en collaboration avec les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis.

## **Annexe Vol 2-7**

### **Sommaire des engagements des communautés autochtones – Alberta**

**CONTENU**

<b>1.0</b>	<b>TRIBU DES BLOOD .....</b>	<b>1</b>
<b>2.0</b>	<b>TRIBU ERMINESKIN .....</b>	<b>2</b>
<b>3.0</b>	<b>PREMIÈRE NATION DE FROG LAKE.....</b>	<b>4</b>
<b>4.0</b>	<b>TRIBU DE LOUIS BULL .....</b>	<b>4</b>
<b>5.0</b>	<b>MÉTIS NATION OF ALBERTA.....</b>	<b>6</b>
<b>6.0</b>	<b>PREMIÈRE NATION DE MONTANA .....</b>	<b>7</b>
<b>7.0</b>	<b>PREMIÈRE NATION PIIKANI.....</b>	<b>8</b>
<b>8.0</b>	<b>NATION CRIE DE SADDLE LAKE.....</b>	<b>9</b>
<b>9.0</b>	<b>NATION CRIE DE SAMSON .....</b>	<b>10</b>
<b>10.0</b>	<b>NATION SIKSIKA .....</b>	<b>11</b>

Les résumés suivants décrivent les intérêts et les préoccupations soulevés par les communautés et organisations des Premières nations et des Métis en Alberta lors des activités d'engagement qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015 (période de référence).

## 1.0 TRIBU DES BLOOD

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Tribu des Blood depuis juillet 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a communiqué avec le consultant en matière de connaissances traditionnelles (CT) de la Tribu des Blood afin de discuter de l'état de la proposition sur les CT faite à l'égard du travail pour le Projet. Les discussions ont également porté sur la nécessité d'avoir recours à un principal entrepreneur afin de superviser la sécurité si la Tribu des Blood propose d'effectuer du travail de terrain sur les terres de la Couronne présentement occupées.

Également en janvier 2015, Énergie Est a indiqué que ses consultants en environnement étaient les seuls admissibles à agir à titre de principal entrepreneur de sécurité sur le terrain, mais que la cueillette de renseignements et les rapports seraient toujours effectués indépendamment par la Tribu des Blood et son consultant. Le Coordonnateur en consultation de la Tribu des Blood a demandé quelles étaient les exigences de sécurité qui devaient être respectées afin de pouvoir agir à titre de principal entrepreneur de sécurité. Énergie Est a effectué un suivi de cette demande en avril 2015 et a fourni les renseignements demandés.

Suite à une demande faite en ce sens en janvier 2015, Énergie Est a envoyé, en février 2015, un courriel au Coordonnateur en consultation de la Tribu des Blood concernant le budget de l'étude sur les CT menée dans le cadre du Projet. Lors d'échanges subséquents, la Tribu des Blood et Énergie Est ont étudié le budget proposé sans toutefois en venir à une entente. Par la suite, la Tribu des Blood a manifesté à Énergie Est son opposition au Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Tribu des Blood dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **2.0 TRIBU ERMINESKIN**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Tribu Ermineskin depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a discuté de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) avec le Coordonnateur en consultation de la Tribu Ermineskin. Ces discussions ont porté sur les commentaires de la Tribu Ermineskin à l'égard du rapport d'activités sur le terrain présenté en décembre 2014, sur l'Entente de partage d'information signée par le Chef en mai 2014 et sur le travail à venir.

En janvier 2015, des membres de l'équipe responsable des activités d'engagement avec les Autochtones et de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est ont rencontré le Chef et son Conseil, le Coordonnateur en consultation et le directeur d'Ermineskin Resource Development Ltd., ainsi que des représentants de ses partenaires de coentreprise, afin de discuter de la mise en place d'un camp de formation sur la réserve qui offrirait aux membres de la communauté diverses formations dans le secteur des services dispensés dans les camps. Énergie Est s'est engagée à organiser une rencontre entre la Tribu Ermineskin et des représentants du programme de renforcement des capacités et de formation des Autochtones pour le Projet. Les occasions d'obtenir des contrats d'approvisionnement ou autres contrats dans le cadre du Projet ainsi que les types de services qui pourraient être requis une fois le Projet approuvé ont fait l'objet de discussions. Des questions relatives à la sélection du principal entrepreneur ainsi que d'autres questions relatives à l'approvisionnement ont également été répondues à la rencontre et la brochure sur les occasions contractuelles pour les Autochtones d'Énergie Est a été distribuée.

En février 2015, des membres de l'équipe d'Énergie Est responsable des activités d'engagement auprès des Autochtones et des responsables du programme de renforcement des capacités et de formation des Autochtones ont rencontré le Coordonnateur en consultation et le technicien en CT de la Tribu Ermineskin, ainsi que leurs partenaires de coentreprise, afin de discuter des possibilités de renforcement des capacités telles que la formation et les occasions d'emploi liées au Projet. Suite à cette rencontre, la Tribu Ermineskin a présenté une proposition à Énergie Est qui est présentement à l'étude.

En mars 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Coordonnateur en consultation de la Tribu Ermineskin afin d'effectuer un suivi de la signature de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et de demander au Chef et à son Conseil s'ils souhaitaient recevoir des renseignements supplémentaires

à propos du Projet. Par l'entremise d'échanges de courriels, Énergie Est a demandé la tenue d'une réunion afin de discuter de l'étude sur les CT et a également indiqué que le consultant en environnement d'Énergie Est avait fourni une ébauche du rapport et des conclusions de l'étude sur les CT de la Tribu Ermineskin. Le membre de l'équipe responsable des activités d'engagement auprès des Autochtones a indiqué que le Gestionnaire de projet d'Énergie Est avait été avisé que certains secteurs importants avaient été détectés pendant l'étude sur le terrain effectuée dans le cadre de l'étude sur les CT, et qu'Énergie Est souhaite travailler avec la Tribu Ermineskin et entreprendre des discussions relativement au rapport et à ses conclusions.

En mars 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Coordonnateur en consultation et au technicien en CT de la Tribu Ermineskin relativement aux modifications et à la publication du rapport de l'étude sur les CT à l'égard du Projet. La Tribu Ermineskin a répondu qu'elle étudiait toujours le rapport sur les CT, soulignant que celui-ci n'avait pas encore été approuvé et que le Chef et le Conseil de la Tribu Ermineskin étaient les seuls à pouvoir l'approuver.

Dans un courriel envoyé au consultant en environnement d'Énergie Est, le Coordonnateur en consultation de la Tribu Ermineskin a fait part de ses préoccupations à l'égard de la portée et de l'exhaustivité du rapport sur les CT, de son utilisation de représentations visuelles dans des zones touchées et de l'accès par des terres privées au lac Sounding. Le souhait de mener une véritable consultation dans la région du lac Sounding a également été mentionné.

Le Coordonnateur en consultation de la Tribu Ermineskin a demandé la tenue d'une réunion avec Énergie Est et les participants à l'étude afin de traiter ces enjeux. Le consultant en environnement d'Énergie Est a convenu qu'une réunion serait utile et s'est engagé à examiner plus en détail les enjeux soulevés.

Le Coordonnateur en consultation de la Tribu Ermineskin a envoyé un courriel à Énergie Est et a fait état d'enjeux supplémentaires à propos du rapport sur les CT préparé par le consultant en environnement d'Énergie Est, plus précisément le fait que le rapport ne reflète pas toutes les données recueillies dans la région d'Hardisty ou dans la partie sud du nouveau tronçon du Projet en Alberta. Énergie Est a indiqué que son consultant en environnement communiquerait avec le coordonnateur relativement à cette question. Pendant presque tout le mois de mars 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a été incapable, en raison des horaires de congé, de communiquer avec le Coordonnateur en consultation pour discuter des préoccupations relatives à l'étude sur les CT. Énergie Est continue de traiter les enjeux et cette question avec le consultant en environnement et le Coordonnateur en consultation de la Tribu Ermineskin.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Tribu Ermineskin dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa

connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **3.0 PREMIÈRE NATION DE FROG LAKE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Frog Lake depuis août 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a rencontré les consultants en connaissances traditionnelles (CT) de la Première Nation de Frog Lake afin de leur fournir une mise à jour de la portion albertaine du Projet et un résumé des exigences relatives au rapport sur les CT.

À la rencontre, Énergie Est a examiné les cartes-tracé environnementales détaillées tirées de l'Évaluation environnementale et socio-économique du Projet. La Première Nation de Frog Lake a fait part de ses préoccupations concernant l'ampleur du développement dans la région d'Hardisty, Alberta, et a indiqué qu'un site archéologique important avait été identifié à proximité d'un site de terminal de réservoirs d'un autre projet mené à Hardisty. Énergie Est a indiqué qu'il savait que ce site avait été étudié et creusé pour un autre pipeline proposé dont le tracé passe par le site d'Hardisty.

La Première Nation de Frog Lake a demandé des exemplaires de l'aperçu archéologique et de l'évaluation des répercussions du Projet près du site d'Hardisty. La Première Nation de Frog Lake a également mentionné qu'elle aimerait entreprendre les travaux relatifs à l'étude sur les CT et qu'elle attend une proposition de recherche d'une société d'experts-conseils potentielle qu'elle transmettra à Énergie Est une fois qu'elle l'aura reçue. Énergie Est a accepté d'examiner et d'élaborer un plan de travail pour les CT à l'intention de la Première Nation de Frog Lake. La proposition a été reçue par Énergie Est en avril 2015 et est à l'étude.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Frog Lake dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **4.0 TRIBU DE LOUIS BULL**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Tribu de Louis Bull depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la

part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé un courriel au Coordonnateur en consultation de la Tribu de Louis Bull afin de fixer une date pour l'examen du rapport sur les connaissances traditionnelles (CT). Un exemplaire du rapport sur les CT devant être examiné a été joint au courriel.

Le 3 février 2015, le Coordonnateur en consultation de la Tribu de Louis Bull a avisé Énergie Est que l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) relative aux activités d'engagement menées dans le cadre du Projet avait été signée par les dirigeants de la communauté.

En février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a rencontré les Anciens de la Tribu de Louis Bull afin d'examiner le rapport sur les CT préparé dans le cadre du Projet. Les Anciens ont reçu un exemplaire du rapport sur les CT afin de l'examiner. Une présentation PowerPoint a été faite et des questions ont été posées aux Anciens au sujet du rapport sur les CT. Les Anciens ont répondu aux questions, fourni des précisions et discuté des renseignements qu'ils souhaitent retirer du rapport sur les CT. Les Anciens ont expliqué qu'ils aimeraient qu'Énergie Est offre une présentation technique portant sur la conception technique du Projet, y compris sur les types de matériaux qu'elle propose d'utiliser, la largeur de la canalisation, la profondeur de l'enfouissement de la canalisation et les mesures mises en place afin de surveiller les déversements potentiels de pétrole.

Suite à la rencontre avec les Anciens, le consultant en environnement d'Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation de la Tribu de Louis Bull afin de discuter de la réunion d'examen du rapport et de fournir une copie de la présentation PowerPoint et des exemplaires du rapport sur les CT aux participants à l'étude sur les CT qui n'étaient pas présents lors de la réunion d'examen du rapport. Le Coordonnateur en consultation a accepté de compiler les commentaires des participants absents relativement au rapport sur les CT. Le Coordonnateur en consultation a demandé que le rapport sur les CT finalisé soit présenté au Chef et au Conseil dans la dernière semaine de mars 2015. Le consultant en environnement d'Énergie Est a accepté et a fourni une entente de partage d'information au Coordonnateur en consultation.

À la fin de février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé au Coordonnateur communautaire de la Tribu de Louis Bull un courriel comportant les notes de la réunion d'examen du rapport sur les CT à laquelle ont pris part les Anciens et s'est engagé à transmettre à Énergie Est la demande pour une présentation technique. Le consultant en environnement d'Énergie Est a confirmé que chaque participant à l'étude sur les CT avait reçu un exemplaire de l'ébauche du rapport sur les CT de la Tribu de Louis Bull, dans lequel figurait des données à vérifier et des commentaires à donner dans les 30 jours, et qu'une fois le rapport sur les CT finalisé,

des exemplaires de celui-ci seraient fournis au Chef et au Conseil de la Tribu de Louis Bull à des fins d'examen.

En mars 2015, Énergie Est a reçu du Conseil de bande de la Tribu de Louis Bull une résolution signée relativement à l'EFEC et a confirmé qu'elle organiserait des rencontres trimestrielles avec le Chef et le Conseil.

À la fin de mars 2015, la Tribu de Louis Bull s'est engagée à remettre les commentaires des participants à l'étude sur les CT au consultant en environnement d'Énergie Est.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la tribu de Louis Bull dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **5.0 MÉTIS NATION OF ALBERTA**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Métis Nation of Alberta depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a communiqué avec le coordonnateur de l'étude sur l'utilisation traditionnelle du territoire de la Métis Nation of Alberta – Région 3 à propos des échéances de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT).

En février 2015, Énergie Est a précisé auprès du président de la Métis Nation of Alberta – Région 3 que, conformément aux directives de la Métis Nation of Alberta, Énergie Est a conclu des plans de travail uniquement avec les Régions, mais que le financement était fourni pour ces plans de travail afin de s'assurer que des réunions soient organisées avec des membres de la communauté afin de partager des renseignements. Énergie Est a expliqué que, bien que des plans de travail aient pu être élaborés avec des membres de la communauté dans le cadre d'autres projets, la pratique habituelle d'Énergie Est à l'échelle du Canada est de conclure des plans de travail au niveau régional (Région 2 et Région 3) seulement.

À la fin de février 2015, le président de la Métis Nation of Alberta – Région 3 a voulu obtenir des précisions quant à la décision d'Énergie Est de ne pas conclure de plans de travail directement avec les membres de la communauté métisse dans le cadre du Projet. Énergie Est a indiqué que la décision de conclure des plans de travail au niveau régional était la même pour l'ensemble du Projet et qu'elle était, jusqu'à maintenant, appuyée par la Métis Nation of Alberta et les Régions. Énergie Est a

indiqué que des rencontres avec les membres de la communauté étaient incluses dans le plan de travail de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et a demandé au président de déterminer les meilleures dates pour tenir des séances d'information avec les membres de la communauté.

En mars 2015, le coordonnateur de l'étude sur l'utilisation traditionnelle du territoire de la Métis Nation of Alberta – Région 3 a communiqué avec le consultant en environnement d'Énergie Est relativement à l'emplacement d'un site de CT non identifié et a demandé à ce dernier si ce site avait été répertorié dans de précédentes études sur les CT. Le consultant en environnement d'Énergie Est a confirmé que le site de CT n'avait pas été identifié sur les cartes de CT, mais qu'il avait été répertorié antérieurement dans une étude sur les CT effectuée en 2011. Énergie Est a fourni cette information et a sollicité l'aide du coordonnateur de l'étude sur l'utilisation traditionnelle du territoire pour les étapes à venir.

En mars 2015, la Métis Nation of Alberta – Région 3 a fourni à Énergie Est une mise à jour du rapport sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Métis Nation of Alberta dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **6.0 PREMIÈRE NATION DE MONTANA**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première nation de Montana depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Gestionnaire de la consultation et des terres de la Première nation de Montana afin de fournir une mise à jour du Projet, notamment en ce qui a trait au dépôt de la Demande et aux renseignements supplémentaires. De plus, il a été question des renseignements généraux relatifs aux exigences d'assurance en matière d'emploi qui doivent être respectées pour entreprendre l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) du Projet.

En mars 2015, Énergie Est et la Première nation de Montana se sont rencontrées afin d'étudier les possibilités qui s'offrent à cette dernière pour obtenir l'assurance en matière d'emploi nécessaire pour entreprendre l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) à l'égard du Projet, et ont également abordé la possibilité de mener une étude sur les CT indépendante.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première nation de Montana dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **7.0 PREMIÈRE NATION PIIKANI**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première nation Piikani depuis juillet 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation et le Gestionnaire en consultation de la Première nation Piikani afin de discuter du plan de travail et du budget de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT). L'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) a également fait l'objet de discussions. Le Coordonnateur en consultation a indiqué que la Lettre d'entente relative aux activités d'engagement à l'égard du Projet avait été signée et que la communauté souhaiterait obtenir plus de renseignements sur le système d'inscription des fournisseurs afin que les entrepreneurs de la communauté puissent s'inscrire. Énergie Est et la communauté ont également discuté, lors de cette rencontre, du rôle du consultant en environnement d'Énergie Est dans le cadre de l'étude sur les CT.

Le Coordonnateur en consultation a demandé des renseignements à propos de la possibilité d'obtenir de la formation technologique pour la Première nation. Énergie Est a indiqué qu'une proposition était nécessaire pour obtenir une telle formation et a offert d'aider la communauté à entrer en communication avec les personnes-ressources appropriées. Le Coordonnateur en consultation a demandé que l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est participe à une prochaine séance d'information avec la communauté et a indiqué que plusieurs membres de celle-ci auraient des questions à propos de l'emploi.

En mars 2015, le Coordonnateur en consultation de la Nation Piikani a envoyé un courriel à Énergie Est contenant l'ébauche de l'EFEC à des fins d'examen. Une rencontre a été demandée afin d'examiner l'EFEC et aborder des questions et des préoccupations. Énergie Est s'est engagée à tenir une rencontre en avril 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première nation Piikani dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## 8.0 NATION CRIE DE SADDLE LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Crie de Saddle Lake depuis septembre 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation de la Nation Crie de Saddle Lake afin de discuter du Projet. La communauté a indiqué que le Projet toucherait aux territoires ancestraux de la Nation Crie de Saddle Lake, qu'elle était intéressée à participer à une étude sur les connaissances traditionnelles (CT) et que ce sont les franchissements de rivières qui présentent le plus d'intérêt pour la communauté. Énergie Est a répondu à des questions relatives aux exigences de sécurité applicables au travail sur le terrain effectué dans le cadre de l'étude sur les CT. Le Coordonnateur en consultation a également demandé qu'un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est communique avec lui afin de discuter des occasions d'affaires et d'emploi relatives au Projet. Par suite de la rencontre, Énergie Est a transmis des fichiers de forme du nouveau tronçon albertain du pipeline au Coordonnateur en consultation. De plus, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est a répondu à la demande de la Nation Crie de Saddle Lake et lui a fourni les coordonnées de personnes-ressources avec qui discuter des occasions d'affaires et d'emploi.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a participé, avec le Coordonnateur en consultation et le Coordonnateur en connaissances traditionnelles de la Nation Crie de Saddle Lake, à une réunion d'établissement de la portée des incidences qui a eu lieu à Edmonton, AB, et lors de laquelle les discussions ont porté sur l'étude sur les CT à l'égard du Projet. Le Coordonnateur en consultation a accepté de fournir au consultant en environnement d'Énergie Est une série de questions types à examiner afin de s'assurer que la méthodologie de l'étude sur les CT correspond à la méthodologie utilisée par la communauté. Le consultant en environnement d'Énergie Est s'est engagé à envoyer des modèles d'entrevues et de plans de travail sur le terrain. Le Coordonnateur en consultation a déclaré que le travail sur le terrain s'effectuerait au printemps 2015 et porterait principalement sur 27 franchissements de cours d'eau.

Le consultant en environnement d'Énergie Est a fourni l'Entente de partage d'information et la description du Projet Énergie Est à la Nation Crie de Saddle Lake. Les exigences d'assurance en matière d'emploi ont également fait l'objet de discussions.

La Nation Crie de Saddle Lake a indiqué que les cérémonies devraient être incluses dans le budget et que le consultant en environnement d'Énergie Est devrait fournir du tabac de cérémonie aux détenteurs du savoir durant le travail sur le terrain. Énergie

Est a indiqué qu'elle s'efforcera d'incorporer ces pratiques et protocoles culturels au plan de travail de l'étude sur les CT.

En février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé un courriel au Coordonnateur en consultation de la Nation Crie de Saddle Lake afin d'effectuer un suivi de l'information présentée à la réunion d'établissement de la portée des incidences du 27 janvier 2015.

En février 2015, le Coordonnateur en consultation de la Nation Crie de Saddle Lake a demandé au consultant en environnement d'Énergie Est de commencer le processus de cartographie.

En mars 2015, le Coordonnateur en consultation de la Nation Crie de Saddle Lake a communiqué avec le consultant en environnement d'Énergie Est et a mentionné que les entrevues pour l'étude sur les CT avaient commencé. Le consultant en environnement d'Énergie Est a fourni un guide d'entrevue à l'égard des CT, un modèle d'enregistrement des données d'entrevues et un modèle d'enregistrement des données recueillies sur le terrain. Le consultant en environnement d'Énergie Est a expliqué que ce guide et ces modèles ne doivent pas obligatoirement être utilisés ou peuvent être modifiés au besoin s'ils ne s'harmonisent pas bien avec la méthodologie de la communauté.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Crie de Saddle Lake dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **9.0 NATION CRIE DE SAMSON**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Crie de Samson depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a transmis la lettre d'entente afin qu'elle soit examinée par la Nation Crie de Samson. Par la suite, le Coordonnateur en consultation de la Nation Crie de Samson a transmis à Énergie Est la lettre d'entente relative aux activités d'engagement menées dans le cadre du Projet datée du 16 janvier 2015, un exemplaire de l'ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), une copie du plan de travail de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT), le budget de l'étude sur les CT et une autre lettre d'entente datée du 18 juillet 2013 à des fins de référence. Des discussions ont eu lieu à propos de l'EFEC.

En février 2015, le Coordonnateur en consultation de la Nation Crie de Samson a indiqué que les entrevues menées dans le cadre de l'étude sur les CT étaient terminées et qu'un rapport provisoire serait envoyé à Énergie Est au plus tard à la fin de février.

En mars 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation de la Nation Crie de Samson afin de discuter du rapport sur les CT et de la possibilité d'effectuer du travail sur le terrain au printemps 2015. La Nation Crie de Samson a indiqué que son assistant en matière d'utilisation traditionnelle des terres compile actuellement les données de 17 groupes de chasseurs qui ont complété le travail sur le terrain, ainsi que les données de certaines entrevues récentes, et pourrait avoir besoin d'aide pour la rédaction du rapport provisoire. Énergie Est a accepté de fournir à la Nation Crie de Samson toute l'aide dont elle aurait besoin.

Le Coordonnateur en consultation a mentionné la possibilité d'intégrer au rapport sur les CT du Projet des données recueillies dans le cadre d'études menées pour d'autres pipelines et a indiqué son intention de fournir un rapport provisoire à Énergie Est et de demander des fonds supplémentaires afin que des herboristes effectuent du travail sur le terrain en juillet ou au début d'août 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Crie de Samson dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **10.0 NATION SIKSIKA**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Siksika depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a transmis le plan de travail et le budget de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) à la Nation Siksika et a indiqué que l'EFEC prévoyait le financement nécessaire à la création d'un poste d'agent de liaison communautaire.

Énergie Est a communiqué avec le Gestionnaire de la consultation et le technicien de l'utilisation traditionnelle des terres de la Nation Siksika afin de les informer que le consultant choisi par cette dernière ne rencontrait pas toutes les exigences requises pour être admissible à titre de principal entrepreneur de sécurité pour l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT). Énergie Est a indiqué que seul le consultant en environnement d'Énergie Est pouvait agir à titre de principal entrepreneur de sécurité

pour l'étude sur les CT, mais que les entrevues, le travail sur le terrain et le rapport sur les CT seraient réalisés par l'équipe de la Nation Siksika et le consultant qu'elle a choisi. La Nation Siksika a fait part de ses préoccupations par rapport au fait que ce soit le consultant en environnement d'Énergie Est qui soit responsable de la composante de sécurité principale du travail sur le terrain effectué dans le cadre de l'étude sur les CT. Énergie Est a indiqué que même si son consultant en environnement n'était pas tenu d'être présent pendant le travail sur le terrain, toutes les conditions en matière de sécurité contenues dans l'entente sur les CT doivent être respectées et que tous les entrepreneurs sont assujettis à cette exigence.

En février 2015, Énergie Est a envoyé par courriel un exemplaire de l'EFEC et du plan de travail mis à jour au Gestionnaire de la consultation de la Nation Siksika. Énergie Est a également abordé les préoccupations de la Nation Siksika par rapport au fait que ce soit le consultant en environnement d'Énergie Est qui agisse à titre de principal entrepreneur pour le travail effectué dans le cadre de l'étude sur les CT. Énergie Est a indiqué que le rôle de son consultant en environnement se limite à la mise en place d'un processus visant à confirmer que la communauté respecte toutes les exigences légales pour que le travail s'effectue de manière sécuritaire dans la zone touchée par l'étude.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré les représentants de la Nation Siksika afin de discuter d'initiatives en matière de formation et de renforcement des capacités menées dans le cadre du Projet. La Nation Siksika a indiqué qu'elle enverrait une proposition relative à la formation à Énergie Est.

Plus tard en mars 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil de la Nation Siksika afin de discuter du Projet. Énergie Est a présenté un aperçu du tronçon albertain du Projet qui portait notamment sur : les renseignements généraux relatifs au Projet, les emplacements des stations de pompage, le processus réglementaire de l'Office national de l'énergie (ONÉ) et les occasions d'affaires potentielles. Les parties ont également discuté des détails du plan de travail de l'EFEC ainsi que des échéanciers des études sur les CT. Des questions relatives aux échéanciers du Projet, au processus de l'ONÉ et aux possibilités d'emploi et de formation ont été répondues par Énergie Est pendant la rencontre.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Siksika dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **Annexe Vol 2-8**

### **Sommaire des engagements des communautés autochtones – Saskatchewan**

---

**CONTENU**

1.0	PREMIÈRE NATION DE NEKANEET .....	1
2.0	PREMIÈRE NATION DE CARRY THE KETTLE.....	1
3.0	PREMIÈRE NATION DE COWESSESS.....	4
4.0	PREMIÈRE NATION GEORGE GORDON.....	5
5.0	PREMIÈRE NATION DE KAHKEWISTAHAW.....	5
6.0	PREMIÈRE NATION DE KAWACATOOSE.....	6
7.0	PREMIÈRE NATION DE LITTLE BLACK BEAR.....	7
8.0	MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN.....	8
9.0	MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L’EST 3.....	9
10.0	MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L’OUEST 3.....	9
11.0	PREMIÈRE NATION DE MUSCOWPETUNG .....	10
12.0	PREMIÈRE NATION DE MUSKOWEKWAN .....	10
13.0	PREMIÈRE NATION D’OCEAN MAN .....	11
14.0	PREMIÈRE NATION D’OCHAPOWACE .....	11
15.0	PREMIÈRE NATION D’OKANESE.....	12
16.0	PREMIÈRE NATION DE PASQUA NO 79 .....	13
17.0	NATION CRIE PEEPEEKISIS NO 81 .....	15
18.0	PREMIÈRE NATION NAKOTA DE PHEASANT RUMP.....	15
19.0	PREMIÈRE NATION DE PIAPOT .....	16
20.0	PREMIÈRE NATION DE POUNDMAKER.....	17
21.0	PREMIÈRE NATION DE SAKIMAY .....	19
22.0	NATION DAKOTA DE STANDING BUFFALO .....	19
23.0	NATION CRIE STAR BLANKET .....	19
24.0	PREMIÈRE NATION DE WHITE BEAR .....	20

Les sommaires suivants décrivent les intérêts et les préoccupations liés au Projet soulevés par les communautés et les organismes des Premières Nations et des Métis en Saskatchewan lors des activités d'engagement qui ont eu lieu du 1er janvier 2015 au 31 mars 2015 (période de référence).

## **1.0 PREMIÈRE NATION DE NEKANEET**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Nekaneet depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a rencontré des conseillers élus de la Première Nation de Nekaneet afin de discuter de la réalisation d'une étude sur les connaissances traditionnelles (CT) dans le cadre du Projet. Les conseillers ont indiqué qu'ils souhaitent que les guérisseurs traditionnels de la Première Nation de Nekaneet participent à l'étude, et ils ont communiqué le protocole de la Première Nation de Nekaneet à Énergie Est dans le cadre de leur demande de participation au Projet. Des descriptions détaillées du Projet et du programme de participation des Autochtones aux travaux menés sur le terrain ont été fournies.

En mars 2015, des représentants d'Énergie Est ont rencontré des représentants et des Anciens de la Première Nation de Nekaneet dans la réserve de la Première Nation de Sweet Grass afin de participer à une cérémonie de la suerie. Au cours de la rencontre, des préoccupations de nature générale ont été soulevées au sujet de la gérance de l'environnement. Par la suite, la Première Nation de Nekaneet a indiqué qu'étant donné que le pipeline existant est situé sous la zone de labourage et que ses droits territoriaux n'ont pas été abolis par un traité, elle considère que le pipeline existant traverse ses terres.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la tribu de Louis Bull dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **2.0 PREMIÈRE NATION DE CARRY THE KETTLE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Carry The Kettle depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a répondu par écrit à la lettre que le Chef de la Première Nation de Carry The Kettle lui a fait parvenir en décembre 2014 et a fourni de l'information sur le but de la lettre d'entente (LE) transmise en 2013 et offert de revoir l'offre de financement des capacités proposé dans la LE, en vue de soutenir des activités permettant d'élaborer un processus d'engagement convenu d'un commun accord. Énergie Est a également fourni un aperçu de l'objectif du projet d'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Énergie Est a indiqué qu'elle souhaitait discuter à l'occasion de la prochaine rencontre de la proposition de budget relative à l'EFEC faite par la Première Nation de Carry The Kettle le 25 novembre 2014 afin de mieux comprendre les besoins en ressources de la Première Nation. Énergie Est a également répondu aux questions et aux préoccupations soulevées au sujet de la coordination des rencontres entre les parties, et elle a réaffirmé son engagement à collaborer en temps utile avec la Première Nation de Carry The Kettle afin de soutenir les efforts communs déployés pour conclure une entente à l'égard du Projet.

En janvier 2015, Énergie Est et des représentants de la Première Nation de Carry The Kettle ont participé à une conférence téléphonique dans le cadre de laquelle ils ont discuté du financement associé à la LE et à l'EFEC. La Première Nation de Carry The Kettle a indiqué que, compte tenu de la modification prévue du service et du fait que le pipeline traverse les terres de la Réserve, les études sur les mesures d'intervention d'urgence, l'environnement et la santé faisaient partie des priorités de la communauté. Énergie Est a informé la Première Nation de Carry The Kettle que de l'information supplémentaire sur ces sujets serait fournie ultérieurement. Au cours d'une rencontre subséquente tenue en janvier, la Première Nation de Carry The Kettle a réitéré ses inquiétudes sur la santé et a demandé qu'Énergie Est mène une étude afin de déterminer les incidences potentielles du Projet sur la santé des membres de la communauté. Elle a suggéré que cette étude soit réalisée en collaboration avec Santé Canada et d'autres partenaires de l'industrie. Énergie Est a convenu de discuter davantage de la possibilité de réaliser une étude sur la santé en collaboration avec des tiers.

Les sujets suivants ont également été abordés au cours de la rencontre :

- le caractère adéquat des mesures d'intervention d'urgence en cas de fuite ou de déversement;
- la demande de la communauté de créer une coentreprise avec un partenaire de l'industrie afin de réaliser l'étude sur les CT;
- la tenue de rencontres communautaires afin de communiquer l'information sur le Projet;
- le poste d'agent de liaison avec la communauté pour le Projet, tel qu'il doit être financé aux termes de l'EFEC.

La communauté a soulevé les questions et les préoccupations suivantes :

- la notification des activités d'exploitation et d'entretien devant être exécutées sur l'emprise;
- les incidences de la conversion proposée et de la modification du service sur les obligations liées aux servitudes existantes;
- le plan d'Énergie Est pour contrer la détérioration du pipeline.

Énergie Est a fourni de l'information sur l'intégrité et la composition de la conduite existante et a convenu de fournir des réponses et de l'information relativement aux autres questions.

Outre ces questions, Énergie Est a fourni de l'information sur le financement supplémentaire des capacités disponible pour les projets d'investissement dans les communautés et sur les programmes de formation et d'emploi potentiels. Les entretiens ont également porté sur la formation relative au Projet fournie par l'intermédiaire du Saskatchewan Indian Institute of Technologies dans le cadre d'un partenariat avec une autre Première Nation, ainsi que sur l'élaboration de stratégies d'emploi à long terme.

En janvier 2015, Énergie Est a par ailleurs reçu des dirigeants de la Première Nation de Carry The Kettle la confirmation qu'en raison de la proximité du Projet aux territoires traditionnels et aux terres de la Réserve de la communauté, la Première Nation de Carry The Kettle souhaite un engagement plus direct, par l'intermédiaire des membres de son conseil, afin de discuter du Projet. Les dirigeants ont également confirmé la réception de la LE en juin 2014 et indiqué qu'ils avaient entrepris des démarches organisationnelles internes afin de préparer le processus d'engagement.

En février 2015, des membres de la haute direction du Projet ont rencontré le Conseil élu de la Première Nation de Carry The Kettle afin de discuter du processus d'engagement, de la LE et de l'EFEC. Par la suite, Énergie Est a transmis une LE et un projet de Résolution du Conseil de bande (RCB) à la Première Nation de Carry The Kettle. Le membre de la haute direction d'Énergie Est chargé du processus d'engagement avec les communautés autochtones et le conseiller de la Première Nation de Carry The Kettle ont confirmé la modification de la RCB et de la LE et la possibilité qu'une entente d'un format différent de l'EFEC soit utilisée pour le reliquat du financement des capacités.

En février 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a rencontré le coordonnateur des projets industriels du Saskatchewan Indian Institute of Technology et l'agent de liaison de la Première Nation de Carry The Kettle pour discuter des possibilités de formation liées au Projet. Énergie Est a convenu de rédiger un programme préliminaire pour les travaux propres au Projet. En mars 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a communiqué avec l'agent de liaison de la Première Nation de Carry The Kettle afin de discuter du programme d'embauche et d'octroi de contrats à

l'intention des Autochtones et de l'informer que les travaux de forage géotechnique seraient retardés.

Énergie Est continue de collaborer avec la Première Nation de Carry The Kettle afin de déterminer son intérêt envers la réalisation d'une étude sur les CT pour le Projet, laquelle étude faciliterait un dialogue permanent entre Énergie Est et la communauté et orienterait la planification détaillée du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Carry The Kettle dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **3.0 PREMIÈRE NATION DE COWESSESS**

Énergie Est a entamé en août 2013 un processus d'engagement relatif au Projet auprès de la Première Nation de Cowessess. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

Au cours de la période de référence, soit en janvier 2015, Énergie Est a fait parvenir un courriel au Chef de la Première Nation de Cowessess indiquant qu'elle souhaitait lancer le processus d'engagement à l'égard du Projet afin de tenir des discussions et de partager de l'information sur le Projet avec la communauté et de négocier une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation de Cowessess afin de discuter du processus d'engagement relatif au Projet. Le plan de travail et le budget de l'EFEC ont été passés en revue, y compris les aspects concernant les rencontres avec les dirigeants de la communauté, les groupes de travail techniques, l'évaluation de l'impact sur la communauté et une étude sur les CT. Le Chef a demandé de l'information précise sur les possibilités économiques et les possibilités de formation pour les membres de la Première Nation de Cowessess. Énergie Est a convenu d'organiser une rencontre entre un représentant de son équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones afin de discuter des possibilités de formation et d'emploi.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Cowessess dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **4.0 PREMIÈRE NATION GEORGE GORDON**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation George Gordon depuis juin 2013, et elle a conclu une EFEC avec celle-ci en février 2014. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

Énergie Est a tenu une rencontre avec la Première Nation George Gordon en janvier 2015. Par la suite, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation George Gordon afin de faire le suivi du protocole sur les CT pour le Projet. La Première Nation George Gordon a fourni une mise à jour du protocole sur les CT et a indiqué que le protocole allait être soumis au Chef et au Conseil aux fins d'approbation.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation George Gordon dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **5.0 PREMIÈRE NATION DE KAHKEWISTAHAW**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Kahkewistahaw depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a discuté des possibilités d'octroi de contrats avec la Première Nation de Kahkewistahaw et a reçu une liste de plusieurs entreprises ayant des liens avec la communauté. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est élabore actuellement une base de données qui doit permettre de repérer des entreprises autochtones locales susceptibles de bénéficier des occasions d'octroi de contrats et d'emplois potentielles liées au Projet et d'évaluer la capacité de ces entreprises.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Kahkewistahaw afin de relancer le processus d'engagement à l'égard du Projet. Énergie Est a présenté de l'information et des projets de budget et de plan de travail pour une étude sur les CT liée au Projet et la lettre d'entente (LE). La Première Nation de Kahkewistahaw a demandé de l'information supplémentaire sur les possibilités de formation et d'emploi et les occasions d'affaires futures pour la communauté. Énergie Est s'est engagée à inviter l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones pour le Projet à une rencontre future afin qu'elle fournisse de

l'information supplémentaire. À la suite de la rencontre, Énergie Est a remis un plan de travail et un budget relatif à une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) à la Première Nation de Kahkewistahaw aux fins d'examen et de discussions.

En janvier 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones et un membre de l'équipe chargée de l'engagement des Autochtones ont rencontré le Chef de la Première Nation de Kahkewistahaw dans le cadre d'une rencontre avec un groupe plus large de parties intéressées et d'organismes autochtones. Pendant la rencontre, des réponses ont été apportées à des questions concernant l'octroi de contrats aux Premières Nations et une zone tampon relativement à l'emprise du Projet.

Aucune préoccupation précise n'a été soulevée par la Première Nation de Kahkewistahaw, mais Énergie Est s'est engagée à donner suite à des questions concernant l'octroi de contrats dans le cadre du Projet posées par la Federation of Saskatchewan Indian Nations et les compétences que doivent posséder les entreprises autochtones afin que leurs services soient retenus dans le cadre du programme d'excavations de vérification de l'intégrité de TransCanada.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Kahkewistahaw dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **6.0 PREMIÈRE NATION DE KAWACATOOSE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Kawacatoose depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation de Kawacatoose afin d'obtenir une carte du territoire traditionnel de la communauté et passer en revue les projets de budget et de plan de travail de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT).

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a rencontré le consultant de la Première Nation de Kawacatoose afin de discuter du budget et de la portée proposés pour l'étude sur les CT. Ils ont également discuté des modalités d'une entente de sous-traitance et d'une entente de partage de l'information (EPI). Au cours de la rencontre, la Première Nation de Kawacatoose a signé une EPI afin de partager

de l'information provenant d'une étude sur les CT menée antérieurement qui aidera à déterminer les chevauchements avec la zone d'étude du Projet oléoduc Énergie Est.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a rencontré le consultant de la Première Nation de Kawacatoose, le Chef et le Conseil de la communauté et un Ancien afin d'expliquer les grandes lignes de l'évaluation environnementale et socio-économique (ÉES) et de discuter de la possibilité d'y inclure les données sur les CT de la Première Nation de Kawacatoose. Toutefois, à la suite de l'examen d'une étude sur l'utilisation traditionnelle des terres réalisée antérieurement, le consultant en environnement d'Énergie Est et la Première Nation de Kawacatoose ont confirmé que le chevauchement entre le Projet et les terres traditionnelles est limité au centre de la Saskatchewan.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le consultant de la Première Nation de Kawacatoose afin de discuter du plan de travail et du budget proposés pour l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Des révisions ont été apportées au budget de l'étude sur les CT et communiquées à la Première Nation de Kawacatoose afin de poursuivre la rédaction du plan de travail de l'étude sur les CT.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef, le conseil et le consultant de la Première Nation de Kawacatoose pour présenter le plan de travail et le budget de l'EFEC, le financement des capacités et les bénéfices économiques potentiels du Projet pour la Première Nation de Kawacatoose.

Au cours de la rencontre, de l'information a été fournie au sujet du processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones, y compris au sujet des services susceptibles d'être fournis à Énergie Est par des entrepreneurs autochtones, et du processus d'inscription des fournisseurs dans le cadre du Projet. Le programme d'investissement dans les communautés d'Énergie Est a également fait l'objet de discussions.

En mars 2015, Énergie Est a remis le projet d'EFEC au consultant de la Première Nation de Kawacatoose aux fins d'examen.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Kawacatoose dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **7.0 PREMIÈRE NATION DE LITTLE BLACK BEAR**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Little Black Bear depuis avril 2013. Durant la période de référence,

Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation de Little Black Bear afin de lui présenter le processus de conversion proposé du pipeline et le projet de construction de stations de pompage, de terminaux de réservoirs et de camps de travail en Saskatchewan. Énergie Est a par ailleurs mentionné le caractère sécuritaire des pipelines comparativement à d'autres modes de transport du pétrole. Aucune préoccupation n'a été soulevée au cours de cette rencontre.

L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a expliqué les processus d'approvisionnement auprès des Autochtones et d'inscription des fournisseurs liés au Projet. Le Chef a demandé de l'information supplémentaire sur les possibilités de formation. Le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones s'est engagé à discuter d'un processus permettant d'inclure des possibilités de formation et à prendre des mesures afin de mettre en œuvre ce processus.

En février 2015, Énergie Est a transmis par courriel au Chef de la Première Nation de Little Black Bear une copie du budget et du plan de travail de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) aux fins d'examen.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Little Black Bear dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **8.0 MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Métis Nation of Saskatchewan depuis avril 2013.

Durant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de s'engager avec la Métis Nation of Saskatchewan en lui fournissant des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande. Bien qu'Énergie Est ait reçu un minimum de commentaires, qui n'ont identifié aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### 9.0 MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L'EST 3

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Est 3 depuis juillet 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Conseiller de la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Est 3 (le Conseiller) afin de discuter de l'EFEC ainsi que du plan de travail et du budget de l'étude sur les CT.

Le Conseiller a exprimé des préoccupations au sujet d'autres projets commerciaux et de la prestation du financement des capacités. Énergie Est a souligné que le Projet était une entité distincte, et qu'elle était déterminée à collaborer avec la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Est 3.

En février 2015, Énergie Est a informé le Conseiller que la rédaction du rapport archéologique relatif au Projet n'était pas encore commencée alors que ce rapport avait été demandé en septembre 2014, mais qu'elle demandera la permission de partager le rapport une fois qu'il aura été approuvé par l'Heritage Conservation Branch.

En février 2015, Énergie Est a fourni des projets de plan de travail et de budget pour l'EFEC au Conseiller aux fins d'examen. Le Conseiller a informé Énergie Est de la décision de la communauté de réaliser sa propre recherche sur les TC. Énergie Est a demandé une rencontre afin de discuter des niveaux de financement aux termes de l'EFEC.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Est 3 dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### 10.0 MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L'OUEST 3

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Ouest 3 depuis septembre 2014. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a rencontré le Président régional de la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Ouest 3 afin de

lui présenter un aperçu du programme sur les connaissances traditionnelles (CT) et un projet de budget pour l'étude sur les CT.

En février 2015, Énergie Est a communiqué avec le Président régional de la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Ouest 3 afin de discuter d'une stratégie visant à permettre un engagement efficace à l'égard du Projet, compte tenu des contraintes organisationnelles et administratives.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Métis Nation of Saskatchewan – Région de l'Ouest 3 dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **11.0 PREMIÈRE NATION DE MUSCOWPETUNG**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Muscowpetung depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a demandé au Conseiller en affaires de la Première Nation de Muscowpetung de lui fournir les noms des entrepreneurs ayant des liens avec la communauté. Cette demande a toutefois été rejetée.

En février 2015, Énergie Est a remis un projet d'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) au Chef de la Première Nation de Muscowpetung aux fins d'examen et a demandé la tenue de discussions supplémentaires.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Muscowpetung dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **12.0 PREMIÈRE NATION DE MUSKOWEKWAN**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Muskowekwan depuis août 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a communiqué avec la Première Nation de Muskowekwan afin d'obtenir les noms des partenaires commerciaux et des coentrepreneurs de la Première Nation de Muskowekwan. Le Conseiller a transmis une liste des partenaires commerciaux et des coentrepreneurs par courriel à Énergie Est. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est élabore actuellement une base de données qui doit permettre de repérer des entreprises autochtones locales susceptibles de bénéficier des occasions d'octroi de contrats et d'emplois potentielles liées au Projet et d'évaluer la capacité de ces entreprises.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Muskowekwan dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **13.0 PREMIÈRE NATION D'OCEAN MAN**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation d'Ocean Man depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En mars 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a tenu une réunion avec plusieurs Conseillers élus de Première Nation d'Ocean Man. Il a alors été convenu qu'Énergie Est ferait une présentation sur le Projet à la communauté et que le Conseil communiquerait avec Énergie Est pour fixer la date de cette présentation.

Durant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de s'engager avec la Première Nation d'Ocean Man en lui fournissant des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande. Bien qu'Énergie Est ait reçu un minimum de commentaires, qui n'ont identifié aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **14.0 PREMIÈRE NATION D'OCHAPOWACE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation d'Ochapowace depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des

dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation d'Ochapowace afin de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) relatives au processus d'engagement dans le cadre du Projet et de la capacité des entrepreneurs. La Première Nation d'Ochapowace a fourni une liste des entrepreneurs potentiels ayant des liens avec la communauté et a convenu de fournir de l'information supplémentaire sur les entrepreneurs à l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est élabore actuellement une base de données qui doit permettre de repérer des entreprises autochtones locales susceptibles de bénéficier des occasions d'octroi de contrat et d'emplois potentielles liées au Projet et d'évaluer la capacité de ces entreprises.

En février 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a discuté avec la Première Nation d'Ochapowace au sujet de la capacité de celle-ci à effectuer l'aménagement de chemins d'accès, le lavage à pression, les travaux légers de réhabilitation des terres et l'installation des clôtures et à fournir d'autres services qui pourraient être requis dans le cadre du forage géotechnique effectué dans la région pour le Projet. Énergie Est a énoncé les critères minimaux que tous les entrepreneurs doivent respecter afin de pouvoir exécuter des travaux dans le cadre du Projet. La Première Nation d'Ochapowace a indiqué qu'elle avait un partenariat avec une compagnie de construction et que cette dernière communiquerait avec Énergie Est.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation d'Ochapowace dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **15.0 PREMIÈRE NATION D'OKANESE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation d'Okanese depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a communiqué avec le Chef de la Première Nation d'Okanese afin de poursuivre le processus d'engagement relatif au Projet. Tout au long de février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a partagé de l'information avec le Chef de la Première Nation d'Okanese au sujet des exigences

liées à l'assurance-emploi afin de terminer la rédaction de l'entente de sous-traitance relativement aux travaux devant être réalisés dans le cadre de l'étude sur les CT.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil de la Première Nation d'Okanese afin de discuter du plan de travail et du budget de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et de les finaliser. Les composantes suivantes du plan de travail et du budget de l'EFEC ont été passées en revue : la Lettre d'entente, les réunions concernant le processus d'engagement, les rencontres avec les dirigeants de la communauté, les groupes de travail techniques, l'évaluation de l'impact sur la communauté, le rapport sommaire sur les enjeux, le développement économique, les exigences liées à l'assurance-emploi pour l'étude sur les CT, l'examen juridique et les frais d'administration.

Au cours de cette rencontre, le Chef a informé Énergie Est que lui-même et le conseil de la Première Nation d'Okanese étaient satisfaits du plan de travail et du budget de l'EFEC.

Tout au long de mars 2015, Énergie Est et la Première Nation d'Okanese ont fait des démarches dans le but d'entreprendre l'étude sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation d'Okanese dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **16.0 PREMIÈRE NATION DE PASQUA N° 79**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Pasqua depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a fourni au Chef de la Première Nation de Pasqua le protocole pour l'étude sur les CT et un exemple de plan de sécurité propre à un emplacement aux fins d'examen. Énergie Est a indiqué que les travaux sur le terrain ne commenceraient pas tant que le protocole de l'étude sur les CT n'aurait pas été signé.

Énergie Est a également rencontré à cette occasion le Chef et le Conseil de la Première Nation de Pasqua, qui ont indiqué qu'ils avaient convenu de collaborer avec le Chef et le Conseil de la Première Nation de Muscowpetung dans le cadre du processus d'engagement relatif au Projet. Le Chef a suggéré de tenir en février 2015 une rencontre entre la Première Nation de Pasqua, la Première Nation de Entente sur

le financement des engagements et sur les communications et Énergie Est afin de discuter des opportunités économiques. Cette rencontre a été organisée par Énergie Est et a eu lieu en mars 2015.<sup>1</sup>

En février 2015, Énergie Est a rencontré le consultant en matière de CT de la Première Nation de Pasqua afin de discuter du statut du protocole et du plan de travail de l'étude sur les CT et d'examiner les questions non résolues. Des discussions ont eu lieu au sujet des tâches devant être effectuées afin de terminer la rédaction du protocole de l'étude sur les CT, y compris la remise d'une carte du territoire traditionnel de la communauté et d'une résolution du Conseil de bande (RCB) signée.

De l'information devant permettre la conclusion d'une entente sur les CT avec la Première Nation de Pasqua a été reçue et est en cours d'examen par Énergie Est.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation de Pasqua, qui a confirmé le partenariat entre la Première Nation de Pasqua et la Première Nation de Muscowpetung relativement au Projet. Le Chef a fourni une liste à jour de ses partenaires commerciaux actuels dans la région, qui incluent des fournisseurs de camps et de services de camps, de services énergétiques, de services de sécurité et de services d'éducation. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est élabore actuellement une base de données qui doit permettre de repérer des entreprises autochtones locales susceptibles de bénéficier des occasions d'octroi de contrats et d'emplois potentielles liées au Projet et d'évaluer la capacité de ces entreprises. Le Chef a par ailleurs demandé à être tenu au fait des derniers renseignements concernant la construction et l'exploitation des camps ayant trait au Projet. Énergie Est s'est engagée à communiquer ces renseignements au Chef à mesure qu'ils deviendront disponibles.

Au cours de la rencontre, le Chef a remis à Énergie Est, aux fins d'examen, une copie de l'entente de redistribution équitable des revenus qui est remise à toutes les entreprises qui souhaitent mener des activités sur les terres traditionnelles de la Première Nation de Pasqua. Énergie Est a examiné cette entente au cours de la rencontre et s'est engagée à l'étudier davantage au fil de l'avancement du Projet.

Énergie Est a demandé une carte des terres traditionnelles à titre de condition préalable à la signature de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Le Chef s'est engagé à fournir cette carte. Le Chef a par ailleurs indiqué que la Première Nation de Pasqua travaillait en étroite collaboration avec le secteur minier afin d'élaborer des programmes de formation et qu'il souhaitait faire de même avec le secteur des pipelines. Énergie Est s'est engagée à examiner les propositions en matière de formation dans le cadre de cette initiative.

---

<sup>1</sup> La Première Nation de Muscowpetung a été incapable de participer à cette rencontre.

En mars 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a informé par courriel le coordinateur de l'emploi de la Première Nation de Pasqua que le programme de forage géotechnique pour le Projet avait été reporté en 2016.

En mars 2015, Énergie Est et la Première Nation de Pasqua ont poursuivi les activités d'engagement en vue de conclure les ententes relatives aux CT et à l'EFEC, étant entendu que la Première Nation de Pasqua poursuivrait les travaux sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Pasqua dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **17.0 NATION CRIE PEEPEEKISIS N° 81**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation crie Peepeekisis n° 81 depuis avril 2013.

Durant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de s'engager avec la Nation crie en lui fournissant des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande. Bien qu'Énergie Est ait reçu un minimum de commentaires, qui n'ont identifié aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **18.0 PREMIÈRE NATION NAKOTA DE PHEASANT RUMP**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Nakota de Pheasant Rump depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a fourni un plan de travail et un budget pour l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) aux fins d'examen par le Chef de la Première Nation Nakota de Pheasant Rump.

En mars 2015, Énergie Est et son conseiller en environnement ont rencontré le Chef de la Première Nation Nakota de Pheasant Rump afin de discuter de la portée de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT). Le Chef a dit souhaiter visiter les parties du tracé qui sont adjacentes aux vastes sites archéologiques intacts. Le Chef a

demandé qu'un détenteur de savoir accompagne le consultant en environnement d'Énergie Est afin d'examiner ces sites. Le consultant en environnement d'Énergie Est s'est engagé à donner suite à cette demande dans le cadre des activités prévues dans le plan de travail.

Au cours de cette rencontre, le Chef a exprimé des inquiétudes au sujet de la sécurité du pipeline existant, en raison de sa condition et de son âge, et de la contamination potentielle des eaux de surface. La communauté a demandé le remplacement du pipeline. Énergie Est s'est engagée à donner suite à cette demande.

En mars 2015, le processus d'engagement entre Énergie Est et la Première Nation Nakota de Pheasant Rump s'est poursuivi par l'intermédiaire des consultants environnementaux d'Énergie Est et du Chef, qui ont préparé un projet de budget pour l'étude sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Nakota de Pheasant Rump dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **19.0 PREMIÈRE NATION DE PIAPOT**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Piapot depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a fourni des copies du projet du plan de travail et du budget de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) aux fins d'examen par la communauté, et elle a poursuivi les travaux avec le Conseil de développement économique de la communauté afin de le finaliser.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré les représentants de la Première Nation de Piapot afin de leur fournir un aperçu du processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones dans le cadre du Projet et leur expliquer qu'il s'applique de manière restreinte en Saskatchewan, étant donné que le Projet dans cette province consiste principalement à convertir le pipeline. Énergie Est a fourni une mise à jour de l'échéancier du Projet et un aperçu de la construction des stations de pompage, des terminaux de réservoirs et des camps de construction qui seront situés en Saskatchewan. Aucune préoccupation ni question n'a été soulevée à cette occasion.

Au cours de cette rencontre, la Première Nation de Piapot a par ailleurs demandé si l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) protégerait les secteurs qui renferment des plantes médicinales traditionnelles et des sites sacrés. Énergie Est a expliqué que l'étude sur les CT faciliterait le repérage de ces secteurs et permettrait de déterminer la marche à suivre afin d'atténuer dans la mesure du possible les dommages à ceux-ci.

Le plan de travail de l'EFEC et le budget de l'étude sur les CT ont également fait l'objet des discussions, mais aucune entente n'a pu être conclue en ce qui a trait au montant du financement. Néanmoins, Énergie Est a tenté d'organiser une autre rencontre avec le Chef et le Conseil de la Première Nation de Piapot afin de discuter davantage du Projet et de poursuivre le processus d'engagement.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Piapot dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **20.0 PREMIÈRE NATION DE POUNDMAKER**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Poundmaker depuis novembre 2014. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a fourni au coordinateur de la consultation de la Première Nation de Poundmaker une copie de la nouvelle carte des projets de construction devant être réalisés en Alberta dans le cadre du Projet. Le coordinateur de la consultation a fait savoir qu'il souhaitait discuter de l'évaluation du site préalablement à la perturbation ainsi que de la participation des Aînés, des possibilités d'octroi de contrats, y compris de contrats d'approvisionnement, et d'une entente en matière d'engagement.

En février 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Poundmaker afin de discuter du Projet. Énergie Est a fourni une vue d'ensemble du Projet, et l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a donné un aperçu des processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a demandé de l'information sur les coentreprises de la Première Nation de Poundmaker et sur les propriétaires des petites entreprises de la communauté devant être incluses dans la base de données des fournisseurs du Projet. La Première Nation de Poundmaker a démontré de l'intérêt envers le financement de la formation pour les contrôleurs environnementaux, les soudeurs et d'autres postes devant être comblés pendant la construction du Projet. Énergie Est a indiqué que la

communauté pouvait soumettre à l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement une proposition énonçant ses demandes précises en matière de formation. Les discussions ont également porté sur les protocoles, le financement d'un poste d'agent de liaison et les types de matériaux utilisés pour les parcs de stockage.

En mars 2015, la Première Nation de Poundmaker a fait savoir qu'elle souhaitait tenir une rencontre afin de discuter de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des possibilités de développement économique associées au Projet. Énergie Est a demandé à la Première Nation de Poundmaker si elle souhaitait réaliser une étude sur les connaissances traditionnelles (CT) pour le Projet. Le coordinateur de la consultation de la communauté a indiqué qu'une étude sur les CT était essentielle, et il s'est informé des possibilités ainsi que des ententes devant être conclues afin de pouvoir aller de l'avant. La Première Nation de Poundmaker et Énergie Est ont convenu de se rencontrer afin de discuter des particularités de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) en ce qui a trait à l'étude sur les CT et du financement des capacités. Par la suite, Énergie Est a transmis à la Première Nation de Poundmaker, aux fins d'examen par le Chef, le Conseil et leurs conseillers juridiques, un projet d'EFEC qui servira à établir un cadre pour les demandes de financement des capacités liées au Projet.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Poundmaker afin de discuter de l'étude sur les CT et de l'EFEC. La Première Nation de Poundmaker a décrit l'étendue de ses terres traditionnelles et a souligné l'importance de la participation des Aînés à l'étude sur les CT. Elle a par ailleurs demandé la réalisation d'une évaluation du site préalablement à la perturbation. Énergie Est a convenu que son consultant en environnement communiquerait avec la Première Nation de Poundmaker afin d'entreprendre des discussions dès que possible.

Plus tard en mars, le consultant en environnement d'Énergie Est a communiqué avec la Première Nation de Poundmaker afin de discuter de l'étude sur les CT et de la demande d'information faite par la Première Nation relativement aux occasions d'emploi à titre de contrôleurs environnementaux pendant la construction. Énergie Est continuera de discuter avec la Première Nation de Poundmaker au sujet de ces questions.

Au cours de la rencontre, les discussions ont également porté sur le plan de travail de l'EFEC ainsi que sur les projets de formation et d'investissement dans la communauté. La Première Nation de Poundmaker a demandé une copie du projet d'EFEC et une lettre d'entente. Énergie Est s'est engagée à donner suite à cette demande.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Poundmaker dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **21.0 PREMIÈRE NATION DE SAKIMAY**

Énergie Est a entamé des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Sakimay en avril 2013.

Durant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de s'engager avec Première Nation de Sakimay en lui fournissant des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande. Bien qu'Énergie Est ait reçu un minimum de commentaires, qui n'ont identifié aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement

## **22.0 NATION DAKOTA DE STANDING BUFFALO**

Énergie Est a entamé des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Dakota de Standing Buffalo en avril 2013.

Durant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de s'engager avec Nation Dakota de Standing Buffalo en lui fournissant des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande. Bien qu'Énergie Est ait reçu un minimum de commentaires, qui n'ont identifié aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement

## **23.0 NATION CRIE STAR BLANKET**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Crie Star Blanket depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré des représentants de la Nation Crie Star Blanket afin de négocier un budget aux fins du processus d'engagement pour le Projet aux termes de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), incluant relativement à une étude sur les CT. Une deuxième rencontre a eu lieu entre l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est et la Nation Crie Star Blanket afin de discuter de la capacité des entrepreneurs autochtones locaux à exécuter les contrats qui pourraient leur être octroyés dans le cadre du Projet.

Également en janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Chef, le Conseil et deux membres du comité sur les droits fonciers issus de traités de la Nation Crie Star Blanket afin de discuter de la possibilité de réaliser une étude sur les CT pour le Projet. Les représentants d'Énergie Est ont présenté le processus observé pour réaliser une étude sur les CT et expliqué comment il pouvait être intégré à l'évaluation environnementale et socio-économique (ÉES). Ils ont également exprimé la volonté d'Énergie Est de créer des possibilités économiques axées sur la durabilité. Énergie Est a mentionné la possibilité de renforcer les capacités de la communauté dans le cadre de l'étude sur les CT en formant un membre de la communauté afin qu'il puisse réaliser des études futures.

En février 2015, Énergie Est a rencontré la Nation Crie Star Blanket afin d'examiner le plan de travail et le budget de l'EFEC. Les discussions ont également porté sur les possibilités d'emploi et d'affaires connexes, et Énergie Est a convenu de faire en sorte que son équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones collabore avec la Nation Crie Star Blanket et les entreprises de la communauté afin de repérer les possibilités de développement économique. Le Chef a demandé qu'Énergie Est rédige l'EFEC sur le fondement du plan de travail et du budget examinés pendant la rencontre.

En mars 2015, Énergie Est a demandé une liste des membres de la communauté susceptibles d'être intéressées à obtenir des contrats dans le cadre du Projet. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est élabore actuellement une base de données qui doit permettre de repérer des entreprises autochtones locales susceptibles de bénéficier des occasions d'octroi de contrats et d'emplois potentielles liées au Projet et d'évaluer la capacité de ces entreprises.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Crie Star Blanket dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **24.0 PREMIÈRE NATION DE WHITE BEAR**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de White Bear depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En mars 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation de White Bear afin d'organiser une rencontre et d'entreprendre la négociation d'une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). La rencontre

prévue a dû être annulée en raison du mauvais temps. Énergie Est communiquera avec la Première Nation de White Bear afin d'organiser une autre rencontre.

Aucune question ni préoccupation au sujet du Projet n'a été soulevée pendant la période de référence.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la tribu de Louis Bull dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **Annexe Vol 2-9**

### **Sommaire des engagements des communautés autochtones – Manitoba**

---

**CONTENU**

1.0	PREMIÈRE NATION BIRDTAIL SIOUX.....	3
2.0	NATION BROKENHEAD OJIBWAY .....	4
3.0	PREMIÈRE NATION DE BUFFALO POINT .....	5
4.0	PREMIÈRE NATION DAKOTA DE CANUPAWAKPA .....	6
5.0	NATION DAKOTA PLAINS DE WAHPETON .....	7
6.0	PREMIÈRE NATION DE DAKOTA TIPI.....	8
7.0	PREMIÈRE NATION GAMBLERS .....	10
8.0	PREMIÈRE NATION DE KEESEEKOOWENIN.....	11
9.0	ANISHINAABE AGOWIDIWINAN DU TERRITOIRE DU TRAITÉ NO 2.....	11
10.0	PREMIÈRE NATION DE LONG PLAIN.....	13
11.0	MANITOBA MÉTIS FEDERATION.....	13
12.0	PREMIÈRE NATION DE ROLLING RIVER.....	15
13.0	PREMIÈRE NATION ANISHINABE DE ROSEAU RIVER .....	16
14.0	PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE SANDY BAY.....	16
15.0	PREMIÈRE NATION SAGKEENG .....	17
16.0	PREMIÈRE NATION DE SWAN LAKE .....	18
17.0	NATION DAKOTA DE SIOUX VALLEY .....	19
18.0	PREMIÈRE NATION DE WAYWAYSEECAPPO .....	19

Les sommaires suivants décrivent les intérêts et les préoccupations soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis au Manitoba lors des activités d'engagement qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015 (période de référence).

## **1.0 PREMIÈRE NATION BIRDTAIL SIOUX**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Birdtail Sioux depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé à la Première Nation Birdtail Sioux un plan pour aider la communauté à compléter le rapport provisoire sur les connaissances traditionnelles (CT).

À la mi-janvier 2015, Énergie Est a organisé une séance de formation sur la préparation des chantiers pour les levées géotechniques auprès de la Première Nation Birdtail Sioux afin de préparer les participants à des occasions d'emploi potentielles dans le cadre du Projet. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement et la Première Nation Birdtail Sioux continuent de discuter des partenariats potentiels pouvant entraîner des possibilités d'emploi ou d'affaires dans le cadre du Projet.

En février 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation Birdtail Sioux afin de connaître l'état d'avancement du rapport provisoire sur les CT. Énergie Est a offert, au besoin, son aide et son soutien à la préparation du rapport.

Le 9 février 2015, Énergie Est a reçu, de la part de la Première Nation Birdtail Sioux, une demande d'examen de l'état de différentes discussions qui ont eu lieu entre la Première Nation Birdtail Sioux et Énergie Est et cette dernière a noté que des membres de la communauté ont participé aux formations et souhaiteraient travailler dans le cadre du programme de forage géotechnique à venir. Les deux parties ont convenu de demeurer en communication afin d'assurer le progrès continu de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et d'autres enjeux.

Le 18 février 2015, Énergie Est a envoyé un exemplaire d'un plan relatif à l'étude sur les CT à la Première Nation Birdtail Sioux afin d'aider cette dernière à compléter le rapport provisoire sur les CT. Énergie Est a également réclamé la tenue d'une rencontre afin d'examiner le plan et discuter de la période de référence du rapport provisoire sur les CT. Le jour suivant, Énergie Est a rencontré la Première Nation Birdtail Sioux afin d'examiner et de compléter le rapport provisoire sur les CT. Le négociateur en chef a

discuté du rapport provisoire, notamment de tous les travaux entrepris par la communauté dans le cadre de l'étude sur les CT à cette date et a examiné et résumé les valeurs clés de la communauté et les zones d'utilisation traditionnelle des terres de la Nation Birdtail Sioux ainsi que les enjeux et préoccupations clés, y compris des répercussions particulières liées au Projet qui seront décrites dans le rapport provisoire sur les CT.

Les représentants d'Énergie Est et de la Première Nation Birdtail Sioux ont accepté d'effectuer un suivi relativement à la réalisation du rapport provisoire.

La Première nation Birdtail Sioux a demandé que lui soit fournies des cartes afin de l'aider à réaliser les entrevues et ateliers prévus dans le cadre de l'étude sur les CT. Énergie Est a, comme il a été demandé, préparé les cartes et indiqué qu'elles pourraient être ramassées à compter du 2 mars 2015.

En mars 2015, Énergie Est a accusé réception du rapport provisoire sur les CT.

La Première Nation Birdtail Sioux a demandé à Énergie Est de faire une présentation sur le Projet devant les membres de sa communauté le 25 mars 2015. Énergie Est s'est engagée à participer à la réunion et à présenter des renseignements relatifs au Projet.

Énergie Est a indiqué à la Première Nation Birdtail Sioux que les activités de forage géotechnique du Projet avaient été reportées à 2016.

Le 18 mars 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation Birdtail Sioux à propos d'un avenant de modification qu'elle a reçu pendant l'étude sur les CT de la Première Nation Birdtail Sioux. Dans la lettre, un montant était offert pour les avenants de modification.

À la fin de mars 2015, Énergie Est a rencontré le négociateur en chef afin de livrer les cartes murales et les documents de présentation destinés à la communauté qui devaient être distribués à cette dernière lors de la séance d'information tenue le 25 mars 2015. La séance d'information a été reportée.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Birdtail Sioux dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **2.0 NATION BROKENHEAD OJIBWAY**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Brokenhead Ojibway depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des

dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a rencontré des représentants de la Nation Brokenhead Ojibway afin de discuter des activités d'engagement menées dans le cadre du Projet et de présenter un exemplaire du plan de travail de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) à des fins d'examen. Le processus de l'EFEC a été expliqué.

La Nation Brokenhead Ojibway a indiqué qu'elle avait travaillé avec l'Université du Manitoba ainsi qu'avec d'autres communautés des Premières Nations du Territoire du Traité n° 1 afin de préparer les cartes destinées à l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT). Elle s'est également renseignée à propos des similitudes entre le Projet et le pipeline Keystone. L'équipe responsable de l'engagement envers les Autochtones a expliqué certaines des différences et des similitudes entre ces deux projets. Il a également été mentionné que l'Office national de l'énergie (ONÉ) avait entrepris son processus de demande de participation pour le Projet et que du financement était disponible pour les participants.

La Nation Brokenhead Ojibway a souligné sa préférence pour la tenue d'une séance d'information communautaire relative au Projet et l'organisation d'un atelier de deux jours. Énergie Est s'est engagée à préparer la documentation nécessaire à l'atelier et a discuté de la logistique et du calendrier de l'événement.

Énergie Est est restée en contact avec la Nation Brokenhead Ojibway pendant le mois de mars 2015 afin d'élaborer un plan de travail relatif à l'EFEC pour la communauté et d'organiser la séance d'information et l'atelier demandés par la communauté.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Brokenhead Ojibway dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **3.0 PREMIÈRE NATION DE BUFFALO POINT**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Buffalo Point depuis avril 2013.

En janvier 2015, la Première Nation de Buffalo Point a reçu une copie d'une communication de la haute direction d'Énergie Est adressée au Grand Conseil du Traité No 3, dont [nom de la communauté] est membre. Cette communication faisait état de avis

et des préoccupations exprimés par le Grand Chef du Grand Conseil du Traité No 3 au sujet du progrès des négociations de l'EFEC.<sup>1</sup>

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Buffalo Point dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **4.0 PREMIÈRE NATION DAKOTA DE CANUPAWAKPA**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Dakota de Canupawakpa depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a effectué un suivi de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) auprès de la Première Nation Dakota de Canupawakpa et lui a demandé si une décision avait été prise concernant le financement des capacités qui avait été offert. Le consultant de la Première Nation Dakota de Canupawakpa a répondu que le financement des capacités prévu aux termes de l'EFEC était acceptable. Énergie Est a reçu un courriel de la Première Nation Dakota de Canupawakpa indiquant que cette dernière souhaitait finaliser l'EFEC.

La Première Nation Dakota de Canupawakpa et Énergie Est se sont rencontrées en janvier 2015 afin de discuter du plan de travail et du budget de l'EFEC. En février 2015, Énergie Est a reçu une résolution du conseil de bande (RCB) et une carte géographique accompagnant l'EFEC.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation Dakota de Canupawakpa afin de discuter du plan de travail et du budget de l'EFEC, ainsi que la demande d'Énergie Est relativement à la mise à jour des échéanciers des livrables du plan de travail de 2015. Le Chef a mis l'accent sur les principales préoccupations de la communauté, notamment : les répercussions financières découlant des possibilités de revenu offertes par Énergie Est sur le financement fédéral reçu par la communauté ainsi que les effets potentiels sur l'immobilier, les routes et les services d'infrastructure (septique). La communauté a également fait part de son intérêt pour les occasions de développement des affaires et les avantages à long terme.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails concernant cette communication avec le Grand Conseil du Traité No 3, voir l'Annexe des sommaires pour les communautés de l'Ontario, Section 17.0 Grand Conseil du Traité No 3.

Pendant la période de référence, la Première Nation Dakota de Canupawakpa n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet à Énergie Est. Cependant, Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté et traitera les préoccupations potentielles futures liées au Projet à mesure que celles-ci seront soulevées. Énergie Est continue également de travailler à la réalisation d'une étude sur les CT pour le Projet avec la Première Nation Dakota de Canupawakpa. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Dakota de Canupawakpa qui permettra à cette dernière de rester informée de la planification continue détaillée du Projet.

## **5.0 NATION DAKOTA PLAINS DE WAHPETON**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Dakota Plains de Wahpeton depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a discuté de l'intérêt de la Nation Dakota Plains de Wahpeton envers les occasions d'affaires.

En février 2015, Énergie Est a fourni un exemplaire du formulaire de demande de l'entente relative au protocole de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) à la Nation Dakota Plains de Wahpeton. Suite à cet envoi, Énergie Est a rencontré la Nation Dakota Plains de Wahpeton afin de discuter du Projet et de l'étude sur les CT. Aucun enjeu ni préoccupation n'a été identifié à ce moment-là.

En mars 2015, Énergie Est a communiqué avec la Nation Dakota Plains de Wahpeton à propos de l'entente sur les CT et a été informée que le Chef et le Conseil travaillaient toujours sur cette entente et que celle-ci serait envoyée à Énergie Est le plus tôt possible.

Pendant la période de référence, la Nation Dakota Plains de Wahpeton n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet à Énergie Est. Cependant, Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter les préoccupations potentielles futures liées au Projet à mesure que celles-ci seront soulevées.

Énergie Est continue également de travailler avec la Nation Dakota Plains de Wahpeton relativement à la réalisation d'une étude sur les CT pour le Projet. Les résultats de cette étude façonneront un dialogue continu entre Énergie Est et la Nation Dakota Plains de Wahpeton et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

## **6.0 PREMIÈRE NATION DE DAKOTA TIPI**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Dakota Tipi depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil de la Première Nation de Dakota Tipi. Lors de cette rencontre, le Chef a indiqué qu'il était intéressé par la tenue d'éventuelles formations pour la communauté dans le cadre du Projet.

À la fin de janvier 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Dakota Tipi qui lui a alors fait part de ses préoccupations concernant l'échéancier des activités d'engagement et de la formation et les initiatives en matière d'emploi relatives à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Le Chef a affirmé que la communauté aimerait profiter des possibilités d'emploi à court terme ainsi que des possibilités d'emploi à long terme au sein d'Énergie Est.

Énergie Est a indiqué que l'EFEC serait négociée immédiatement et a présenté un aperçu et un échéancier potentiel du processus réglementaire auprès de l'ONÉ. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a également présenté un aperçu du Projet et a fourni des explications quant aux initiatives en matière de formation qui pourraient être offertes dans le cadre du Projet. Une tournée a été organisée des secteurs potentiels où la présence d'installations de formation serait appropriée pour la Première Nation de Dakota Tipi.

En février 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones et l'agent de développement économique de la Première Nation de Dakota Tipi ont discuté des étapes initiales de l'établissement de la portée relatives à une occasion de formation potentielle pour la communauté aux termes de laquelle de la formation pourrait être offerte par l'entremise du Manitoba Institute of Trades & Technology, en consultation avec Énergie Est, et ont également discuté des emplois potentiels dans le cadre du Projet.

En mars 2015, Énergie Est a communiqué avec le conseiller financier de la Première Nation de Dakota Tipi afin d'organiser une séance d'établissement de la portée de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT). Également, en mars 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Dakota Tipi afin de lui fournir des renseignements sur le Projet et de discuter de l'EFEC et du protocole relatif aux CT.

Le Chef a demandé où en étaient les discussions relatives à l'EFEC et au protocole relatif aux CT. Le conseiller financier de la Première Nation de Dakota Tipi a réclamé l'établissement d'un échéancier de réalisation de l'EFEC et du protocole relatif aux CT afin que la recherche sur les CT puisse commencer en avril 2015. Énergie Est a accepté de fixer un échéancier pour le commencement de la recherche sur les CT, mais a indiqué que la capacité des deux parties de parvenir à une entente sur l'EFEC et le protocole relatif aux CT aurait une incidence directe sur ledit échéancier.

Énergie Est et la Première Nation de Dakota Tipi ont discuté de l'étude sur les CT et du rôle du consultant en environnement recruté par Énergie Est à titre de principal entrepreneur du Projet. Plus précisément, les différentes méthodes de cueillette de CT (entrevues) ont fait l'objet de discussions pour certains secteurs du Projet, en particulier ceux qui sont touchés par des limites ou des restrictions d'accès.

Le Chef a fait part de sa préoccupation à l'égard du franchissement proposé de la rivière Assiniboine. Énergie Est a indiqué qu'elle aborderait cette préoccupation et discuterait des détails de la méthode de franchissement précise si cela est souhaitable. Le Chef a également demandé sur quoi porterait l'étude sur les CT et quels secteurs seraient touchés par celle-ci. Énergie Est a résumé l'objectif de l'étude sur les CT et a indiqué que celle-ci devait porter sur les composantes des nouvelles constructions du Projet et non pas sur le pipeline existant devant être converti.

Le Chef a indiqué que la Première Nation de Dakota Tipi souhaite entreprendre du travail de terrain sur les terres de la Couronne avec le principal entrepreneur d'Énergie Est et travailler avec les propriétaires fonciers afin d'organiser l'accès aux parcelles de terre en fief simple aux fins de l'étude sur les CT. Énergie Est a indiqué qu'elle était prête à financer le processus de l'étude sur les CT concernant les terres de la Couronne non occupées afin de comprendre les répercussions du Projet, mais qu'elle ne faciliterait pas l'accès aux terres en fief simple pour le travail de terrain mené dans le cadre de l'étude sur les CT. Énergie Est a indiqué qu'elle s'efforce d'assurer le respect des exigences en matière de renseignements réglementaires, lesquelles consistent en l'évaluation des répercussions potentielles du Projet sur l'utilisation actuelle, par la Première Nation, des terres et des ressources à proximité du Projet. Énergie Est a également offert d'identifier ces utilisations dans l'étude sur les CT lorsque celle-ci ont lieu sur des terres en fief simple.

La Première Nation de Dakota Tipi a indiqué qu'elle souhaite qu'Énergie Est prenne en considération les effets potentiels que pourrait entraîner un bris de pipeline ou un déversement. Énergie Est a indiqué qu'elle avait pris ces questions en considération dans la Demande relative au Projet Énergie Est déposée auprès de l'ONÉ. Énergie Est a également fourni un aperçu de la probabilité des risques et a offert d'étudier ces questions avec la communauté. Énergie Est s'est engagée à fournir une mise à jour de l'échéancier et du calendrier du Projet dans un proche avenir.

La communauté a soulevé une préoccupation selon laquelle Énergie Est arrêterait tout effort à identifier les avantages potentiels, emploi et opportunités de formation pour la Première Nation de Dakota Tipi une fois que les renseignements destinés à l'ONÉ auront été obtenus. Énergie Est a indiqué qu'il s'agissait d'un malentendu et a tenté de fournir des précisions. Énergie Est a indiqué que l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones pour le Projet coordonnera, avec la Première Nation de Dakota Tipi, la tenue d'une réunion portant sur l'emploi et l'approvisionnement, et qu'Énergie Est entreprendra le processus d'élaboration d'un plan de travail sur les CT et transmettra un exemplaire du protocole relatif aux CT à la communauté à des fins de discussions et de négociation.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Dakota Tipi dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **7.0 PREMIÈRE NATION GAMBLERS**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Gamblers depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a transmis un exemplaire du plan de travail et du budget de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) à la Première Nation Gamblers, à sa demande, afin de remplacer un exemplaire égaré.

En mars 2015, le Chef de la Première Nation Gamblers a indiqué à Énergie Est que la préparation du plan de travail et du budget relatif aux CT avait été entreprise avec un consultant.

Énergie Est continue de travailler à la réalisation d'une étude sur les CT pour le Projet avec la Première Nation Gamblers. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Gamblers qui permettra à cette dernière de se tenir informée de la planification détaillée du Projet. Énergie Est continuera ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin de traiter les préoccupations potentielles futures liées au Projet. Énergie Est maintiendra ses activités d'engagement avec la Première Nation Gamblers et continuera de partager des renseignements relatifs au Projet. Pendant la période de référence, la Première Nation Gamblers n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet à Énergie Est. Cependant, Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté et abordera les préoccupations potentielles futures liées au Projet lorsque celles-ci seront soulevées.

## 8.0 PREMIÈRE NATION DE KEESECKOOWENIN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Keeseekoowenin depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

Cependant, en octobre 2014, Énergie Est a reçu un courriel du Chef de la Première Nation de Keeseekoowenin lui indiquant que cette dernière préférerait participer aux activités d'engagement avec les Anishnaabe Agowidiwinan du Territoire du Traité n° 2 plutôt qu'à titre de communauté individuelle.

Pour une mise à jour de l'engagement auprès de la Première Nation Keeseekoowenin Ojibway, voir le sommaire des engagements envers les Anishnaabe Agowidiwinan du Territoire du Traité n° 2.

## 9.0 ANISHINAABE AGOWIDIWINAN DU TERRITOIRE DU TRAITÉ N° 2

Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à Anishinaabe Agowidiwinan des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Chef de la Nation Keeseekowenin Ojibway dans laquelle elle reconnaissait les limites du Territoire du Traité n° 2 en ce qui concerne l'acceptation du financement des capacités. Énergie Est a indiqué au Chef qu'elle était en mesure de fournir du financement des capacités à la Première Nation Keeseekoowenin directement une fois qu'une résolution du conseil de bande (RCB) déléguant ses pouvoirs au Traité n° 2 aura été signée. De plus, une lettre d'Énergie Est, en réponse à une lettre du Chef datée du 30 octobre 2014 dans laquelle il demandait à Énergie Est que l'engagement auprès de sa communauté s'effectue collectivement avec les autres Nations visées par le Traité n° 2 (Anishinaabe Agowidiwinan), était également jointe à l'envoi.

En février 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au conseiller du Territoire du Traité n° 2 afin de clarifier le processus permettant de recevoir du financement des capacités. Le conseiller a répondu à Énergie Est en lui envoyant un courriel dans lequel il demandait à quel moment la Nation Keeseekoowenin Ojibway recevrait son financement des capacités.

Lorsque questionné à propos des possibilités d'emploi et de formation pour les Premières Nations manitobaines dans le cadre du Projet, Énergie Est a indiqué que la majorité des occasions d'emploi liées au Projet concerneront vraisemblablement les sections de

nouvelles constructions du Projet et que les possibilités d'emploi sont limitées au Manitoba et en Saskatchewan puisque le Projet, dans ces provinces, n'est pas constitué de nouvelles constructions, mais plutôt d'installations devant être converties.

En février 2015, le conseiller du Territoire du Traité n° 2 a informé le représentant de l'engagement envers les Autochtones d'Énergie Est que le Territoire du Traité n° 2 remplirait une demande pour agir à titre d'intervenant dans le cadre du Projet.

En mars 2015, le représentant de l'engagement envers les Autochtones d'Énergie Est a effectué un suivi auprès du conseiller du territoire du Traité n° 2 afin de lui indiquer qu'il n'avait pas vu le nom Anishinaabe Agowidiwinan sur la liste des demandeurs lors de l'audience à l'Office national de l'énergie.

Également en mars 2015, Énergie Est a répondu à une lettre envoyée par le Territoire du Traité n° 2. Dans sa lettre, Énergie Est a indiqué qu'elle était prête à offrir une séance d'information portant sur son approche en matière d'engagement et sur le financement des capacités offert aux communautés qui ont été identifiées comme étant potentiellement touchées par le Projet, comme la Première Nation de Keeseekowenin. Énergie Est a indiqué que bien qu'elle n'entreprendrait pas de processus d'engagement formel avec le Territoire du Traité n° 2, elle présenterait et partagerait des renseignements avec celui-ci, collectivement.

Le conseiller du Territoire du Traité n° 2 a répondu à cette lettre en affirmant que ces dernières avaient déjà démontré que leurs droits, intérêts et titres seraient touchés et qu'elles considéraient la réponse d'Énergie Est du 14 mars 2015 comme un rejet de leur position. Le conseiller a fourni des précisions quant à la composition historique du Territoire du Traité n° 2 et a affirmé que chaque Première Nation peut décider de devenir un participant du groupe et que les Premières Nations ne peuvent réclamer individuellement des droits collectifs qui ne correspondent pas aux droits collectifs. Dans la lettre, l'importance de la communication a été réaffirmée et le souhait d'entreprendre des discussions constructives à l'égard des possibilités d'emploi et d'affaires a été manifesté. Le Territoire du Traité n° 2 a indiqué qu'il était prêt à tenir une réunion immédiatement, a suggéré qu'Énergie Est fournisse le financement initial des capacités nécessaire pour entreprendre les discussions et ont fourni une nouvelle option potentielle de financement des capacités. Dans la lettre, il est également mentionné que le Territoire du Traité n° 2 est préoccupé par le fait que les gouvernements fédéral et provincial délèguent leurs obligations de consultation à TransCanada.

Énergie Est demeure résolue à s'engager auprès de la Première Nation de Keeseekoowenin et continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter les préoccupations potentielles futures liées au Projet. Énergie Est continuera de partager des renseignements relatifs au Projet avec l'Alliance Anishinaabe Agowidiwinan du Territoire du Traité n° 2.

## 10.0 PREMIÈRE NATION DE LONG PLAIN

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Long Plain depuis avril 2013 et a tenté de communiquer avec cette dernière pendant les mois de janvier et de février 2015, par l'entremise de messages vocaux et d'avis relatifs au Projet.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré l'agent de développement économique de la Première Nation de Long Plain et les membres du comité de planification de l'utilisation des terres afin de leur fournir des renseignements généraux relatifs au Projet. L'agent de développement économique a fourni une mise à jour et a indiqué que la Première Nation de Long Plain avait déjà reçu du financement des capacités d'Énergie Est par l'entremise d'une lettre d'entente et qu'elle travaillait actuellement sur le processus relatif à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) qui comprend la réalisation d'un plan de travail et d'un budget concernant l'EFEC. Énergie Est a indiqué que le processus relatif à l'EFEC comporte également une composante de connaissances traditionnelles (CT) et que la communauté devra travailler à la préparation d'un plan de travail et d'un budget relatifs aux CT. Énergie Est a mentionné qu'une ébauche de plan de travail et de budget relatif aux CT serait fournie à la communauté.

Par la suite, en mars 2015, Énergie Est a reçu un courriel de l'agent de développement économique de la Première Nation de Long Plain dans lequel celui-ci demandait que soit fournis le plan de travail et budget relatif aux CT dont il avait été question à la réunion, lequel a ensuite été transmis par courriel à la Première Nation de Long Plain.

Pendant la période de référence, la Première Nation de Long Plain n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet à Énergie Est. Cependant, Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté et traitera les préoccupations potentielles futures liées au Projet à mesure que celles-ci seront soulevées. Énergie Est continue également de travailler à la préparation d'une étude sur les CT pour le Projet avec la Première Nation de Long Plain. Les résultats de cette étude façonneront un dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Long Plain et orienteront la planification détaillée du Projet.

## 11.0 MANITOBA MÉTIS FEDERATION

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Manitoba Métis Federation depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la Manitoba Métis Federation des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a participé à plusieurs réunions avec la Manitoba Métis Federation lors desquelles il était question de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et du protocole relatif à l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) pour le Projet. Le président de la Manitoba Métis Federation a indiqué qu'il souhaitait qu'un processus d'engagement complet soit mis en place et que les renseignements d'Énergie Est soient partagés avec ses citoyens. Une préoccupation a également été soulevée concernant le fait que des occasions de développement économique identifiées dans d'autres provinces n'ont pas été identifiées au Manitoba, notamment un plan de construction d'installations d'hébergement et de campement pour héberger les travailleurs de la construction.

Lors de ces rencontres, la Manitoba Métis Federation a fourni de l'information sur la cueillette de renseignements relatifs aux CT et sur le suivi des membres et a mis l'emphase sur les possibilités de développement économique. Énergie Est a également rencontré le conseiller principal et le conseiller en développement économique de la Manitoba Métis Federation afin de continuer la rédaction de l'EFEC. Une ébauche du budget et du plan de travail de l'EFEC a été transmise à Énergie Est en février 2015. Énergie Est a répondu en envoyant des commentaires ainsi qu'une demande de rencontre dans un proche avenir afin de discuter à nouveau de l'EFEC.

Le 9 février 2015, Énergie Est a reçu, de la Manitoba Métis Federation, la lettre d'entente pour l'engagement dans le cadre du Projet, laquelle était signée et datée du 23 janvier 2015.

Le 6 mars 2015, Énergie Est a organisé une conférence téléphonique avec le Coordonnateur en consultation, le conseiller principal et le conseiller en connaissances traditionnelles de la Manitoba Métis Federation afin de discuter de l'EFEC et du protocole relatif aux CT. Énergie Est a demandé à la Manitoba Métis Federation d'établir la portée des activités en fonction des répercussions particulières au Projet (principalement en ce qui a trait aux stations de pompage, aux nouvelles constructions et au franchissement de la rivière Assiniboine). Énergie Est et la Manitoba Métis Federation se sont engagées à se rencontrer en mars 2015 afin de parcourir les détails de l'EFEC. Énergie Est a par la suite reçu deux propositions pour l'EFEC et le protocole relatif aux CT.

Le 13 mars 2015, Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation, le conseiller en CT et le consultant externe de la Manitoba Métis Federation. Le plan de travail et budget relatif aux CT a été examiné. Le plan de travail et budget de l'EFEC a également fait l'objet de discussions. Il a été convenu qu'une fois que les éléments de rapport seraient incorporés au document de l'EFEC, les parties discuteraient des prochaines étapes et chercheraient à s'entendre sur un budget et un plan de travail.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Manitoba Métis Federation dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **12.0 PREMIÈRE NATION DE ROLLING RIVER**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Rolling River depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré les dirigeants de la Première Nation de Rolling River afin de discuter des activités d'engagement menées dans le cadre du Projet. La Première Nation de Rolling Rover a indiqué qu'elle fait partie de l'Alliance du Territoire du Traité n° 2 et qu'elle devra consulter les autres Premières Nations du Traité n° 2.

Énergie Est a rencontré la Première Nation de Rolling River en octobre 2015 afin de discuter du Projet et du plan de travail et du budget de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Lors de cette réunion, les représentants de la communauté ont réclamé, pour cette dernière, la tenue d'une séance d'information relative au Projet qui mettrait l'accent sur les préoccupations environnementales et la sécurité. Énergie Est a accepté d'entreprendre la planification de cette séance et continue de la planifier.

Pendant la réunion, le Chef de la Première Nation de Rolling River a fait part des préoccupations suivantes : l'eau et la qualité de l'eau et les répercussions potentielles futures en cas de déversement

À la suite de la rencontre, Énergie Est a transmis un exemplaire du plan de travail et du budget de l'EFEC à des fins d'examen par la communauté.

Énergie Est prévoit traiter les préoccupations de la Première Nation Rolling River mentionnées ci-dessus lors de la séance d'information prévue. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Rolling River dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **13.0 PREMIÈRE NATION ANISHINABE DE ROSEAU RIVER**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Anishinabe de Roseau River depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a rencontré différents membres de la communauté et le chercheur principal du Projet de la Première Nation Anishinabe de Roseau River afin de fournir des renseignements sur le Projet. La lettre d'entente et l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) ont été présentées et décrites.

Le chercheur principal du Projet a fourni à Énergie Est un aperçu du mandat du groupe de discussion communautaire. Énergie Est a également été informée que la Première Nation de Roseau River entreprenait son processus électoral, aux termes duquel une élection était prévue le 12 mars 2015, et que la composition du groupe pourrait changer puisque ses membres sont nommés par les dirigeants.

La Première Nation de Roseau River a demandé une compilation de tous les documents de référence fournis par Énergie Est, y compris les cartes, les brochures et les dépliants. Énergie Est s'est engagée à acheminer ces documents à la Première Nation de Roseau River et la rencontre s'est conclue par un engagement de la communauté de fournir des propositions de dates de rencontre afin d'approfondir la discussion.

Pendant la période de référence, la Première Nation Anishinabe de Roseau River n'a soulevé aucune préoccupation liée au Projet à Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Anishinabe de Roseau River dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **14.0 PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE SANDY BAY**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Ojibway de Sandy Bay depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

Pendant les mois de janvier et février 2015, Énergie Est a tenté d'organiser une réunion avec le Chef et le Conseil afin de discuter du Projet. En mars 2015, Énergie Est a

rencontré le Chef et le Conseil de la Première Nation Ojibway de Sandy Bay et a fixé une date, au mois d'avril 2015, pour la tenue d'une séance d'information communautaire à propos du Projet.

À la rencontre, le Chef a mentionné les préoccupations suivantes :

- les répercussions potentielles d'un déversement sur la qualité de l'eau
- les répercussions potentielles d'un déversement sur la chasse, la pêche et la vie végétale dans leur territoire

Le Chef a indiqué qu'il était important que les Anciens et les jeunes de Sandy Bay participent à la séance d'information.

À la suite de la rencontre, Énergie Est a transmis, à des fins d'examen par la communauté, un exemplaire du plan de travail et du budget de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) qui avait été initialement envoyé en décembre 2014.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Ojibway de Sandy Bay dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **15.0 PREMIÈRE NATION SAGKEENG**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Sagkeeng depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février et mars 2015, Énergie Est et la Première Nation Sagkeeng ont discuté du programme d'investissement communautaire d'Énergie Est ainsi que des partenariats potentiels que la communauté mettait sur pied avec des entreprises tierces et qui pouvaient être liés à la création d'emplois potentiels dans le cadre du Projet. Énergie Est et la Première Nation Sagkeeng ont également discuté de l'entente de protocole relatif aux connaissances traditionnelles (CT) et, notamment, le budget et le plan de travail qui lui sont associés.

En mars 2015, la Première Nation Sagkeeng a fourni à Énergie Est un budget et un plan de travail révisés relatifs à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) à des fins d'examen.

Pendant la période de référence, la Première Nation Sagkeeng n'a soulevé aucune préoccupation liée au Projet à Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Sagkeeng dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **16.0 PREMIÈRE NATION DE SWAN LAKE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première nation de Swan Lake depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a communiqué avec l'agent et le conseiller responsables de la protection garantie par les traités de la Première Nation de Swan Lake afin de discuter de leur rôle dans le cadre du Projet et a indiqué qu'un courriel de suivi dans lequel figureraient des coordonnées serait envoyé. Le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a demandé des renseignements à l'égard de la capacité d'affaires commerciales de la Première Nation de Swan Lake.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et un conseiller élu de la Première Nation de Swan Lake. Énergie Est a fourni un aperçu du Projet comprenant des échéanciers relatifs au processus de l'ONÉ ainsi qu'aux activités de conversion et de construction proposées. Le Chef a demandé que les équipes de gestion de l'environnement, de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'intervention en cas d'urgence d'Énergie Est participent à une rencontre avec le Chef et le Conseil en mai ou juin 2015. Énergie Est s'est engagée à organiser une rencontre entre le Chef et le Conseil et les équipes qu'ils souhaitent rencontrer.

Pendant la période de référence, la Première Nation de Swan Lake n'a soulevé aucune préoccupation liée au Projet à Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Swan Lake dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement. Énergie Est travaillera avec la Première Nation de Swan Lake afin de déterminer son intérêt dans l'étude sur les CT menée dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront un dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Swan Lake et orienteront la planification détaillée du Projet.

#### 17.0 NATION DAKOTA DE SIOUX VALLEY

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Nation Dakota de Sioux Valley depuis avril 2013.

Durant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de s'engager avec la Nation Dakota de Sioux Valley en lui fournissant des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande. Bien qu'Énergie Est ait reçu un minimum de commentaires, qui n'ont identifié aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### 18.0 PREMIÈRE NATION DE WAYWAYSEECAPPO

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Waywayseecappo depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En mars 2015, des représentants de l'équipe d'Énergie Est responsable de l'engagement envers les Autochtones ont rencontré le Chef et le Conseiller de la Première Nation de Waywayseecappo afin de discuter de l'état du Projet au Manitoba. Énergie Est a fourni une mise à jour des dates de dépôt auprès de l'ONÉ, des échéanciers des activités du Projet, de l'information relative au tracé du Projet, de l'information à propos des processus relatifs à la lettre d'entente et à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), ainsi qu'une mise à jour des activités d'engagement réalisées à ce jour avec la Première Nation Waywayseecappo.

À la rencontre, le Chef a fait part d'une préoccupation touchant les communautés visées par le Traité n° 4 qui sont situées au Manitoba et en Saskatchewan et qui concernait l'intégrité territoriale et les engagements pris dans le passé avec des sociétés pipelinières. Le Chef a également fourni des renseignements à propos de l'engagement de la communauté auprès des communautés du Territoire du Traité n° 2 qui englobe des Premières Nations du Manitoba et de la Saskatchewan. Le Chef a fait part de sa préoccupation selon laquelle le Projet créera des occasions d'emploi et de production de revenu négligeables pour la Première Nation de Waywayseecappo et les autres Premières Nations touchées par le Projet. Le Chef a également mentionné que les répercussions de tout projet de développement sur des terres visées par traité doivent être examinées en

concomitance avec d'éventuelles mesures d'accommodement et de réconciliation afin de s'ajuster à la portée et à l'ampleur du Projet au Manitoba.

Le Chef a indiqué que les Premières Nations de White Bear et de Waywayseecappo ont préalablement conclu une entente relative aux projets d'exploitation de ressources qui ont lieu sur leurs territoires ancestraux et que ceux-ci se rencontreront sur le territoire de la Première Nation White Bear, le 24 mars 2015, afin de renouveler leur entente. Les représentants d'Énergie Est sont invités à participer à cette réunion conjointe.

Suite à cette rencontre, un représentant de l'équipe responsable de l'engagement avec les Autochtones a, en mars 2015, effectué un suivi afin de confirmer la tenue d'une rencontre entre la Première Nation de White Bear et la Première Nation de Waywayseecappo à la fin de mars 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Waywayseecappo dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **Annexe Vol 2-10**

### **Sommaire des engagements des communautés autochtones – Ontario**

---

**CONTENU**

1.0	ALGONQUINS DU GREATER GOLDEN LAKE .....	1
2.0	BUREAU DE CONSULTATION DES ALGONQUINS DE L'ONTARIO (BCAO) .....	2
3.0	ALGONQUINS DE PIKWAKANAGAN - PREMIÈRE NATION DES ALGONQUINS DU GOLDEN LAKE .....	4
4.0	ANIMBIGOO ZAAGI'IGAN ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DU LAC NIPIGON) .....	5
5.0	ANISHNAABEG OF NAONGASHIING (BIG ISLAND) .....	7
6.0	PREMIÈRE NATION ANTOINE .....	7
7.0	COLLECTIF DES PREMIÈRES NATIONS D'AROLAND, DE CONSTANCE LAKE ET DE GINOOGAMING .....	9
8.0	PREMIÈRE NATION D'AROLAND .....	14
9.0	PREMIÈRE NATION DE BIG GRASSY .....	14
10.0	BINGWI NEYAASHI ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE SAND POINT) .....	15
11.0	BIINJITWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE ROCKY BAY) .....	17
12.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU ÉNERGIE EST MÈNE DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT AUPRÈS DE LA PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU DEPUIS AVRIL 2013. ....	18
13.0	PREMIÈRE NATION DE CONSTANCE LAKE .....	18
14.0	PREMIÈRE NATION DE DOKIS .....	18
15.0	PREMIÈRE NATION DE FORT WILLIAM .....	19
16.0	PREMIÈRE NATION DE GINOOGAMING .....	21
17.0	GRAND COUNCIL TREATY N° 3 .....	21
18.0	PREMIÈRE NATION GRASSY NARROWS .....	23
19.0	PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE D'ISKATEWIZAAGEGAN N° 39 (SHOAL LAKE N° 39) .....	24
20.0	PREMIÈRE NATION KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK DE GULL BAY .....	24
21.0	PREMIÈRE NATION DU LAC DES MILLE LACS .....	25
22.0	PREMIÈRE NATION DE LAC SEUL .....	28

---

23.0	PREMIÈRE NATION DE LONG LAKE N° 58.....	29
24.0	MÉTIS NATION OF ONTARIO (MNO) .....	31
25.0	PREMIÈRE NATION DE MIGISI SAHGAIGAN (EAGLE LAKE).....	33
26.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE MISSANABIE.....	34
27.0	CONSEIL DES MOHAWKS D'AKWESASNE.....	35
28.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE MOOSE.....	38
29.0	PREMIÈRE NATION DE NIPISSING.....	40
30.0	PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 33.....	40
31.0	PREMIÈRE NATION DE NAOTKAMEGWANNING (PREMIÈRE NATION DE WHITEFISH BAY).....	41
32.0	PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 37.....	41
33.0	PREMIÈRE NATION D'OCHIICHAGWE'BABIGO'INING.....	42
34.0	PREMIÈRE NATION D'OBASHKAANDAGAANG .....	43
35.0	PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS D'ONIGAMING .....	44
36.0	OJIBWAYS DE LA PREMIÈRE NATION DE PIC RIVER.....	45
37.0	PREMIÈRE NATION PAYS PLAT.....	46
38.0	BANDE INDIENNE DE RED ROCK .....	46
39.0	RED SKY MÉTIS INDEPENDENT NATION.....	48
40.0	NATION TAYKWA TAGAMOU (PREMIÈRE NATION DE NEW POST).....	49
41.0	PREMIÈRE NATION DE TEMAGAMI .....	50
42.0	PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N° 40 .....	53
43.0	PREMIÈRES NATIONS INDÉPENDANTES DE WABASEEMOONG.....	54
44.0	PREMIÈRE NATION DE WABAUSKANG .....	55
45.0	NATION OJIBWAY DE WABIGOON LAKE .....	56
46.0	CONSEIL TRIBAL WABUN.....	57
47.0	PREMIÈRE NATION WAHGOSHIG .....	58
48.0	PREMIÈRE NATION WAHNAPITAE .....	60

---

**49.0 PREMIÈRE NATION DE WAUZHUSHK ONIGUM - RAT PORTAGE..... 61**

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Ontario lors des activités d'engagement qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015 (période de référence).

## 1.0 ALGONQUINS DU GREATER GOLDEN LAKE

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec les Algonquins du Greater Golden Lake depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Chef des Algonquins du Greater Golden Lake, qui a déclaré que sa communauté souhaitait effectuer une étude sur les connaissances traditionnelles (CT) avec le consultant en environnement d'Énergie Est pour le Projet. De plus, le Chef a indiqué que des communications avec des consultants d'Énergie Est avaient déjà eu lieu. Il a également mentionné que la communauté voulait prendre en charge ses propres activités d'engagement à l'égard d'Énergie Est par l'entremise d'une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Le Chef a présenté une résolution de la communauté à l'appui de cette décision et Énergie Est a déclaré qu'elle examinerait cette résolution pour vérifier si des discussions sur le financement des capacités d'engagement pouvaient avoir lieu. À la suite de la rencontre, Énergie Est a fourni des copies des documents qui avaient déjà été envoyés au Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario (BCAO) en juillet 2014.<sup>1</sup>

En janvier 2015, Énergie Est a communiqué avec le Chef des Algonquins du Greater Golden Lake pour l'aviser que la communauté devait constituer une entité juridique pour pouvoir signer des ententes et recevoir un financement des capacités, puisque la communauté n'était pas une bande en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Le Chef a répondu que les Algonquins du Greater Golden Lake considéraient la possibilité de s'incorporer et qu'il en parlerait bientôt.

En février 2015, le Chef des Algonquins du Greater Golden Lake a indiqué que la communauté avait décidé de créer une société de développement avec une entité juridique pour pouvoir conclure des ententes avec des partenaires autres que le BCAO.

En mars 2015, Énergie Est a reçu un courriel du Chef des Algonquins du Greater Golden Lake. Dans ce courriel, le Chef expliquait que la dénomination sociale de la communauté, Kitigan Migiwam, avait été approuvée et que les documents définitifs

---

<sup>1</sup> En août 2014, les Algonquins du Greater Golden Lake ont manifesté le désir d'être consultés séparément du BCAO.

seraient envoyés sous peu. Énergie Est a demandé de l'information supplémentaire sur la société de développement afin de poursuivre l'élaboration des ententes.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès des Algonquins du Greater Golden Lake afin de traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera à partager de l'information et à déterminer les prochaines étapes de l'engagement.

## **2.0 BUREAU DE CONSULTATION DES ALGONQUINS DE L'ONTARIO (BCAO)**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario (BCAO) depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires.

Initialement, conformément aux règles du BCAO, Énergie Est a entrepris des activités d'engagement à l'égard de tous les Algonquins de l'Ontario par l'intermédiaire du BCAO. En août 2014, à la demande des Algonquins du Greater Golden Lake, de la Première Nation Antoine et des Algonquins de Pikwakanagan, Énergie Est a entrepris des activités d'engagement directement auprès de ces communautés.

En janvier 2015, le directeur général du BCAO a déclaré que le Bureau examinait l'EFEC proposée, le plan de travail préétabli pour celle-ci, la version préliminaire de la résolution de la communauté ainsi que l'ébauche de la résolution du conseil de bande. Le directeur général a également informé Énergie Est que le BCAO travaillait avec son consultant à mettre au point une proposition de plan de travail pour terminer l'étude sur les CT.

En février 2015, Énergie Est a reçu du directeur général du BCAO un courriel et une lettre jointe demandant une carte du Projet montrant les revendications territoriales en cours de négociation et leur relation avec le pipeline, les franchissements de rivière, les emplacements des vannes et des stations de pompage sur le territoire ancestral des Algonquins ainsi que le tracé du pipeline du Réseau principal de l'Est.

Énergie Est a également reçu une deuxième lettre du négociateur principal et du conseiller juridique principal du BCAO. Dans cette lettre, le BCAO indiquait que le Projet traversait une portion du territoire ancestral algonquin appelée le raccourci de North Bay et que les travaux effectués dans cette région auraient un impact important sur les intérêts des Algonquins. Le BCAO a alors demandé qu'Énergie Est fournisse les références aux travaux potentiels touchant le raccourci de North Bay dans les parties « Évaluation environnementale et socio-économique » et « Description du Projet » de la Demande déposée auprès de l'ONÉ en octobre 2014. De plus, le BCAO a demandé des précisions sur les travaux de modernisation touchant le raccourci de

North Bay et sur leur inclusion comme un élément du Projet proposé dans l'évaluation environnementale et la Demande déposée auprès de l'ONÉ. En février 2015, Énergie Est a envoyé au BCAO un courriel indiquant qu'une réponse aux deux lettres suivrait sous peu. Plus tard en février, Énergie Est a demandé au BCAO des précisions supplémentaires sur les éléments devant être inclus dans la carte du Projet demandée par le BCAO. Le directeur général du BCAO a répondu qu'une copie de cette devrait être fournie. Il a expliqué que la carte aiderait le BCAO à examiner la proposition de Projet et éventuellement, à participer aux audiences de l'ONÉ. En outre, le directeur général a demandé que les fichiers de forme utilisés pour la production de la carte du Projet soient envoyés au BCAO.

Énergie Est a déclaré qu'elle répondrait à la demande du BCAO dès que l'expert technique en SIG du BCAO aurait confirmé la compatibilité des données et de l'information.

En mars 2015, Énergie Est a tenu une téléconférence avec le technicien en ressources du BCAO pour discuter de la demande de carte de Projet faite par le BCAO montrant les endroits où le pipeline franchit les cours d'eau et l'emplacement proposé de la station de pompage près d'Iroquois en Ontario. Le technicien a précisé les besoins du BCAO concernant les fichiers de formes et la carte de Projet, et expliqué que le BCAO avait besoin d'aide pour concevoir une recherche concernant les études sur les CT et qu'il voulait obtenir les données cartographiques, de Mattawa à Iroquois.

Énergie Est a suggéré d'envoyer les cartes spécialisées utilisées lors des journées portes ouvertes pendant l'été 2014, puisqu'elles montrent les emprises. Énergie Est a également indiqué qu'elle tenterait de savoir quand les fichiers de formes seraient disponibles. Le BCAO a indiqué qu'il était d'accord avec cette façon de faire. Énergie Est a envoyé des copies des cartes imprimées, téléchargé des cartes spécialisées à l'intention du BCAO et envoyé un lien FTP menant à l'information demandée. Énergie Est a précisé que ces cartes ne montraient que les points de franchissement des plans d'eau et que les vannes ne figureraient pas sur la carte.

En février 2015, Énergie Est a reçu une mise à jour du directeur général du BCAO expliquant que le Bureau travaillait toujours sur le plan de travail et le budget de l'EFEC et que celle-ci serait remise aux négociateurs algonquins pour délibération.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement à l'égard de ce collectif et fournira de l'information sur le Projet.

### **3.0 ALGONQUINS DE PIKWAKANAGAN - PREMIÈRE NATION DES ALGONQUINS DU GOLDEN LAKE**

Depuis avril 2013, Énergie Est mène, par l’entremise du BCAO, des activités d’engagement relatives au Projet avec les Algonquins de Pikwakanagan.<sup>2</sup> Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l’information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l’ONÉ et aux processus réglementaires.

En janvier 2015, l’adjoint administratif du Chef et du Conseil des Algonquins de Pikwakanagan a déclaré que la communauté ne voulait plus que le BCAO reçoive de l’information sur son engagement relatif au Projet puisqu’elle était consultée par un autre intervenant que le BCAO.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil des Algonquins de Pikwakanagan. Dans les discussions sur le Projet, le Chef a indiqué que sa communauté estimait qu’il n’était pas nécessaire d’effectuer d’étude sur les CT pour permettre aux Algonquins de Pikwakanagan de prouver qu’ils utilisent les territoires ancestraux et que par conséquent, la communauté ne voulait pas partager les CT pour l’instant.

Le Chef a affirmé qu’aucun traité n’avait été conclu avec les Algonquins de Pikwakanagan et que ces derniers n’avaient jamais cédé leurs droits ou leur titre sur le territoire ancestral. Le Chef a signalé que le territoire avait été exproprié et développé et que les Algonquins de Pikwakanagan doivent maintenant prouver que leurs droits sont exercés. Il a indiqué que la communauté souhaitait discuter d’autres solutions possibles en ce qui a trait à la formation et aux emplois qui seront disponibles en raison du Projet.

Le Chef a déclaré que la décision des Algonquins de Pikwakanagan de s’opposer au Projet ou d’y adhérer dépendrait de la volonté d’Énergie Est de répondre aux besoins et aux préoccupations de sa communauté.

En février 2015, les Algonquins de Pikwakanagan ont été informés de l’engagement d’Énergie Est avec la Nation Taykwa Tagamou, y compris des réponses qu’elle a données à cette dernière relativement aux problèmes associés aux Projets antérieurs et au partage des revenus. Les Algonquins de Pikwakanagan ont déclaré qu’ils voulaient qu’Énergie Est s’occupe de ces mêmes problèmes communs avec leur communauté.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré un conseiller élu des Algonquins de Pikwakanagan. Énergie Est a demandé si le Chef et le Conseil avaient envisagé de signer l’EFEC afin que la communauté obtienne le financement des capacités nécessaire pour poursuivre son engagement à l’égard d’Énergie Est. Le conseiller a

---

<sup>2</sup> En août 2014, les Algonquins de Pikwakanagan ont manifesté le désir d’être consultés séparément du BCAO.

déclaré que le Chef et le Conseil ne signeraient pas d’entente avant d’avoir rencontré la direction de TransCanada. Le conseiller a avisé Énergie Est que les représentants des Algonquins de Pikwakanagan avaient rencontré les représentants gouvernementaux pour discuter de la demande de partage des revenus et des accommodements relatifs au Projet. Le conseiller a déclaré que la communauté voulait tirer un revenu des pipelines qui traversent son territoire. Énergie Est et le conseiller ont discuté des préoccupations et des problèmes de la communauté abordés au cours de la journée.

Énergie Est poursuivra ses activités d’engagement à l’égard des Algonquins de Pikwakanagan afin de traiter toute préoccupation potentielle future relative au Projet et continuera à partager de l’information et à établir les prochaines étapes de l’engagement.

#### **4.0 ANIMBIIGOO ZAAGI’IGAN ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DU LAC NIPIGON)**

Énergie Est mène des activités d’engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation du lac Nipigon (Animbiigoo Zaagi’igan Anishinaabek) depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l’information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l’ONÉ et aux processus réglementaires. En janvier 2015, le Coordonnateur en consultation de la Première Nation du lac Nipigon a informé Énergie Est que le Chef et le Conseil avaient signé l’Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). La résolution du conseil de bande à l’appui du travail au sujet de cette entente a été envoyée à Énergie Est par courriel plus tard le même mois.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef, les membres du Conseil et le Coordonnateur en consultation de la Première Nation du lac Nipigon pour discuter du Projet et leur permettre de poser des questions et d’exprimer leurs préoccupations. Des questions ont été posées à Énergie Est sur les sujets suivants et la société y a répondu :

- la pose d’un ruban protecteur et les normes associées avant que le Projet soit opérationnel
- les retombées économiques pour la communauté
- les possibilités d’emploi locales découlant du Projet

Voici d’autres demandes ou problèmes soumis à Énergie Est et pour lesquels la société s’est engagée à agir :

- la transmission de l’information concernant les échéanciers du Projet
- la disponibilité du financement pour une évaluation par des tiers de la Demande déposée auprès de l’ONÉ par Énergie Est

- l'information sur les critères d'importance utilisés en relation avec les points de franchissements de rivières et leur application à la rivière Sturgeon
- l'accès de la communauté à la formation et à l'équipement d'intervention en cas d'urgence
- l'information, qui doit être fournie à la Première Nation, portant sur l'élévation des terrains dans la zone autour de la communauté

En février 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation et le directeur du développement de la Première Nation du lac Nipigon pour discuter des possibilités de sous-traitance et d'emplois liées au Projet. Énergie Est a expliqué que le principal entrepreneur choisi devra disposer d'un plan de participation des Autochtones qui fournit des détails sur les possibilités d'emplois. Lorsqu'on a lui a demandé comment les entrepreneurs et les employés potentiels pouvaient se faire connaître auprès des responsables du Projet, le représentant d'Énergie Est a répondu que les entrepreneurs pouvaient s'inscrire comme fournisseurs sur le site Web du Projet, que les CV pouvaient lui être remis directement et qu'il les ferait parvenir à l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est. Des discussions sur les possibilités de financement dans le cadre de l'EFEC ont eu lieu pour s'assurer qu'Énergie Est comprenait les capacités des communautés des Premières Nations en ce qui a trait à la sous-traitance et aux travailleurs qualifiés.

De plus, en février 2015, Énergie Est a collaboré avec la communauté afin de transmettre le budget de l'étude sur les CT à des fins d'examen et les modifications proposées par l'entremise de la résolution du conseil de bande.

En mars 2015, la communauté a reçu l'EFEC signée d'Énergie Est. Des discussions sur les exigences en matière de déclaration ont eu lieu. Il a également été question du plan de travail pour les études sur les CT, du rôle du consultant en environnement d'Énergie Est ainsi que du calendrier des travaux. De plus, des ententes de sous-traitant et de partage de l'information ont été remises à la communauté au sujet des travaux associés aux études sur les CT. Puis, Énergie Est a reçu une copie de la résolution du conseil de bande signée par le Chef et le Conseil.

En mars 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a tenu une téléconférence avec le Coordonnateur en consultation de la Première Nation du lac Nipigon afin de discuter de l'étude sur les CT et d'obtenir de l'information pour commencer à élaborer les ententes de sous-traitance et de partage de l'information. Le Coordonnateur en consultation a précisé que les membres de la communauté étaient très dispersés et qu'il faudrait du temps pour les informer et évaluer leur réaction à l'égard de leur participation à l'étude sur les CT. Le coordonnateur a indiqué que le travail sur le terrain devait être amorcé après la fonte des neiges au printemps 2015. Le travail et les entrevues devraient se poursuivre au printemps et pendant l'été 2015

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Première Nation du lac Nipigon dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet et continuera à partager de l'information et à déterminer les prochaines étapes de l'engagement.

## **5.0 ANISHNAABEG OF NAONGASHIING (BIG ISLAND)**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation d'Anishnaabeg of Naongashiing depuis avril 2014.

En janvier 2015, la Première Nation Anishnaabeg of Naongashiing a reçu une copie conforme d'une communication entre la direction d'Énergie Est et le Grand Council Treaty n° 3, dont la Première Nation d'Anishnaabeg of Naongashiing est membre. Cette communication portait sur les préoccupations et les points de vue exprimés par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 au sujet du progrès des négociations relatives à l'EFEC.<sup>3</sup>

Pendant la période de référence, Énergie Est a activement tenté d'entreprendre des activités d'engagement à l'égard de la Première Nation d'Anishnaabeg of Naongashiing en fournissant de l'information sur le Projet et des avis relatifs à la Demande déposée auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires. Même si Énergie Est a reçu peu de commentaires et que ceux-ci n'exprimaient aucune préoccupation particulière, elle poursuivra ses activités d'engagement à l'égard de cette communauté dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **6.0 PREMIÈRE NATION ANTOINE**

Par l'entremise du Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario (BCAO), Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Antoine depuis avril 2013.<sup>4</sup> Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a soumis l'EFEC au Chef de la Première Nation Antoine afin que celui-ci l'examine et la complète. Le Chef a demandé des précisions sur certains termes de l'EFEC et leur signification. Énergie Est a précisé la signification de ces termes et a effectué les changements demandés par le Chef.

---

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur cette communication avec le Grand Council Treaty n° 3, consultez le sommaire, à la Section 17.0 - Grand Council Treaty n° 3.

<sup>4</sup> En août 2014, la Première Nation Antoine a manifesté le désir d'être consultée séparément du BCAA.

Le Chef a ensuite communiqué avec le consultant en environnement d'Énergie Est au sujet de l'étude sur les CT et demandé à quelle date l'étude devait commencer. Le consultant d'Énergie Est a expliqué que lorsque l'EFEC serait approuvée, la Première Nation Antoine pourrait à son tour approuver l'entente de sous-traitance et l'entente de partage de l'information, et que l'étude sur les CT pourrait ensuite être entreprise. Le Chef a également demandé une carte de la région de Mattawa afin de délimiter, pour Énergie Est, le territoire de la Première Nation Antoine.

En janvier 2015, la Première Nation Antoine a demandé d'autres modifications au document de l'EFEC. Dans un appel de suivi effectué en février 2015, le Chef a expliqué qu'il voulait s'assurer que l'information sensible provenant de l'étude sur les CT serait la propriété de la Première Nation Antoine et qu'elle ne serait pas communiquée sans son autorisation. Il a également expliqué qu'il voulait s'assurer que les positions des autres communautés algonquines de l'Ontario ne seraient pas compromises si la Première Nation Antoine signait l'EFEC. Énergie Est s'est engagée à faire le suivi auprès de la Première Nation Antoine en ce qui a trait aux changements apportés à l'EFEC et aux demandes de la communauté.

En février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé un courriel au Chef de la Première Nation Antoine pour effectuer un suivi du budget et du plan de travail de l'étude sur les CT. Répondant à la demande du Chef effectuée en janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a joint au courriel une carte vierge de la région de Mattawa pour que le Chef y trace les limites approximatives du territoire ancestral de la Première Nation Antoine.

En février 2015, Énergie Est a apporté d'autres changements à l'EFEC, à la demande du Chef, et a commencé à planifier le début de l'étude sur les CT. Le consultant d'Énergie Est a participé à une téléconférence avec le Chef pour expliquer l'entente de sous-traitance, déterminer les préoccupations et y répondre, présenter le responsable de l'étude sur les CT et revoir en détail les phases de l'étude. Le Chef a demandé quelques changements à la formulation de l'entente. La discussion a également porté sur les exigences de la couverture de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) et des précisions ont été apportées sur les paiements.

En février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a tenu une téléconférence avec le Chef de la Première Nation Antoine pour faire le suivi des demandes concernant l'étude sur les CT et discuter des modifications à apporter à l'entente de sous-traitance.

De plus, en février 2015, Énergie Est a été avisée que la Première Nation Antoine avait approuvé les modifications apportées à l'EFEC. Le Chef a envoyé une copie de la carte montrant le territoire ancestral de la Première Nation et une copie de la résolution du conseil de bande dans le but de mettre la dernière main à l'EFEC.

En mars 2015, Énergie Est a rappelé qu’une résolution du directeur autorisant la signature et la réception du financement des capacités relatif à l’EFEC ainsi qu’une résolution du conseil de bande autorisant la société de développement à approuver et à recevoir ce financement étaient requises. Le Chef a répondu que la communauté avait accepté d’adopter la résolution du conseil de bande, mais qu’elle avait besoin de voir le plus rapidement possible la version préliminaire de cette résolution et la formulation de la résolution du directeur. Énergie Est a envoyé au Chef, par courriel, les versions préliminaires des deux documents afin qu’elles soient étudiées.

En mars 2015, Énergie Est a reçu une copie signée de la résolution du directeur autorisant la société de développement de la Première Nation Antoine à recevoir le financement des capacités au nom de la Première Nation Antoine ainsi qu’une résolution du conseil de bande pour la réception du financement des capacités. Énergie Est a avisé le Chef que la communauté devrait peut-être avoir à fournir des renseignements supplémentaires lorsque les documents auraient été revus.

En mars 2015, Énergie Est s’est informée au sujet du calendrier des séances d’établissement de la portée de l’étude sur les CT et a suggéré qu’elles se tiennent à la fin du mois d’avril, soulignant que la Première Nation Antoine devait fournir un rapport quatre mois après l’étude sur les CT.

Les discussions entre le consultant en environnement d’Énergie Est et la communauté au sujet des prochaines étapes de l’étude sur les CT se sont poursuivies.

Énergie Est poursuivra ses activités d’engagement auprès de la Première Nation Antoine dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet et continuera à partager de l’information et à établir les prochaines étapes de l’engagement.

## **7.0 COLLECTIF DES PREMIÈRES NATIONS D’AROLAND, DE CONSTANCE LAKE ET DE GINOOGAMING**

Énergie Est mène des activités d’engagement à l’égard des communautés des Premières Nations de Ginoogaming, d’Aroland et de Constance Lake, administrées collectivement par le Conseil tribal des Premières Nations Matawa, depuis avril 2013. Les trois Premières Nations participent présentement au processus d’engagement par l’intermédiaire d’un consultant indépendant et seront appelées le collectif des Premières Nations d’Aroland, de Constance Lake et Ginoogaming (le Collectif). Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni aux communautés du Collectif de l’information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l’ONÉ et aux processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a participé à une téléconférence avec le consultant du Collectif au sujet de la lettre d’intention pour le groupe de travail sur l’énergie de

Matawa. La lettre d'intention a été envoyée à Énergie Est. Il a également été question des demandes portant sur la gestion et la résolution des problèmes soulevés par le consultant du Collectif.

En janvier 2015, le consultant a demandé à Énergie Est de participer à un appel téléphonique pour discuter des prochaines étapes relatives à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Dans sa demande, le consultant du Collectif a précisé les éléments en suspens à discuter concernant l'EFEC, comme les demandes de révision de l'EFEC, les demandes de rencontres avec les communautés pour discuter de la proposition et des possibilités avec Énergie Est et les demandes concernant la possibilité que les Premières Nations exercent une surveillance pendant les fouilles relatives à l'intégrité et pendant d'autres activités de conversion importantes. Énergie Est a expliqué que les fouilles relatives à l'intégrité faisaient partie des opérations d'entretien courantes et qu'elles n'avaient aucun lien particulier avec la conversion.

Plus tard, en janvier 2015, Énergie Est a reçu un appel téléphonique du consultant du Collectif, qui a indiqué que les membres de ce dernier voulaient conclure une entente bilatérale avec Énergie Est pour résoudre les problèmes potentiels liés au Projet. Le Collectif voulait s'assurer que les préoccupations et les problèmes des communautés seraient traités rapidement. Énergie Est a déclaré qu'elle continuerait de résoudre les problèmes lorsqu'ils se présenteraient, qu'elle était en train de désigner des employés pour s'occuper de ces problèmes et qu'elle demeurerait en communication. De plus, le consultant du Collectif a indiqué que la communauté s'inquiétait des travaux relatifs à l'intégrité associés à la conversion et du fait qu'ils ne faisaient pas partie de la Demande déposée auprès de l'ONÉ. Le consultant a indiqué que les communautés membres du Collectif se préoccupaient surtout des fouilles relatives à l'intégrité et des inspections effectuées en l'absence de surveillance par les communautés. Le consultant a également indiqué que la communauté voulait mettre au point, avec Énergie Est, un protocole ou des conditions d'approbation pour les travaux associés à l'héritage culturel et les travaux environnementaux relatifs à l'intégrité. Énergie Est a répondu que cette demande serait acheminée au personnel approprié à des fins d'étude et de suivi.

Énergie Est s'est informée auprès du consultant du Collectif au sujet du protocole en suspens concernant les connaissances traditionnelles (CT). Le consultant a répondu qu'il estimait qu'une entente distincte au sujet du protocole pour les études sur les CT n'était pas nécessaire en plus de l'EFEC.

En janvier 2015, Énergie Est a participé à une téléconférence avec le consultant du Collectif pour discuter du groupe de travail sur l'énergie de Matawa et de la lettre d'intention. À la suite de cet appel, Énergie Est a envoyé au consultant du Collectif la version définitive de la lettre d'intention pour le groupe de travail. Le consultant a approuvé les modifications et indiqué qu'il élaborerait une trousse interne pour permettre aux Premières Nations membres du Collectif de procéder à une révision

dans le but de préparer les résolutions du conseil de bande requises. Le consultant du Collectif a avisé Énergie Est que les communautés demandaient des réunions d'engagement trimestrielles dans le cadre de l'EFEC conclue avec Énergie Est et qu'elles voulaient obtenir un financement pour les réunions internes des dirigeants des communautés.

En janvier 2015, le consultant du Collectif a avisé Énergie Est que les représentants du Collectif des Premières Nations étaient préoccupés de l'engagement de TransCanada en ce qui a trait aux fouilles relatives à l'intégrité en cours qui ont été observées sur le gazoduc existant. Énergie Est a demandé une rencontre pour discuter avec les communautés des fouilles relatives à l'intégrité et a indiqué que, s'ils étaient disponibles, des représentants de la direction d'Énergie Est seraient présents à une réunion avec toutes les communautés. Le consultant du collectif a donné son accord et certaines dates ont été mentionnées.

Énergie Est et le consultant du Collectif ont échangé des courriels portant sur les ébauches de sujets de discussion pour l'entente bilatérale dans le cadre de l'EFEC actuelle. Le consultant du Collectif a indiqué qu'il comprenait qu'il n'y aurait pas de financement pour l'entente bilatérale, mais a suggéré qu'un financement soit accordé pour certaines études et certains livrables afin de faire progresser le processus de résolution des problèmes. Énergie Est a répondu en février 2015 et proposé de remplacer l'entente bilatérale par une séance technique régionale comme point de départ d'un processus de résolution. Le consultant a indiqué qu'une telle séance serait considérée.

En février 2015, Énergie Est a reçu un courriel du consultant du Collectif indiquant que le Chef de la Première Nation Aroland avait signé la résolution du conseil de bande. Le consultant a également déclaré qu'il rédigerait un ordre du jour provisoire qui permettrait de répondre aux préoccupations des communautés à la séance d'information régionale.

En février 2015, Énergie Est a envoyé au Consultant et aux représentants du Collectif un courriel accompagné d'un document montrant la structure hiérarchique et précisant les points en suspens en ce qui a trait à la lettre d'intention et à l'EFEC.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef, les conseillers, l'agent de développement économique ainsi que l'agent de liaison d'Énergie Est de la Première Nation de Constance Lake afin de tenir une première discussion sur le Projet, de répondre aux questions et de cerner les préoccupations. De plus, un survol de l'EFEC a été fait. Le Chef de la Première Nation de Constance Lake a expliqué son point de vue sur l'engagement de l'industrie auprès de la Première Nation avant le début des travaux sur les territoires ancestraux. Il a ajouté qu'avant d'appuyer le Projet d'Énergie Est, la communauté devait considérer les avantages, comme le partage des revenus, les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires. Énergie Est a reconnu le point de vue du Chef et répondu que les possibilités d'emploi demeuraient

nombreuses, puisque le Projet en était encore à ses premiers stades. Il a également été question des occasions d'affaires liées à la construction et aux fouilles relatives à l'intégrité.

En plus de ces discussions, un survol de la séance d'information régionale proposée pour mars 2015 a été présenté. En outre, Énergie Est a accepté une invitation à participer à une foire commerciale et à tenir un kiosque sur le territoire de la Première Nation de Constance Lake en février 2015.

En février 2015, des représentants d'Énergie Est, dont un responsable de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le Projet, ont rencontré le Chef et le Conseil ainsi que le personnel et le consultant de la Première Nation d'Aroland pour discuter du Projet et permettre aux représentants de la communauté de poser des questions ou d'exprimer leurs préoccupations à propos du Projet. Le Chef a parlé des possibilités d'emploi et des occasions d'affaires potentielles. Le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a réaffirmé que plusieurs contrats potentiels liés au Projet pourraient être conclus, et a indiqué que les principaux entrepreneurs devraient disposer d'un plan de participation des Autochtones.

Le Chef a déclaré que la Première Nation d'Aroland favorise le développement, mais que celui-ci doit tenir compte des besoins de la communauté. Le Chef a également indiqué que la Première Nation d'Aroland travaille à créer des entreprises d'intervention en cas d'urgence et de production d'électricité pour desservir la région et les projets de développement des ressources. Le représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a accepté de retourner à la Première Nation d'Aroland pour participer à une discussion en profondeur sur les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires offertes par Énergie Est.

Le Chef a indiqué que sa communauté avait besoin de ressources pour former ses membres afin qu'ils puissent participer efficacement au dialogue avec Énergie Est. Le Chef a également déclaré que la Première Nation d'Aroland se préoccupait des risques de contamination de l'eau. Énergie Est a proposé de tenir une séance d'information pour mieux renseigner la communauté sur les mesures d'intervention en cas d'urgence et rappelé qu'une séance d'information régionale était prévue pour le Collectif en mars 2015. Cette séance réunira des spécialistes de diverses disciplines d'Énergie Est qui répondront aux questions de nature technique sur le Projet.

Le Chef a également demandé un avis préalable indiquant quelles zones seraient perturbées par les fouilles relatives à l'intégrité et les stations de pompage afin de savoir si de tels travaux seraient exécutés dans les zones ayant une importance culturelle. Énergie Est a déclaré au Chef que ces zones sensibles seront désignées dans l'étude sur les CT et que l'information provenant de ces CT sera utilisée pour déterminer les endroits où les activités proposées empièteront sur les zones potentiellement préoccupantes et élaborer des stratégies d'atténuation.

En février 2015, Énergie Est a discuté du Projet avec le consultant du Collectif et de la capacité du groupe de travail sur l'énergie de Matawa de construire, de posséder et d'exploiter toute nouvelle installation de production ou de transport d'énergie pouvant être requise pour alimenter les installations du Projet proposées dans le Nord de l'Ontario.

Le consultant a soulevé le problème des fouilles relatives à l'intégrité et des inspections dans le cadre du Projet d'Énergie Est. Énergie Est a répondu qu'une demande d'information supplémentaire avait été faite et que la réponse était attendue. Énergie Est s'est informée de l'état de la lettre d'intention et le consultant a produit un rapport d'étape. Énergie Est s'est également informée de l'état des discussions entre le groupe de travail sur l'énergie de Matawa et la Première Nation n° 58 de Long Lake. Le consultant a répondu qu'il rencontrerait les représentants de la Première Nation en mars 2015.

Énergie Est a participé à la foire commerciale de Constance Lake en février 2015. Les visiteurs pouvaient obtenir de la documentation générale sur TransCanada et sur le Projet au kiosque de la foire commerciale. Les questions soulevées par les visiteurs à la foire commerciale portaient sur divers sujets : information générale sur le Projet, intégrité du pipeline, plans d'intervention en cas d'urgence, possibilités d'emploi à Énergie Est, gestion des ressources historiques et développement de la capacité. Les membres de l'équipe de Projet d'Énergie Est ont répondu aux questions et fourni de l'information sur le fonds d'investissement dans les communautés d'Énergie Est.

En mars 2015, Énergie Est a participé à une téléconférence avec le consultant du Collectif pour poursuivre la discussion au sujet de la possibilité que le Collectif fournisse l'énergie pour le Projet dans le Nord de l'Ontario. Le consultant a répondu que les communautés préféreraient ne pas signer de lettre d'intention pour le transport d'énergie en l'absence d'une entente bilatérale ou d'un tableau de résolution des problèmes et qu'elles procéderaient aux travaux appropriés sans l'aide du Projet d'Énergie Est. Subséquemment, les séances d'information régionales ont été annulées. Le consultant a indiqué que le Collectif était toujours intéressé par de telles occasions d'affaires, mais a répété que les communautés du Collectif se préoccupaient des déversements, des accidents ainsi que des interventions en cas d'urgence et que la question du transport d'énergie n'était vraisemblablement pas une priorité.

Pendant l'appel, Énergie Est s'est également informée de l'état du plan de travail de l'EFEC et on lui a répondu que celui-ci était presque terminé. Le consultant du Collectif a discuté d'une proposition relative aux interventions en cas d'urgence que les communautés présenteraient et indiqué à Énergie Est que les fouilles relatives à l'intégrité constituaient toujours une préoccupation en ce qui a trait à la protection de l'environnement, à l'héritage culturel, aux directives archéologiques et à la possibilité que les membres du Collectif participent au processus. Énergie Est a répondu qu'aucune fouille relative à l'intégrité n'était prévue en 2015 et que les travaux exécutés le long du pipeline étaient des opérations d'entretien courantes.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement à l'égard du Collectif dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet et fournira au Collectif de l'information supplémentaire sur le Projet, au besoin.

## **8.0 PREMIÈRE NATION D'AROLAND**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation d'Aroland depuis juin 2013. En novembre 2013, Énergie Est a reçu des résolutions de conseil de bande des Premières Nations d'Aroland, de Ginoogaming et de Constance Lake qui désignaient le Conseil tribal des Premières Nations Matawa pour agir en leur nom en ce qui a trait aux activités d'engagement du Projet. Actuellement, la Première Nation d'Aroland fait partie du Collectif des Premières Nations d'Aroland, de Constance Lake et de Ginoogaming (anciennement appelé Premières Nations Matawa), qui ont embauché un consultant indépendant pour l'engagement relatif au Projet.

Pour une mise à jour des activités d'engagement menées auprès de la Première Nation d'Aroland, veuillez consulter le sommaire concernant le Collectif, à la section 7.0.

## **9.0 PREMIÈRE NATION DE BIG GRASSY**

Énergie Est mène des activités d'engagement avec la Première Nation de Big Grassy depuis février 2014. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires.

En janvier 2015, la Première Nation de Big Grassy a aussi reçu une copie d'une communication envoyée par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3, dont la Première Nation de Big Grassy est membre. Cette communication portait sur les préoccupations et les points de vue exprimés par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 au sujet du progrès des négociations associées à l'EFEC.<sup>5</sup>

En février 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au coordonnateur du Conseil des Anciens de la Première Nation de Big Grassy dans le but d'organiser une rencontre pour discuter du Projet et de l'EFEC. Énergie Est a indiqué que le financement relatif à l'EFEC faciliterait les réunions du Conseil des anciens, du Chef et du Conseil ainsi que les entrevues sur les connaissances traditionnelles (CT) avec les personnes qui détiennent ces connaissances.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Première Nation de Big Grassy afin de traiter toute préoccupation potentielle et future relative au Projet et

---

<sup>5</sup> Pour en savoir plus sur cette communication avec le Grand Council Treaty n° 3, consultez le sommaire, à la Section 17.0 - Grand Council Treaty n° 3.

continuera à partager de l'information et à établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **10.0 BINGWI NEYAASHI ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE SAND POINT)**

Énergie Est mène des activités d'engagement avec la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek (aussi appelée Première Nation de Sand Point) depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet et les avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est et la Première Nation de Sand Point ont discuté des changements proposés à l'EFEC. Le 24 janvier 2015, la communauté a tenu une séance d'information à propos d'Énergie Est. L'information générale présentée par Énergie Est comprenait un survol et un calendrier du Projet, des cartes et des schémas ainsi que de l'information sur les retombées économiques, la sécurité, l'environnement et les installations.

Pendant la présentation, des membres de la communauté ont posé des questions sur les sujets suivants:

- les raisons pour lesquelles TransCanada convertit le pipeline gazier en pipeline pétrolier
- le type de pétrole qui sera transporté par le pipeline
- ce qu'implique une conversion du gaz au pétrole;
- qui est responsable du financement des travaux;
- l'âge des conduites;
- la connaissance du Projet et la sensibilisation à celui-ci dans les communautés des Premières Nations en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba;
- l'engagement et les commentaires des Premières Nations au sujet du Projet;
- l'existence d'un risque de contamination de l'eau souterraine à cause des conduites enfouies;
- la pose d'un ruban protecteur sur les conduites de transport du pétrole entre Nipigon, Ontario, et Geraldton, Ontario;
- le délai d'intervention en cas de déversement;
- le processus d'approbation du Projet;
- la possibilité que la communauté profite des retombées économiques du Projet.

Les réponses à ces questions seront fournies à la séance d'information ou dans le cadre d'activités servant à communiquer de l'information supplémentaire. De plus, Énergie Est a fourni aux membres de la communauté des liens vers les sites Web de

l'Office national de l'énergie (ONÉ) et du Bureau de la sécurité des transports (BST), qui fournissent de l'information supplémentaire sur le Projet.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré la Chef, le directeur et le coordonnateur du développement économique ainsi que l'adjoint d'Énergie Est pour discuter de la séance d'information à l'intention de la communauté. La Chef a déclaré qu'elle avait appris que le pipeline qui longe le lac Nipigon (Ontario) était recouvert d'un ruban protecteur. Énergie Est a répondu que les conduites recouvertes de ruban protecteur étaient efficaces, que la totalité du pipeline serait inspectée et que tous les problèmes constatés seraient corrigés. La Chef a également été avisée que la demande d'Énergie Est auprès de l'ONÉ n'était pas complète et que l'emplacement des vannes n'avait pas encore été déterminé. Énergie Est a indiqué que le processus de partage de l'information se poursuivrait pendant que l'ONÉ évalue le Projet et que l'information reçue des communautés serait prise en considération lorsque le Projet prendra sa forme définitive.

À la réunion, un représentant de la communauté a manifesté son inquiétude au sujet de la confidentialité de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) de la Première Nation de Sand Point. Énergie Est a indiqué que la communauté pourrait revoir les dispositions de l'EFEC qui régissent l'utilisation des CT recueillies. La Première Nation de Sand Point a indiqué qu'elle ferait une demande auprès de l'ONÉ pour bénéficier de l'aide financière aux participants. L'information sur le fonds d'investissement dans les communautés d'Énergie Est et le programme d'amélioration de la capacité a été transmise.

Plus tard en janvier 2015, Énergie Est a rencontré le directeur du développement économique et l'adjoint d'Énergie Est de la Première Nation de Sand Point afin de mettre au point le plan de travail de l'étude sur les CT pour l'EFEC du Projet. Le plan de travail de l'étude sur les CT a été achevé pendant la réunion et le directeur du développement économique l'a fait examiner et approuver par la Chef et le Conseil après la réunion avant de le remettre officiellement à Énergie Est.

Pendant le mois de février 2015, Énergie Est et la Première Nation de Sand Point ont révisé le budget et le plan de travail de l'EFEC en vue de l'engagement pour le Projet. Des cartes montrant le tracé du Projet et les stations de pompage proposées ont été présentées et le conseiller juridique de la communauté a passé en revue le formulaire de l'EFEC.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Sand Point pour discuter de l'EFEC et du plan de travail de l'étude sur les CT. Le représentant de la Première Nation de Sand Point a demandé s'il existait de l'information sur la sécurité des pipelines et les incidents pipeliniers. Énergie Est a répondu que le site Web du Bureau de la sécurité des transports du Canada contenait des rapports sur la sécurité et les incidents des pipelines. Énergie Est communiquera avec la Première Nation de Sand Point pour fournir d'autres sources d'information, y compris le site Web de l'ONÉ.

L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a tenu une réunion en avril 2015 avec la Première Nation de Sand Point au sujet des entreprises actuelles de la communauté.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement à l'égard de la Première Nation de Sand Point dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet et continuera à partager de l'information et à déterminer les prochaines étapes de l'engagement.

#### **11.0 BIINJITIWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE ROCKY BAY)**

Énergie Est mène des activités d'engagement avec la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (aussi appelée Première Nation de Rocky Bay) depuis avril 2013. Pendant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le coordonnateur des territoires et des ressources de la Première Nation de Rocky Bay pour faire un survol de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Le Chef a exprimé son inquiétude quant à la possibilité que des sites archéologiques de la Première Nation soient perturbés par le Projet et a demandé ce qui sera fait pour déterminer si un site a un potentiel archéologique. Énergie Est a abordé cette question à la réunion de suivi également tenue en janvier 2015, a discuté du lien entre les connaissances traditionnelles (CT) et le Projet et a envoyé au Chef de l'information sur ce sujet à la suite de la réunion.

Pendant la réunion, le Chef a manifesté son intérêt à l'égard des possibilités d'emploi offertes aux membres de la communauté de Rocky Bay en lien avec la surveillance des sites archéologiques. Énergie Est s'est engagée à envoyer l'information à son équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones afin que l'équipe rencontre les représentants de la communauté pour discuter des occasions d'affaires et des possibilités d'emploi liées au Projet.

En février 2015, les versions préliminaires de l'EFEC et du plan de travail de l'étude sur les CT ont été envoyées au Chef et au Conseil de la Première Nation de Rocky Bay. Pendant le mois de février 2015, Énergie Est et la Première Nation de Rocky Bay ont révisé le plan de travail et le budget de l'EFEC et de l'étude sur les CT. De plus, Énergie Est a expliqué le plan de sécurité propre au site pour l'étude sur les CT et précisé que la Première Nation de Rocky Bay réaliserait sa propre étude sur le terrain et que le consultant en environnement d'Énergie Est serait présent seulement à titre d'entrepreneur principal à des fins de sécurité.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement à l'égard de la Première Nation de Rocky Bay dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet et continuera à partager de l'information et à établir les prochaines étapes de l'engagement.

**12.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU  
ÉNERGIE EST MÈNE DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT AUPRÈS DE LA PREMIÈRE  
NATION CRIE DE CHAPLEAU DEPUIS AVRIL 2013.**

Au cours de la période de référence, Énergie Est a tenté de poursuivre activement ses activités d'engagement auprès de la Première Nation crie de Chapleau en lui fournissant des renseignements et des avis concernant les dépôts auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires. Bien qu'Énergie Est n'ait reçu que très peu de commentaires, qui ne faisaient mention d'aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation crie de Chapleau afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes du processus d'engagement.

**13.0 PREMIÈRE NATION DE CONSTANCE LAKE**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Constance Lake depuis juin 2013.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu des résolutions de conseil de bande de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake qui désignaient le Conseil tribal des Premières Nations Matawa pour agir en leur nom dans le cadre des activités d'engagement du Projet. À l'heure actuelle, la Première Nation de Constance Lake fait partie du Collectif des Premières Nations d'Aroland, de Constance Lake et de Ginoogaming (auparavant appelé les Premières Nations de Matawa), lequel a retenu les services d'un consultant indépendant relativement à l'engagement dans le cadre du Projet.

Pour une mise à jour des activités d'engagement de la Première Nation de Constance Lake, veuillez vous reporter au sommaire du Collectif à la section 7.0.

**14.0 PREMIÈRE NATION DE DOKIS**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Dokis depuis juin 2014.

Au cours de la période de référence, Énergie Est a tenté de poursuivre activement ses activités d'engagement auprès de la Première Nation de Dokis en lui fournissant des renseignements sur le Projet et des avis concernant les dépôts de l'ONÉ et les

processus réglementaires. Bien qu'Énergie Est n'ait reçu que très peu de commentaires, qui ne faisaient mention d'aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation crie de Chapleau afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **15.0 PREMIÈRE NATION DE FORT WILLIAM**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Fort William depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements sur le Projet et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, la Première Nation de Fort William a confirmé par lettre qu'elle a l'intention de travailler avec le conseiller en environnement d'Énergie Est concernant l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) dans le cadre du Projet et a transmis une ébauche de budget pour les travaux. Énergie Est a également communiqué par courriel avec le conseiller de Fort William afin de lui demander des renseignements avant de signer une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Par la suite, dans un courriel transmis à Énergie Est, le conseiller de Fort William a affirmé qu'il croyait que le budget pour les travaux relatifs aux CT était insuffisant. Par la même occasion, les renseignements nécessaires à la signature de l'EFEC ont été fournis.

En janvier 2015, le conseiller en environnement d'Énergie Est s'est entretenu, dans le cadre d'une téléconférence, avec la Première Nation de Fort William pour discuter du budget et du plan de travail relatifs aux CT et des prochaines étapes. Les parties ont fourni des commentaires sur le budget et le plan de travail conjoints relatifs aux CT. La Première Nation de Fort William avait des questions concernant la mesure dans laquelle le conseiller en environnement d'Énergie Est pouvait fournir un soutien en ce qui a trait à la création de cartes du système d'information géographique (SIG) et au partage des données du SIG. Le consultant en environnement a accepté de fournir tout le soutien nécessaire.

Au cours de cet appel, la Première Nation de Fort William a également demandé des renseignements sur le contenu et la durée de la formation sur les CT; une réponse lui a été donnée. Le conseiller en environnement d'Énergie Est a affirmé qu'il intégrerait les changements dans le budget et le plan de travail finaux concernant les CT et qu'il transmettrait les demandes relatives au SIG aux représentants d'Énergie Est chargés de ce secteur.

En janvier 2015, Énergie Est et la Première Nation de Fort William ont apporté des modifications à l'EFEC et ont également discuté de la logistique d'une séance d'information à l'intention de la communauté.

En février 2015, les travaux de révision du budget et du plan de travail concernant les CT se sont poursuivis et Énergie Est a rencontré le Chef et d'autres représentants de la Première Nation de Fort William pour discuter de l'EFEC. Par la suite, le conseiller de la Première Nation de Fort Williams a déclaré que la version à jour du budget sur les CT tenait compte des exigences de la communauté et a demandé qu'il soit envoyé à Énergie Est à des fins d'examen et d'approbation. Les activités de planification et de publicité ont commencé concernant la séance d'information à l'intention des membres de la Première Nation de Fort William qui devait avoir lieu en mars 2015.

En mars 2015, Énergie Est a reçu l'EFEC signée de la Première Nation de Fort William. Le 10 mars 2015, une séance d'information a été tenue à l'intention de la Première Nation de Fort William. Des renseignements généraux sur le Projet ont été communiqués aux membres de la communauté. Voici certaines des questions et des préoccupations qui ont été soulevées durant la séance:

- quels avantages tirera la communauté du Projet?
- le risque que se produise un incident touchant le pipeline sera-t-il accru en raison de la topographie des terres?
- en cas de fuite, quelle quantité de pétrole se déverserait sur le sol et où irait-il?
- quel est le temps nécessaire pour fermer le pipeline et pour que les équipes d'intervention en cas d'urgence arrivent sur les lieux?
- quelle est la différence entre une station de compression et une station de pompage?
- quel est le tracé proposé pour le pipeline?
- la ville de Thunder Bay (Ontario) sera-t-elle toujours approvisionnée en gaz naturel?
- quelle est la raison pour laquelle le transport du gaz naturel est remplacé par le transport du pétrole et sera-t-il toujours possible de transporter du gaz naturel?
- quelles sont les possibilités d'emploi liées au Projet?

La séance d'information a permis de répondre à toutes les préoccupations.

Tout au long du mois de mars 2015, les travaux sur le plan de travail et l'entente concernant les CT se sont poursuivis. Durant cette même période, Énergie Est a fait parvenir à la Première Nation de Fort William une enveloppe, par messenger, contenant une lettre d'accompagnement, l'EFEC signée, le financement des capacités relatif à l'EFEC et le rapport trimestriel de l'EFEC. Par la suite, une entente de sous-traitance entre la Première Nation de Fort William et le conseiller en environnement d'Énergie Est a été signée et acheminée à la communauté.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Fort William afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet qui

pourrait et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **16.0 PREMIÈRE NATION DE GINOOGAMING**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Ginoogaming depuis juin 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu des résolutions de conseil de bande de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake qui désignaient le Conseil tribal des Premières Nations Matawa pour agir en leur nom dans le cadre des activités d'engagement du Projet. À l'heure actuelle, la Première Nation de Ginoogaming fait partie du Collectif des Premières Nations d'Aroland, de Constance Lake et de Ginoogaming (auparavant appelé les Premières Nations de Matawa), lequel a retenu les services d'un consultant indépendant relativement à l'engagement dans le Projet.

Pour une mise à jour des activités d'engagement de la Première Nation de Ginoogaming, veuillez vous reporter au sommaire du Collectif à la section 7.0.

## **17.0 GRAND COUNCIL TREATY N° 3**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Grand Council Treaty n° 3 (GCT3) depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a joint le directeur de l'unité de planification territoriale du GCT3 pour lui demander si l'ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) avait été examinée. Le Grand Chef du GCT3 a également été invité à assurer le suivi avec le gestionnaire principal d'Énergie Est chargé des relations avec les Autochtones afin de discuter de l'EFEC, et de soulever toute question ou préoccupation.

En janvier 2015, le président d'Énergie Est a reçu une lettre<sup>6</sup> du Grand Chef du GCT3 concernant l'engagement envers le GCT3 en vertu du protocole de Manito Aki Inakonigaawin (Loi sur les ressources), et l'ébauche de l'EFEC<sup>7</sup>. Dans sa lettre, le

---

<sup>6</sup> Date : 12 janvier 2015.

<sup>7</sup> Great Earth Law <https://gct3.net/grand-chiefs-office/laws-and-policies/>

Considéré par Énergie Est comme étant la loi ancestrale de la Nation Anishinaabe selon le Traité N° 3 en ce qui a trait à l'exploitation des ressources sur ses territoires ancestraux.

Grand Chef affirmait que l'ancien président d'Énergie Est avait accepté de coopérer avec le GCT3 en vertu de la *Loi sur les ressources* et que le GCT3 avait transmis à Énergie Est un plan de travail en mars 2014, et une ébauche d'EFEC en mai 2014. Le Grand Chef affirmait également que depuis ce temps, très peu d'efforts avaient été déployés pour achever l'EFEC et que certaines questions découlant des négociations relatives à l'EFEC étaient en suspens. Le Grand Chef a demandé de rencontrer le président d'Énergie Est avant la fin de janvier 2015.

En janvier 2015, le président d'Oléoduc Énergie Est Ltée a répondu en envoyant une lettre au Grand Chef, et en a fait parvenir un exemplaire à chacune des communautés du GCT3.<sup>8</sup> Dans sa lettre, le président affirmait qu'avant de recevoir la lettre du Grand Chef, Énergie Est était d'avis que des progrès importants avaient été réalisés quant à l'achèvement de l'ébauche de l'EFEC. En outre, la lettre:

- soulignait l'existence d'une lettre précédente, datée du 10 octobre 2014 et envoyée par Énergie Est à GCT3, qui résumait les négociations relatives à l'EFEC qui avaient eu lieu à ce jour
- dressait la liste, en ordre chronologique, des activités d'engagement menées en présence des représentants du GCT3 et du comité de négociation des chefs du GCT, en plus de celles qui figuraient dans la lettre du 10 octobre 2014
- abordait d'autres questions soulevées dans la lettre du Grand Chef comme le financement des capacités, l'engagement en vertu de la *Loi sur les ressources*, la réponse d'Énergie Est à l'ébauche de l'EFEC du GCT3 datée du mois de mai 2014, et les négociations en cours concernant l'EFEC

La lettre concluait en soulignant le financement total des capacités consenti par Énergie Est et les modalités, en demandant des éclaircissements concernant les dispositions de la *Loi sur les ressources*, et en offrant de faire un suivi avec le Grand Chef, si possible, pour faire avancer les négociations relatives à l'EFEC.

---

<sup>8</sup> Parmi les communautés du GCT3 à qui un exemplaire de cette lettre a été envoyé et prenant part aux discussions dans le cadre du Projet, il y a : la Première Nation de Big Grassy (voir la section 9.0), la Première Nation d'Anishnaabeg of Naongashiing (voir la section 5.0), la Première Nation de Northwest Angle N° 33 (voir la section 30.0), la Première Nation de Northwest Angle N° 37 (voir la section 32.0), la Première Nation ojibwée d'Onigaming (voir la section 35.0), la Première Nation de Wauzhushk Onigum (voir la section 49.0), la Première Nation Grassy Narrows, (voir la section 18.0), la Première Nation de Migisi Sahgaigan (Eagle Lake) (voir la section 25.0), la Première Nation du Lac des Mille Lacs (voir la section 21.0), la Première Nation de Naotkamegwanning (Whitefish Bay) (voir la section 29.0), la Première Nation d'Obashkaandagaang (voir la section 34.0), la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining (voir la section 33.0), la Première Nation de Shoal Lake N° 40 (voir la section 42.0), les Premières Nations indépendantes de Wabaseemoong (Whitedog) (voir la section 43.0), la Première Nation de Wabauskang (voir la section 44.0), la Nation ojibwée de Wabigoon Lake (voir la section 45.0), la Première Nation de Buffalo Point (voir les sommaires du Manitoba, section 3.0), la Première Nation de Sagkeeng (voir les sommaires du Manitoba, section 15.0).

En janvier 2015, Énergie Est recevait un appel du Grand Chef du GCT3 au cours duquel il affirmait que le GCT3 ne pouvait pas accepter l'ébauche de l'EFEC. Par la suite, Énergie Est a rencontré le Grand Chef pour discuter du Projet et des révisions de l'EFEC portant sur la situation démographique et la tenue de séances d'information régionales. En mars 2015, Énergie Est a envoyé au directeur général du GCT3 un courriel auquel a été jointe une copie de la lettre d'entente du Projet concernant le GCT3; dans son courriel, Énergie Est invitait le GCT3 à poser des questions et à transmettre des demandes de renseignements. Énergie Est a ensuite fait un suivi concernant les progrès réalisés sur le budget relatif à la lettre d'entente et a demandé qu'une réunion soit tenue à Winnipeg plus tard au cours du mois pour poursuivre les discussions relatives à l'EFEC.

En mars 2015, Énergie Est a envoyé à GCT3 une ébauche de l'EFEC et le modèle de rapport trimestriel d'Énergie Est.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le directeur général du GCT3 pour discuter de la lettre d'entente. Énergie Est l'a informé que des renseignements financiers détaillés relatifs à la lettre d'entente étaient nécessaires avant de pouvoir procéder au déblocage des fonds.

Énergie Est est résolue à mener des activités d'engagement avec le GCT3 afin de déterminer des stratégies destinées à résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet.

## **18.0 PREMIÈRE NATION GRASSY NARROWS**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation Grassy Narrows depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, le gestionnaire principal des relations avec les Autochtones pour Énergie Est a envoyé une lettre au Chef de la Première Nation Grassy Narrows en guise de réponse aux préoccupations soulevées dans une lettre datée du 8 décembre concernant l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et le processus et les activités d'engagement, y compris les fiches d'engagement. Énergie Est a approché le Chef afin de lui offrir de discuter du Projet et de toute préoccupation qu'il pourrait avoir.

En janvier 2015, la lettre envoyée par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3 (GCT3) a également été envoyée à la Première Nation Grassy Narrows, qui est membre du GCT3. Cette lettre abordait les points de vue et les

préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 concernant l'état d'avancement des négociations relatives à l'EFEC.<sup>9</sup>

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Grassy Narrows afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **19.0 PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE D'ISKATEWIZAAGEGAN N° 39 (SHOAL LAKE N° 39)**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation indépendante d'Iskatewizaagegan N° 39 depuis avril 2013.

Au cours de la période de référence, Énergie Est a tenté de poursuivre activement ses activités d'engagement auprès de la Première Nation indépendante d'Iskatewizaagegan N° 39 en lui fournissant des renseignements et des avis concernant les dépôts de l'ONÉ et les processus réglementaires. Bien qu'Énergie Est n'ait reçu que très peu de commentaires, qui ne faisaient mention d'aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation crie de Chapleau afin de traiter toute préoccupation potentielle future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **20.0 PREMIÈRE NATION KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK DE GULL BAY**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek de Gull Bay depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En février 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek de Gull Bay concernant une étude sur les connaissances traditionnelles (CT) menée dans le cadre du Projet et a transmis une ébauche de budget sur les CT ainsi que les principes directeurs et la carte des bassins hydrologiques du conseiller en environnement d'Énergie Est.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le conseil ainsi qu'un conseiller de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek afin de leur donner un aperçu du Projet et de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Le Chef a indiqué que le budget proposé pour l'EFEC était insuffisant.

---

<sup>9</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette lettre transmise au Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

Lors de la réunion, le Chef a demandé qu'on lui fournisse les emplacements des stations de pompage. Énergie Est lui a fourni des renseignements préliminaires sur les emplacements des stations de pompage régionales et l'a informé de la possibilité que des stations de pompage soit situées au même endroit que des stations de compression existantes. Le Chef a également posé des questions concernant les occasions d'affaires et les possibilités d'emploi liées au Projet. Énergie Est a offert d'organiser une réunion avec les membres concernés de son personnel afin de poursuivre cette discussion. Par la suite, en février 2015, Énergie Est et le Chef de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek sont parvenus à un accord concernant l'EFEC.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et un conseiller de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek afin de discuter de l'EFEC et des modèles du plan de travail concernant les CT et de les examiner. Le Chef a déclaré que le travail sur les CT serait effectué par des membres de la communauté avec l'appui d'un spécialiste en CT externe.

En mars 2015, le conseiller en environnement d'Énergie Est a approché la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek afin d'entamer des discussions visant à entreprendre l'étude sur les CT dans le cadre du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Fort William afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **21.0 PREMIÈRE NATION DU LAC DES MILLE LACS**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation du Lac des Mille Lacs depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation du Lac des Mille Lacs qui lui a remis un exemplaire du rapport de la communauté sur les connaissances traditionnelles (CT).

En janvier 2015, Énergie Est a reçu une demande de renseignements de la part de la Première Nation du Lac des Mille Lacs concernant les emplacements sur le territoire du Traité N° 3 où il serait nécessaire d'étendre des agrégats (gravier). Énergie Est a répondu que des agrégats étaient nécessaires pour la construction de la station de pompage. L'intérêt manifesté par la communauté découle de partenariats qu'elle a avec des entreprises œuvrant dans le secteur des agrégats et des possibles occasions de développement économique dans le cadre du Projet.

En janvier 2015, la Première Nation du Lac des Mille Lacs a dit souhaiter poursuivre les discussions avec Énergie Est concernant le système de revêtement utilisé pour l'infrastructure pipelinière dans le cadre du Projet et l'étude sur les CT. Énergie Est a rencontré l'administrateur de bande et le Chef de la Première Nation du Lac des Mille Lacs pour discuter de cette question plus à fond. La Première Nation du Lac des Mille Lacs a soulevé la question des bandes de revêtement des pipelines, et en particulier, cherchait à savoir si ce type de revêtement présentait un risque dans le nord-ouest de l'Ontario. L'équipe d'engagement envers les communautés autochtones d'Énergie Est s'est engagée à poser la question au personnel technique d'Énergie Est et à fournir une réponse à la communauté.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré des membres de la Première Nation du Lac des Mille Lacs et leurs partenaires d'affaires pour discuter des occasions d'affaires pour la communauté du nord-ouest de l'Ontario, y compris la construction, les droits de propriété et l'exploitation de nouvelles centrales électriques qui pourraient être nécessaires pour alimenter les installations proposées pour le Projet. Énergie Est a suggéré que la communauté et ses partenaires d'affaires devraient préparer une lettre d'intention visant la création d'un groupe de travail.

Le financement des capacités du groupe de travail proposé et les exigences que devrait satisfaire une proposition présentée par la communauté ont fait l'objet d'une discussion. Énergie Est et la Première Nation du Lac des Mille Lacs ont convenu de poursuivre les discussions sur le financement des capacités et la mise sur pied du groupe de travail sur l'entente de partenariat.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé, par messenger, un protocole signé concernant les CT au Chef de la Première Nation du Lac des Mille Lacs.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé un courriel à l'administrateur de bande de la Première Nation du Lac des Mille Lacs après avoir discuté avec les ingénieurs du Projet concernant les besoins en matière d'agrégats. À l'heure actuelle, Énergie Est évalue ses besoins à cet égard et fera un suivi auprès de la Première Nation du Lac des Mille Lacs en temps voulu.

Suivant une réunion tenue en janvier 2015 avec la Première Nation du Lac des Mille Lacs en ce qui concerne les possibilités de développement d'une centrale électrique sur le territoire, Énergie Est et la communauté ont discuté de certains aspects du financement des capacités et d'une lettre d'entente à l'appui des efforts de la Première Nation du Lac des Mille Lacs visant à conclure avec des fournisseurs d'électricité indépendants un partenariat pour la construction d'installations électriques qui pourraient être nécessaires pour le Projet. Lors d'une réunion tenue en janvier 2015, Énergie Est s'est entretenue avec l'administrateur de bande, le consultant de la communauté en matière de CT et l'agent de consultation. À cette occasion, Énergie Est a abordé la question soulevée par la Première Nation du Lac des Mille Lacs concernant les bandes de revêtement des pipelines et a expliqué que l'intégrité du

vieux revêtement était examinée en même temps que le pipeline lui-même. À la demande de ses interlocuteurs, Énergie Est s'est engagée à fournir des renseignements à la communauté concernant les endroits où les vieilles bandes de revêtement étaient utilisées sur le territoire du Traité N° 3. Le consultant en matière de CT a déclaré que l'ébauche provisoire du rapport sur les CT était presque terminée.

En janvier 2015, la lettre envoyée par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3 a également été envoyée à la Première Nation du Lac des Mille Lacs, qui est membre du GCT3. Cette lettre abordait les points de vue et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 concernant l'état d'avancement des négociations relatives à l'EFEC.<sup>10</sup>

En février 2015, Énergie Est a rencontré l'administrateur de bande et l'administrateur des terres et des ressources de la Première Nation du Lac des Mille Lacs ainsi que le représentant d'une entreprise de planification des interventions en cas d'urgence pour discuter du plan d'intervention d'urgence du Projet. L'administrateur de bande a déclaré que la communauté cherchait à former une coentreprise avec une entreprise de planification des interventions en cas d'urgence en raison de son expertise et de sa capacité à desservir une grande partie du nord de l'Ontario.

Lors d'une réunion tenue en février 2015 entre Énergie Est et la Première Nation du Lac des Mille Lacs, la communauté a demandé si une réunion pourrait être organisée avec le personnel d'Énergie Est chargé des stations de pompage pour discuter des volumes de gravier nécessaires pour le pipeline et la construction des stations de pompage dans le cadre du Projet. La communauté s'est également dite préoccupée par le temps nécessaire pour fermer les vannes et le volume de pétrole qui pourrait se déverser. Énergie Est s'est engagée à donner suite à cette demande et à fournir de plus amples renseignements concernant la fermeture des vannes dans le contexte des deux questions.

En février 2015, Énergie Est a reçu une copie électronique du rapport sur les CT de la Première Nation du Lac des Mille Lacs. Énergie Est a informé le consultant en matière de CT de la Première Nation du Lac des Mille Lacs qu'elle réexaminait les hypothèses relatives aux caractéristiques hydrauliques et que les emplacements définitifs des stations de pompage et des vannes seraient bientôt annoncés. Par la suite, Énergie Est a rencontré le consultant en matière de CT, l'administrateur de bande et les membres de la communauté de la Première Nation du Lac des Mille Lacs dans le cadre d'un dîner à la suite duquel le rapport provisoire sur les CT a été remis à Énergie Est.

En mars 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au directeur de l'unité de planification territoriale du Grand Council Treaty n° 3 ainsi qu'aux Chefs de la

---

<sup>10</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette lettre transmise au Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

Première Nation du Lac des Mille Lacs, de la Première Nation de Shoal Lake N° 40, de la Première Nation de Seine River, de la Première Nation de Migisi Sahgaigan et de la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining. Énergie Est y mentionnait qu'elle était au courant de la tenue, au sein du GCT3, d'une réunion visant à discuter du rôle et du mandat du Comité de négociation des Chefs du GCT3. Énergie Est suggérait de rencontrer le Comité de négociation des Chefs pour discuter des récents articles publiés dans le journal concernant la position du GCT3 sur Énergie Est et pour définir les prochaines étapes; Énergie Est concluait le courriel en demandant la tenue d'une réunion et en fournissant des renseignements quant à ses disponibilités.

En mars 2015, la haute direction d'Énergie Est a rencontré l'administrateur de bande et les partenaires d'affaires de la Première Nation du Lac des Mille Lacs afin de discuter des possibilités en ce qui a trait à la construction de centrales électriques sur le territoire ancestral de la Première Nation du Lac des Mille Lacs.

Énergie Est a donné un aperçu des prochaines étapes, qui consistaient à livrer la lettre d'intention et à tenir une réunion du groupe de travail au cours de la première semaine d'avril 2015. Énergie Est s'est également engagée à préparer une lettre d'entente concernant le financement supplémentaire du groupe de travail sur le transport de l'électricité.

En mars 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a rencontré l'administrateur de bande de la Première Nation du Lac des Mille Lacs et une entreprise de construction afin de discuter des possibilités, dans le cadre du Projet, de réunir à une même table la Première Nation et l'entrepreneur en vue de créer une coentreprise.

En mars 2015, Énergie Est a répondu aux questions soulevées par la communauté en février 2015, concernant le fonctionnement des vannes et le déversement de pétrole en cas de fuite. Des renseignements ont été fournis en ce qui a trait au temps nécessaire pour fermer les vannes et au volume de pétrole qui se déverserait, advenant une fuite, en fonction du type de fuite et du dénivelé du terrain. Énergie Est a précisé que les renseignements fournis étaient susceptibles de changer au fur et à mesure que la conception du Projet progresse.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation du Lac des Mille Lacs afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **22.0 PREMIÈRE NATION DE LAC SEUL**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Lac Seul depuis septembre 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni

à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d’Énergie Est auprès de l’ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, la lettre envoyée par la haute direction d’Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3 (GCT3) a également été envoyée à la Première Nation de Lac Seul, qui est membre du GCT3. Cette lettre abordait les points de vue et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 concernant l’état d’avancement des négociations relatives à l’EFEC.<sup>11</sup>

En février 2015, Énergie Est a fait parvenir un courriel au directeur du développement économique de la Première Nation de Lac Seul afin de donner suite à une demande de rencontre en vue de discuter du Projet et de l’Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Énergie Est a mentionné les divers enjeux et les possibilités de participation, y compris les besoins en agrégats et la construction des stations de pompage, des routes d’accès, des camps de construction, des besoins logistiques des camps et des installations de transport de l’électricité nécessaire pour alimenter les stations de pompage.

Énergie Est poursuivra ses activités d’engagement avec la Première Nation de Lac Seul afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager l’information et d’établir les prochaines étapes de l’engagement.

### **23.0 PREMIÈRE NATION DE LONG LAKE N° 58**

Énergie Est mène des activités d’engagement auprès de la Première Nation de Long Lake n° 58 depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d’Énergie Est auprès de l’ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a remis au consultant de la Première Nation de Long Lake n° 58 des versions révisées de l’Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et de l’entente sur les connaissances traditionnelles (CT). Après avoir reçu des commentaires de la part du consultant, Énergie Est lui a envoyé un courriel précisant qu’un examen plus approfondi serait nécessaire avant de réorganiser l’EFEC. Le consultant a demandé la tenue d’une réunion afin de discuter de la description des travaux comprise dans l’EFEC. À la demande d’Énergie Est, le consultant de la Première Nation de Long Lake n° 58 lui a remis une version révisée de l’EFEC. Des discussions concernant les dispositions de l’EFEC ont eu lieu en janvier et en février 2015.

---

<sup>11</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette lettre transmise au Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

En février 2015, Énergie Est a reçu du consultant en matière de CT de la Première Nation de Long Lake n° 58 un courriel auquel était jointe une copie du protocole révisé sur les CT pour le Projet.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le consultant de la Première Nation de Long Lake n° 58, les membres élus du Conseil et l'administrateur de bande pour discuter des besoins du Projet en matière d'électricité, et de la possibilité que la Première Nation de Long Lake n° 58 se charge de construire les centrales électriques et les installations de transport de l'électricité dans le nord de l'Ontario.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le consultant, l'administrateur de bande et les membres du Conseil de la Première Nation de Long Lake n° 58 afin d'examiner les révisions que la Première Nation propose d'apporter à l'EFEC. Par la suite, Énergie Est a contacté le consultant de la Première Nation de Long Lake n° 58 afin de discuter des dispositions de l'EFEC et a précisé que les changements proposés avaient été acheminés aux personnes concernées chez Énergie Est pour qu'ils les examinent en détail. À cette occasion, le consultant a fait savoir que d'autres communautés des Premières Nations avaient décidé d'entreprendre leur propre projet d'installations de transport d'électricité, mais qu'il continuerait de s'entretenir avec la Première Nation de Long Lake n° 58.

En mars 2015, Énergie Est a contacté le consultant de la Première Nation de Long Lake n° 58 et a souligné que les échéanciers du plan de travail devraient être modifiés afin de correspondre aux processus de l'EFEC et du protocole des CT. Le consultant a fait valoir que l'activité sur les CT avait déjà commencé et que les rapports d'activité seraient publiés à la fin de mars ou au début d'avril 2015, une fois approuvés par le Chef et le Conseil. Le consultant a également déclaré que les dates des échéanciers avaient été repoussées en raison des retards des ententes approuvées.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le consultant de la Première Nation de Long Lake n° 58 afin d'examiner l'entente et plan de travail relatifs au protocole de l'étude sur les CT. Suivant la réunion, Énergie Est a remis au Consultant le document révisé du protocole sur les CT. Le protocole révisé sur les CT a ensuite été approuvé par la Première Nation de Long Lake n° 58.

En mars 2015, Énergie Est a communiqué avec le consultant de la Première Nation de Long Lake n° 58 qui a déclaré que celle-ci confirmerait par écrit les activités qui ont eu lieu concernant le plan de travail sur les CT et qu'un rapport était en cours de rédaction; il a également affirmé qu'une réunion avec les Aînés de la communauté aurait lieu en vue de confirmer les activités effectuées selon le rapport.

Suivant cet échange, Énergie Est a informé le consultant qu'elle aimerait modifier le plan de travail sur les CT afin de tenir compte des tâches accomplies et des progrès réalisés. Le consultant a également mentionné qu'il y avait un regain d'intérêt

concernant la possibilité que la Première Nation de Long Lake n° 58 soit chargée de la construction des installations électriques à l'appui du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Long Lake n° 58 afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **24.0 MÉTIS NATION OF ONTARIO (MNO)**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Métis Nation of Ontario (MNO) depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au conseiller en évaluation environnementale et en réglementation sur les terres, les ressources et les consultations de la Métis Nation of Ontario (Conseiller) en y joignant une copie des questions soulevées par la MNO tout au long du processus d'engagement. Énergie Est a informé la Métis Nation of Ontario que sa demande précédente, visant à repousser du mois d'août 2014 au mois de février 2015 la date d'embauche d'un agent de liaison de la MNO pour le Projet, avait été approuvée.

En janvier 2015, l'équipe responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a rencontré des représentants de la Métis Nation of Ontario – Région 2. L'équipe a confirmé que la base de données des entreprises métisses avait été utilisée pour tenter d'octroyer des contrats à des entreprises appartenant à des Métis dans le cadre du Projet.

En janvier 2015, Énergie Est a transmis au Conseiller un formulaire de demande de données cartographiques du système d'information géographique (SIG) aux fins d'utilisation pour toute demande ultérieure.

En février 2015, Énergie Est a rencontré un représentant de la MNO afin de discuter de l'ordre du jour de la prochaine réunion avec les Conseillers régionaux de la Métis Nation of Ontario. Le représentant de la MNO a souligné que la MNO aimerait aborder les sujets suivants liés au Projet durant la réunion:

- l'intégrité du pipeline, notamment l'utilisation de vannes de sécurité et de pipelines à double paroi dans les zones environnementales fragiles comme le lac des Bois ou le lac à la Truite
- les interventions en cas d'urgence en ce qui a trait au nettoyage de l'environnement en cas de déversement

- la gestion de la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne les occasions d'affaires pour les membres de la communauté métisse

En février 2015, Énergie Est et ses conseillers juridiques ont rencontré des représentants de la Métis Nation of Ontario et leurs conseillers juridiques afin de discuter des réponses d'Énergie Est aux questions compilées au nom du MNO et de faire des présentations sur les préparatifs d'urgence ainsi que sur l'octroi de contrats à des entreprises autochtones et l'approvisionnement.

Une présentation sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement a été faite; elle comprenait une vue d'ensemble du Projet, le calendrier, la gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est, et l'équipe de négociation des contrats autochtones. Les représentants de la MNO ont posé plusieurs questions durant la présentation. Le représentant de gestion de la chaîne d'approvisionnement a précisé qu'il ferait un suivi et qu'il répondrait à leurs questions en temps voulu.

Un représentant de la MNO a affirmé qu'il n'y avait pas de financement des capacités, selon le plan de travail de la MNO sur l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), pour les réunions tenues par la communauté. Énergie Est s'est engagée à étudier la question et d'en faire rapport.

La MNO a demandé une mise à jour concernant le partage des revenus dans le cadre du Projet. Énergie Est a répondu que cette question faisait l'objet de discussions à l'interne et que, lorsque l'information serait disponible, elle serait transmise à la MNO.

Un représentant de la MNO a demandé si une photo de la vanne qui sera utilisée sur le pipeline pouvait être fournie. Énergie Est a envoyé une photo par courriel après la réunion.

En février 2015, Énergie Est a transmis à la MNO la présentation sur le programme d'octroi de contrat à l'intention des Autochtones, comme demandé.

En février 2015, Énergie Est a envoyé au spécialiste du système d'information géographique (SIG) de la MNO un courriel accompagné d'un fichier de données du SIG. Le courriel était également accompagné d'un formulaire de demande de données cartographiques du SIG pour le Projet et d'un lien vers le site FTP (protocole de transfert de fichier).

Énergie Est a également envoyé un courriel au directeur chargé des terres, des ressources et des consultations de la Métis Nation of Ontario (Directeur) en guise de suivi concernant une demande pour la tenue d'une séance d'information sur le Projet. Quant à la question concernant le financement des capacités pour la tenue de réunions qui avait été soulevée durant la réunion du 4 février 2015, Énergie Est a suggéré qu'il serait préférable d'organiser une rencontre pour discuter de la question avant de planifier les réunions régionales des représentants.

En mars 2015, le Directeur a annoncé que la MNO aimerait planifier la tenue de réunions avec le Comité consultatif régional de la MNO et Énergie Est dès que possible. Le Directeur a également souligné que, selon lui, l'EFEC prévoyait le financement des réunions du Comité consultatif régional de la MNO, mais non celui des réunions des membres de la communauté. Énergie Est a répondu que le financement prévu par l'EFEC pouvait être utilisé pour les réunions des membres de la communauté et que la question pourrait être réexaminée lorsque les fonds seront épuisés.

En mars 2015, la présentation sur les préparatifs d'urgence a été transmise à la MNO, comme demandé.

Toujours en mars, Énergie Est a participé à une conférence téléphonique avec le Conseiller accompagné de ses conseillers juridiques, en tant que représentants de la MNO, afin de discuter de la mise en œuvre de l'EFEC et des dates possibles pour la tenue des réunions du Comité consultatif régional de la MNO. Il a été noté que les communautés régionales de la MNO souhaitent la tenue d'un plus grand nombre de réunions à l'avenir, et non seulement celles qui sont prévues selon l'EFEC. Énergie Est a fait valoir que le financement des capacités prévu dans l'EFEC était suffisant et que la MNO devrait commencer à accomplir le travail qui y est décrit. Énergie Est a en outre recommandé de tenir des séances pour plusieurs régions à la fois.

Tout au long du mois de mars 2015, Énergie Est et la MNO ont travaillé sur l'aspect logistique des réunions du Comité consultatif régional de la MNO.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la MNO afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement

## **25.0 PREMIÈRE NATION DE MIGISI SAHGAIGAN (EAGLE LAKE)**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Migisi Sahgaigan (Eagle Lake) depuis août 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, la lettre envoyée par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3 (GCT3) a également été envoyée à la Première Nation de Migisi Sahgaigan, qui est membre du GCT3. Cette lettre abordait les points de vue et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 concernant l'état d'avancement des négociations relatives à l'EFEC.<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette lettre transmise au Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

En février 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au coordonnateur des terres et des ressources de la Première Nation d'Eagle Lake concernant l'état de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et pour convenir des prochaines étapes.

En mars 2015, le gestionnaire principal des relations avec les Autochtones pour Énergie Est a envoyé un courriel au directeur de l'unité de planification territoriale du Grand Council Treaty n° 3, ainsi qu'au Chef de la Première Nation d'Eagle Lake.<sup>13</sup> Le courriel mentionnait qu'Énergie Est était au courant de la tenue, au sein du GCT3, d'une réunion visant à discuter du rôle et du mandat du Comité de négociation des Chefs du GCT3, et qu'elle souhaitait rencontrer le comité, discuter des récentes déclarations publiques faites par le GCT3 à propos d'Énergie Est, et définir les prochaines étapes.

En mars 2015, alors qu'elle participait à une réunion avec les Chefs du Grand Council Treaty n° 3 à Winnipeg, Énergie Est a reçu une lettre du Chef de la Première Nation d'Eagle Lake; ce dernier a demandé que la lettre soit transmise au président de TransCanada. La lettre stipulait : la nécessité de mettre en place un processus d'engagement approprié et juste, une opinion selon laquelle les consultations avec la Première Nation d'Eagle Lake n'avaient pas encore été entreprises, un résumé des activités qui devraient être menées dans le cadre de tout processus d'engagement avec la communauté, le désir d'obtenir un financement adéquat, et une demande selon laquelle toute activité d'engagement future avec la Première Nation d'Eagle Lake soit menée par l'entremise de documents écrits et officiels seulement.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation d'Eagle Lake afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **26.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE MISSANABIE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation crie de Missanabie depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation crie Missanabie pour examiner l'ébauche du rapport de la communauté sur les connaissances traditionnelles (CT). Énergie Est a offert des commentaires concernant

---

<sup>13</sup> Le courriel a également été envoyé aux Chefs de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs, de la Première Nation de Shoal Lake N° 40, de la Première Nation de Seine River, de la Première Nation de Migisi Sahgaigan et de la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining.

la structure et le format du rapport et des recommandations quant au type de cartes devraient y être incluses.

Le Chef a demandé quelle était la situation de la proposition de financement du programme de développement des capacités présentée en novembre 2014. Énergie Est s'est engagée à faire le suivi concernant la proposition de financement du développement des capacités.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation crie de Missanabie pour discuter des futures activités d'engagement relatives au Projet en préparation de l'ébauche d'un sommaire des enjeux du Projet dans le cadre de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Le Chef voulait en savoir davantage concernant le processus relatif aux occasions d'affaires liées à la station de pompage proposée près de Mattice (Ontario) et le choix d'une coentreprise acceptable. Énergie Est a décrit son processus d'approvisionnement avec les Autochtones, a précisé que des occasions d'affaires se présenteraient probablement, et s'est engagée à communiquer à nouveau avec le Chef lorsqu'elle aurait plus d'information.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation crie de Missanabie afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **27.0 CONSEIL DES MOHAWKS D'AKWESASNE**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès du Conseil des Mohawks d'Akwesasne depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a fait parvenir au directeur du développement économique du Conseil des Mohawks d'Akwesasne un courriel dans lequel il lui donnait plus d'information sur l'étude relative aux connaissances traditionnelles (CT). Les consultants ont expliqué que le conseiller juridique affecté au consultant en environnement continuait d'étudier les changements que l'on suggère d'apporter à l'entente de sous-traitance examinée durant la rencontre du 6 novembre 2014.

En janvier 2015, Énergie Est et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne ont discuté plus à fond du stage de pratique sur le terrain en archéologie déjà évoqué et de la possibilité d'y intégrer le programme de surveillance environnementale. La question du matériel et des dates de formation a également été abordée.

En février 2015, Énergie Est et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne se sont réunis pour discuter des moyens de déployer au printemps et à l'été 2015 le stage de pratique sur le terrain en archéologie, le programme de surveillance environnementale et la formation en santé, sécurité et environnement envisagés dans le cadre du Projet. Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne a expliqué que son but était de former un bassin de travailleurs autochtones qualifiés qui pourraient suivre le stage pratique en archéologie et la formation en surveillance environnementale. Selon lui, ces programmes pourraient aider les membres de la communauté à obtenir des emplois dans les domaines concernés. Énergie Est a sollicité un budget pour la formation en surveillance environnementale et la formation en santé, sécurité et environnement.

En février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est s'est entretenu en téléconférence avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne pour passer en revue l'entente de sous-traitance, déterminer les problèmes potentiels, présenter le responsable de l'étude sur les CT et revoir en détail les étapes de cette dernière.

Interrogé sur la date définitive à laquelle serait lancée l'étude sur les TK, le Conseil des Mohawks d'Akwesasne a indiqué qu'il souhaitait préalablement organiser une marche le long de l'emprise qui jouxte son territoire ancestral après la fonte des neiges, soit au printemps (début mai). En attendant, a-t-il ajouté, il pourrait entamer les recherches préliminaires. La communauté a demandé des cartes et des photos de la région pour localiser les zones critiques qu'elle rencontrera durant sa marche.

À la fin de la rencontre, les parties ont confirmé les prochaines étapes à suivre. Il a été confirmé que ce serait la communauté et non le consultant en environnement qui prendrait la direction de l'étude. Il a également été confirmé que l'entente de sous-traitance serait finalisée très prochainement. La communauté confirmera si elle dispose des garanties d'emploi requises pour entamer l'étude sur les CT.

En février 2015, Énergie Est et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne ont discuté du programme d'archéologie et de surveillance environnementale, programme dont l'objectif est de former des instructeurs spécialisés en fouilles archéologiques et en surveillance environnementale qui collaboreraient au Projet. Énergie Est a demandé au Conseil des Mohawks d'Akwesasne s'il était toujours disposé à offrir le programme d'archéologie et de surveillance environnementale aux communautés qui assumerait les tâches qui y seraient reliées dans le cadre du Projet d'Énergie Est. Énergie Est a été informée que, pour l'instant, la communauté manifestait certaines réserves quant au fait d'offrir des services de formation à d'autres peuples des Premières Nations dans le cadre d'un programme insuffisamment élaboré. Le représentant de la communauté a promis de s'entretenir à ce sujet avec le Conseil et d'en informer ensuite Énergie Est.

En mars, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé au directeur du développement économique du Conseil des Mohawks d'Akwesasne un courriel

auquel était jointe la carte du territoire des Mohawks d'Akwesasne demandée en février 2015, ainsi qu'une description des composantes du Projet proposé.

En mars 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est et l'équipe contractante autochtone ont rencontré l'agent et le directeur du développement économique du Conseil des Mohawks d'Akwesasne. Durant cette rencontre, ils ont fait une présentation sur le Projet à quelque 15 entrepreneurs mohawks, à qui ils ont notamment expliqué comment ils pouvaient s'inscrire comme fournisseurs du Projet au moyen d'un formulaire d'inscription en ligne.

En mars 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne ont discuté des prochaines étapes concernant l'étude sur les CT. Le directeur du développement économique du Conseil des Mohawks d'Akwesasne a annoncé que le délégué aux sciences de la communauté avait été chargé d'élaborer un plan de travail relatif à l'étude sur les CT et qu'il ferait état de l'avancement de ses travaux en temps opportun. Le directeur a indiqué qu'il préférerait recevoir le plan du délégué scientifique avant de reprendre les discussions, étant donné qu'il disposera alors de l'information la plus à jour.

En mars 2015, Énergie Est a communiqué avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne pour décider des modalités d'une prochaine rencontre. Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne a proposé de combiner la rencontre sur le Projet d'Énergie Est et la rencontre sur le Projet de conversion du réseau principal de l'Est, mais Énergie Est a indiqué que les différences entre les deux projets étaient telles qu'il n'était pas souhaitable de leur consacrer une seule et même réunion.

À la fin de mars 2015, Énergie Est s'est entretenue avec des représentants du Conseil des Mohawks d'Akwesasne au sujet de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et l'étude sur les CT prévues dans le cadre du Projet. Les représentants de la communauté ont demandé au consultant en environnement d'Énergie Est d'envisager le recrutement de diplômés issus du programme d'archéologie sur le terrain. Les représentants ont de plus annoncé que la communauté modifiait les livrables du plan de travail sur l'étude des CT de manière à y intégrer un organigramme qui permettra de reconnaître facilement les tâches reliées aux CT, mais que le budget consacré aux CT resterait le même. En dernier lieu, ils ont indiqué que l'entente de sous-traitance relative aux CT et l'entente de partage de l'information étaient actuellement examinées par le Conseil.

Les parties ont discuté de la possibilité de prolonger les activités prévues dans le plan de travail de l'EFEC du fait des changements que pourrait connaître l'échéancier après la décision attendue sur le terminal de Cacouna.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet

et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **28.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE MOOSE**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation crie de Moose depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, le directeur des terres et des ressources de la Première Nation crie de Moose a soumis une ébauche de budget collaboratif concernant les connaissances traditionnelles (CT).

En février 2015, le directeur des terres et des ressources de la Première Nation crie de Moose a fait parvenir à la haute direction de l'équipe des relations avec les Autochtones d'Énergie Est une lettre demandant un processus d'engagement officiel pour le Projet. La lettre rappelait que la Première Nation crie de Moose et Énergie Est avaient signé le 13 mai 2014 une lettre d'entente faisant mention d'un financement des capacités prévu suffisant pour permettre un engagement préliminaire. La lettre indiquait en outre que la communauté avait étudié la portée du Projet et qu'elle étudiait maintenant la demande présentée à l'Office national de l'énergie (ONÉ). Le directeur des terres et des ressources de la Première Nation crie de Moose a indiqué que la Première Nation crie de Moose avaient préparé des plans de travail et un budget préliminaire qui pourrait donner lieu à un processus d'engagement valable et a ajouté qu'il souhaitait accélérer la conclusion d'une entente d'engagement.

La haute direction de l'équipe des relations avec les Autochtones d'Énergie Est a accusé réception de la lettre et indiqué qu'elle l'étudierait et y répondrait avec l'attention qu'elle exige.

En conséquence, Énergie Est et la Première Nation crie de Moose se sont réunies en mars 2015 pour discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et du plan de travail et du budget de l'étude sur les CT. Énergie Est a brièvement décrit la raison d'être, le processus de déroulement, les modalités de financement et les éléments du budget de l'entente. Le Chef de la Première Nation crie de Moose a fourni une liste de points que la communauté souhaitait clarifier avant de souscrire à une EFEC. Selon lui, toute initiative doit être considérée comme préliminaire du fait que les préoccupations concernant les impacts et la sécurité de pipeline doivent être compris avant toute EFEC. Le Chef a souligné l'importance que revêtent la terre et l'eau pour les membres de la Première Nation crie de Moose, ainsi que les préoccupations que suscite la proximité du pipeline avec le bassin hydrologique de l'Arctique. Il a rappelé que les principales craintes que soulève le Projet sont liées à l'utilisation des cours d'eau et aux pratiques

traditionnelles. Les discussions ont également porté sur le plan de travail et le budget relatifs à l'EFEC. Par ailleurs, les participants ont exprimé leurs préoccupations quant aux ressources additionnelles que nécessiteraient les initiatives de l'équipe technique de la communauté et une évaluation indépendante de la demande déposée auprès de l'ONÉ. Énergie Est a indiqué que l'EFEC permettrait à la communauté de fournir un résumé des points à aborder.

Énergie Est a répondu à ces préoccupations en expliquant qu'elle envisageait de recourir à des résumés techniques pour diviser par région les données contenues dans la demande qu'Énergie Est a déposée auprès de l'ONÉ. Une telle information faciliterait l'examen de la demande et la communication des conclusions aux communautés. Énergie Est est disposée à se pencher sur les préoccupations liées au Projet, ont ajouté les représentants de l'entreprise.

Le Chef a indiqué que la Première Nation crie de Moose demande une analyse indépendante du Projet. Le Chef a demandé que l'équipe environnementale de la Première Nation crie de Moose participe au Projet et qu'elle y soit affectée pour assurer la sécurité des opérations et permettre la pleine utilisation des ressources de la communauté.

Énergie Est a répondu que les spécialistes de la Première Nation crie de Moose pouvaient aborder avec son personnel des points précis du Projet et qu'ils pouvaient aussi déterminer les niveaux de capacité, de contrats et d'emploi qui y sont reliés. De plus, Énergie Est et l'équipe technique de la Première Nation crie de Moose pourraient revoir en collaboration la demande déposée auprès de l'ONÉ. Énergie Est a indiqué que les discussions sur le plan de travail et le budget de l'EFEC se poursuivraient et que la Première Nation crie de Moose devait énumérer ses besoins précis.

En mars 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au secrétariat des terres et des ressources de la Première Nation crie de Moose pour faire un suivi du budget consacré à l'étude sur les CT. Énergie Est y demandait si l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) avait été finalisée et signée. Elle demandait aussi si la Première Nation crie de Moose avait d'autres questions ou commentaires à lui adresser à propos du volet sur les CT de l'EFEC et si elle poursuivait toujours ses recherches en vue de l'étude sur les CT.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation crie de Moose afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **29.0 PREMIÈRE NATION DE NIPISSING**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Nipissing depuis août 2013.

Durant la période de référence, Énergie Est a cherché activement à s'engager auprès de la Première Nation de Nipissing en lui fournissant des renseignements sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires. Bien qu'Énergie Est n'ait reçu que très peu de commentaires, lesquels ne faisaient état d'aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

## **30.0 PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 33**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Northwest Angle No. 33 depuis mai 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, la Première Nation de Northwest Angle No. 33 a reçu copie du courriel envoyé par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3, dont la Première Nation de Northwest Angle No. 33 est membre. Ce courriel portait sur les opinions et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 à propos de l'avancement des négociations sur l'EFEC.<sup>14</sup> En février 2015, Énergie Est a communiqué par courriel avec le Coordonnateur en consultation de la Première Nation de Northwest Angle No. 33 et lui a fait parvenir l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications relativement aux engagements pris dans le cadre du Projet.

Énergie Est poursuit ses initiatives pour faire participer la Première Nation de Northwest Angle No. 33 en vue d'aboutir à une EFEC et d'évaluer son intérêt pour une étude sur les CT qui serait réalisée dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Northwest Angle No. 33 qui permettra à cette dernière de rester informée de la planification détaillée du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Northwest Angle No. 33 afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

---

<sup>14</sup> Pour des renseignements plus détaillés sur le message envoyé au Grand Council Treaty N° 3, lire le résumé présenté à la section 17.0 (Grand Council Treaty N° 3).

### **31.0 PREMIÈRE NATION DE NAOTKAMEGWANNING (PREMIÈRE NATION DE WHITEFISH BAY)**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Naotkamegwaning (Première Nation de Whitefish Bay) depuis juin 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015 le directeur principal des relations avec les autochtones à Énergie Est a adressé une lettre au Chef de la Première Nation de Whitefish Bay pour accuser réception de la lettre que celui-ci lui avait envoyée le 3 décembre 2014 et l'informer qu'Énergie Est y donnerait suite de manière plus détaillée. Énergie Est a ensuite manifesté son désir de rencontrer le Chef de la communauté à la convenance de celui-ci.

En janvier 2015, la Première Nation de Whitefish Bay a reçu copie du courriel envoyé par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3, dont la Première Nation de Whitefish Bay est membre. Ce courriel portait sur les opinions et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 à propos de l'avancement des négociations sur l'EFEC.<sup>15</sup>

En mars 2015, le Président de TransCanada a reçu un envoi du Conseil et du Chef de la Première Nation de Whitefish Bay contenant une ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Whitefish Bay afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

### **32.0 PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 37**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Northwest Angle No. 37 depuis juin 2013.

En janvier 2015, la Première Nation de Northwest Angle No. 37 a reçu copie du courriel envoyé par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3, dont la Première Nation de Northwest Angle No. 37 est membre. Ce courriel portait

---

<sup>15</sup> Pour des renseignements plus détaillés sur le message envoyé au Grand Council Treaty N° 3, lire le résumé présenté à la section 17.0 (Grand Council Treaty N° 3).

sur les opinions et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 à propos de l'avancement des négociations sur l'EFEC.<sup>16</sup>

Durant la période de référence, Énergie Est a cherché activement à s'engager auprès de la Première Nation de Northwest Angle No. 37 en lui fournissant des renseignements sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires. Bien qu'Énergie Est n'ait reçu que très peu de commentaires, lesquels ne faisaient état d'aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

### **33.0 PREMIÈRE NATION D'OCHIICHAGWE'BABIGO'INING**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining a reçu copie du courriel envoyé par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3, dont la Première Nation du Lac des Mille Lacs est membre. Ce courriel portait sur les opinions et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 à propos de l'avancement des négociations sur l'EFEC.<sup>17</sup>

En mars 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au directeur de l'unité de la planification territoriale du Grand Council Treaty n° 3 avec copies conformes aux chefs de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs, de la Première Nation de Shoal Lake No. 40, de la Première Nation de Seine River, de la Première Nation de Migisi Sahgaigan et de la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining. Énergie Est y indiquait qu'il avait eu connaissance de la tenue d'une réunion interne du Grand Council Treaty, réunion qui visait à préciser les fonctions et le mandat du comité de négociation des Chefs du Grand Council Treaty n° 3. Énergie Est proposait de rencontrer les membres du comité de négociation des Chefs pour parler des articles récemment parus dans les journaux qui faisaient état de la position du Grand Council Treaty n° 3 sur Énergie Est et trouver un terrain d'entente. En conclusion, Énergie Est sollicitait une rencontre et communiquait ses disponibilités

Énergie Est poursuit ses initiatives pour faire participer la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining en vue d'aboutir à une EFEC et d'évaluer son intérêt pour

<sup>16</sup> Pour des renseignements plus détaillés sur le message envoyé au Grand Council Treaty N° 3, lire le résumé présenté à la section 17.0 (Grand Council Treaty N° 3).

<sup>17</sup> Pour des renseignements plus détaillés sur le message envoyé au Grand Council Treaty N° 3, lire le résumé présenté à la section 17.0 (Grand Council Treaty N° 3).

une étude sur les CT qui serait réalisée dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining qui permettra à cette dernière de rester informée de la planification détaillée du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **34.0 PREMIÈRE NATION D'OBASHKAANDAGAANG**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation d'Obashkaandagaang depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a fait suivre une lettre d'entente révisée concernant l'engagement dans le Projet, ainsi qu'une lettre du directeur principal des relations avec les Autochtones à Énergie Est. La lettre faisait suite aux préoccupations formulées par la Première Nation d'Obashkaandagaang dans une lettre datée du 8 décembre 2014.

Le directeur principal y indiquait que le financement des capacités prévu en vertu de la lettre d'entente pouvait s'appliquer à des activités et des initiatives reliées au Projet que la communauté souhaite réaliser. Le directeur principal souscrivait également à la demande de la Première Nation de conclure une entente supplémentaire, l'Entente sur le financement des engagements (EFE), dont l'objet serait de rembourser à la communauté les dépenses reliées au Projet et d'étudier le financement futur de la capacité. Sur un autre plan, le directeur principal tâchait de clarifier les rapports publics sur l'usage qu'Énergie Est ferait de la lettre d'entente et consentait à adopter le libellé « Financement initial de la capacité », le terme « lettre d'entente », pouvant donner lieu à une mauvaise interprétation de la nature des ententes conclues entre la Première Nation d'Obashkaadagang First Nation et Énergie Est. La lettre clarifiait également les questions entourant la décision de la communauté de divulguer à son gré l'objet et les conditions de la proposition de Financement initial de la capacité.

En janvier 2015, la Première Nation d'Obashkaandagaang reçut copie du courriel envoyé par la haute direction d'Énergie Est au Grand Council Treaty n° 3, dont la Première Nation d'Obashkaandagaang est membre. Ce courriel portait sur les

opinions et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 à propos de l'avancement des négociations sur l'EFEC.<sup>18</sup>

En mars 2015, Énergie Est a fait parvenir par messenger une lettre adressée au Chef de la Première Nation d'Obashkaandagaang. L'envoi comprenait une lettre de présentation, une lettre d'acceptation de la « lettre d'entente » datée du 16 janvier 2015 et une proposition de financement des capacités.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation d'Obashkaandagaang afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

### **35.0 PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS D'ONIGAMING**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation des Ojibways d'Onigaming depuis février 2014. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, la Première Nation des Ojibways d'Onigaming a reçu copie des communications échangées entre la haute direction d'Énergie Est et le Grand Council Treaty n° 3, dont la Première Nation des Ojibways d'Onigaming est membre. Ce courriel portait sur les opinions et les préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty n° 3 à propos de l'avancement des négociations sur l'EFEC<sup>19</sup>

En février 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au coordonnateur du développement économique de la Première Nation des Ojibways d'Onigaming pour faire un suivi de l'EFEC et demander s'il y avait des questions ou des préoccupations en suspens. Elle attend une réponse à son courriel.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation des Ojibways d'Onigaming afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

---

<sup>18</sup> Pour des renseignements plus détaillés sur le message envoyé au Grand Council Treaty N° 3, lire le résumé présenté à la section 17.0 (Grand Council Treaty N° 3).

<sup>19</sup> Pour des renseignements plus détaillés sur le message envoyé au Grand Council Treaty N° 3, lire le résumé présenté à la section 17.0 (Grand Council Treaty N° 3).

### 36.0 OJIBWAYS DE LA PREMIÈRE NATION DE PIC RIVER

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès des Ojibways de la Première Nation de Pic River depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, le Chef des Ojibways de la Première Nation de Pic River a fait parvenir à Énergie Est une lettre dans laquelle il expliquait que la communauté attendait l'issue d'une revendication territoriale, actuellement à l'étude par la Cour supérieure de l'Ontario, portant sur un territoire ancestral que le Projet traverse directement. Le Chef a évoqué le devoir de consulter la communauté et de préserver les intérêts des Autochtones dans l'attente d'une décision d'un tribunal.

Dans sa lettre de janvier 2015, le Chef faisait état des préoccupations suivantes :

- les questions de sécurité que pose le passage du bitume dans un pipeline de gaz naturel
- les risques de déversement pétrolier qu'assumerait la Première Nation
- la nécessité de mieux comprendre le rôle que joue l'Office national de l'Énergie (ONÉ) dans l'étude du Projet, notamment celle des portions qui feront l'objet d'une conversion
- l'importance d'une participation économique, qui permettrait à la communauté de comprendre pleinement le Projet, et plus particulièrement les aspects qui touchent la sécurité et l'intervention en cas d'urgence

En janvier 2015, le directeur principal des relations avec les autochtones à Énergie Est informait le Chef des Ojibways de la Première Nation de Pic River qu'Énergie Est avait reçu sa lettre, qu'elle l'étudierait avec attention et qu'elle y répondrait.

En février 2015, Énergie Est envoyait au Chef un courriel répondant aux préoccupations de la communauté. Le courriel clarifiait la question des impacts potentiels du Projet sur le territoire ancestral de la communauté. Énergie Est s'y disait prête à dépêcher des représentants dans la communauté pour présenter la conception technique du Projet et les plans d'intervention en cas d'urgence. Le courriel donnait également des explications plus détaillées sur l'examen que faisait l'ONÉ des portions touchées par la conversion. En dernier lieu, le courriel indiquait qu'Énergie Est ferait un suivi auprès de la communauté pour étudier les prochaines étapes concernant l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications.

En mars 2015, Énergie Est apprenait que les Ojibways de la Première Nation de Pic River acceptaient la dernière version de l'EFEC, qui avait été soumise en août 2014. Une rencontre était prévue en avril 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Ojibways de la Première Nation de Pic River afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

### **37.0 PREMIÈRE NATION PAYS PLAT**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation Pays Plat depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements sur le Projet et l'a avisée des demandes déposées auprès de l'ONÉ et des processus réglementaires à suivre.

En janvier 2015, le chef de la direction de la Première Nation Pays Plat a informé Énergie Est que la communauté souhaitait avoir des clarifications sur les exigences de production de rapport, l'avance des fonds et les livrables prévus dans l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications. Énergie Est a alors proposé d'organiser une rencontre avec le conseiller juridique de la Première Nation Pays Plat pour passer en revue ces aspects de l'EFEC. Énergie Est a relancé les échanges en demandant si la communauté voulait assister à une séance d'information sur le Projet, ce qui a été accepté. Les parties ont pris les dispositions nécessaires pour planifier une séance d'information après la période de référence.

Durant tout le mois de mars 2015, Énergie Est et le chef de la direction de la Première Nation Pays Plat se sont activés à finaliser les détails du plan de travail et du budget de l'EFEC et ont échangé leurs idées sur l'étude sur les CT et la production de rapports. Peu après, Énergie Est a reçu un courriel comprenant des exemplaires signés de l'EFEC, du protocole sur les CT et de la résolution du conseil de bande.

En mars 2015, Énergie Est a répondu à une demande en envoyant à la Première Nation Pays Plat un courriel portant sur la date prévue de mise en service du Projet (2018) et le processus d'examen de l'Office national de l'énergie. Énergie Est a également communiqué avec le chef de la direction de la Première Nation Pays Plat pour organiser une rencontre avec les membres de la communauté au fait des affaires et des partenariats d'affaires de la communauté.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Pays Plat afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement, notamment la date d'une prochaine séance d'information.

### **38.0 BANDE INDIENNE DE RED ROCK**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Bande indienne de Red Rock depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette

communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est et la Bande indienne de Red Rock se sont entretenues au sujet des aspects logistiques de l'étude sur les CT. Les parties ont entre autres échangé des cartes géographiques et planifié une rencontre sur les CT. Énergie Est a fourni à la communauté de l'information sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones.

En janvier 2015, des membres du conseil d'administration de Waaskiinaysay Ziibi Inc. (WZI), entreprise de développement régional composée de cinq Premières Nations de la région du lac Nipigon, ont envoyé à Énergie Est un courriel faisant état d'une réunion de leur conseil d'administration et demandant à Énergie Est si elle était toujours disposée à fournir à WIZI une lettre de soutien concernant son projet de ligne de transmission, à l'est du lac Nipigon (Ontario). Énergie Est a répondu qu'elle consacrerait une réunion à l'interne à cette demande. La réunion a abouti à la rédaction d'une lettre de soutien préliminaire qui devra être revue aux fins d'approbation par Énergie Est.

En février 2015, Énergie Est a transmis de nouvelles informations à l'agent de liaison de la Bande indienne de Red Rock pour Énergie Est à propos du Programme d'aide financière aux participants administré par l'Office national de l'énergie (ONÉ). L'agent de liaison faisait observer que la Bande indienne de Red Rock pouvait faire une demande de statut d'intervenant et une demande d'aide financière aux participants, cette dernière lui permettant de retenir les services d'un consultant qui examinera la demande déposée par Énergie Est à l'ONÉ et l'information environnementale pertinente.

Durant tout le mois de février 2015, Énergie Est et la Bande indienne de Red Rock ont fait équipe pour étudier la logistique et la planification préalables au lancement de l'étude sur les CT. Une réunion d'information à l'attention de la communauté a également été proposée. La réunion aura lieu en avril 2015 à Red Rock. Des représentants seront présents sur place et des brochures seront distribuées aux participants. Il se peut aussi qu'un échantillon de la canalisation utilisée aux fins du Projet y soit présenté.

En mars 2015, on a poursuivi l'élaboration de l'entente de sous-traitance et de l'entente de partage de l'information (accord de confidentialité) reliées à l'étude sur les CT avec la participation et la supervision du Chef et du Conseil.

En mars 2015, Énergie Est et la Bande indienne de Red Rock se sont consultées pour établir l'ordre du jour de la réunion qui devrait avoir lieu en mai 2015 avec le Chef et le Conseil.

Toujours en mars 2015, le Chef de la Bande indienne de Red Rock s'est enquis des possibles travaux archéologiques qui auraient lieu le long de l'emprise et a également sollicité des renseignements sur le programme de sécurité envisagé. Énergie Est s'est engagée à recueillir et transmettre l'information demandée.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Bande indienne de Red Rock afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

### **39.0 RED SKY MÉTIS INDEPENDENT NATION**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Red Sky Métis Independent Nation depuis juillet 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a reçu un courriel du directeur général de la Red Sky Métis Independent Nation, courriel auquel étaient joints une lettre de demande révisée et deux certificats en système d'information géographique.

En février 2015, le directeur général de la Red Sky Métis Independent Nation a téléphoné à Énergie Est pour demander ce que la communauté devait fournir pour obtenir la prochaine tranche de financement relatif à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications. Énergie Est l'a informé que la communauté devait produire un rapport trimestriel, ainsi qu'un rapport intermédiaire sur les CT. Énergie Est a fait parvenir un exemplaire du rapport trimestriel à l'attention de la communauté, tandis que le directeur principal lui transmettait par courriel un exemplaire du plan préliminaire de l'étude sur les CT.

En mars 2015, Énergie Est et la Red Sky Métis Independent Nation se sont entretenues au sujet du rapport intermédiaire sur les CT. Le directeur général a demandé d'être tenu au courant de l'emplacement de la nouvelle station de pompage aménagée dans la zone du Traité Robinson-Supérieur. Énergie Est l'a informé qu'il lui fournirait ces mises à jour aussitôt qu'elles seront disponibles.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Red Sky Métis Independent Nation afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### 40.0 NATION TAYKWA TAGAMOU (PREMIÈRE NATION DE NEW POST)

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Nation Taykwa Tagamou (Première Nation de New Post) depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation de New Post pour solliciter une rencontre avec les représentants du Conseil et de la communauté dans les bureaux de leur conseiller juridique. Énergie Est souhaitait s'entretenir avec eux au sujet de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Le conseiller juridique de la communauté lui a alors fait parvenir un exemplaire du protocole d'engagement.

En janvier 2015, Énergie Est a pris contact avec un membre élu du Conseil de la Première Nation de New Post pour parler de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) et du budget qui lui était affecté. Il demandait que le volet sur le CT soit confirmé et que le budget soit approuvé avant de le soumettre. Durant le mois de janvier 2015, Énergie Est a tenté à maintes reprises de communiquer avec la Première Nation de New Post pour clarifier la question du budget et du plan de travail reliés à l'étude sur les CT.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Chef de la Première Nation de New Post pour l'informer qu'elle était en contact permanent avec un membre élu du Conseil de la Première Nation de New Post et le conseiller juridique de celle-ci. Le représentant a fait parvenir au Chef une mise à jour expliquant que le conseiller juridique avait revu l'EFEC et que l'entente était en cours d'examen par Énergie Est.

Le directeur principal de l'équipe d'engagement envers les communautés autochtones d'Énergie Est a contacté le Chef de la Première Nation de New Post relativement à une lettre que celui avait envoyée à la haute direction de TransCanada en novembre 2014. Le Chef y a répondu en exprimant ses préoccupations quant aux communications entre Énergie Est et la Première Nation de New Post.

En janvier 2015, Énergie Est a contacté par téléphone le Chef de la Première Nation de New Post pour aborder un certain nombre de points reliés au Projet. Le Chef a alors indiqué que la communauté souhaitait acquérir une participation en capital dans le Projet et a rappelé que la communauté possédait des capacités de construction et qu'elle comptait profiter des débouchés économiques offerts par le Projet. Énergie Est a promis d'organiser une réunion pour débattre plus à fond des intérêts formulés par la Première Nation de New Post.

En février 2015, Énergie Est a contacté le Chef de la Première Nation de New Post pour lui donner un résumé des activités d'engagement entreprises auprès du Chef et du Conseil de la Première Nation de New Post et notamment la quasi-finalisation

d'une ébauche d'EFEC qui devait formaliser les activités d'engagement et les modalités de l'étude sur les CT. Énergie Est est également revenue sur la conversation téléphonique du 21 janvier 2015 avec le Chef. À la demande de partenariat financier formulée par le Chef, Énergie Est a répondu qu'elle ne pouvait envisager un partage d'actions ou de revenus, mais qu'elle étudiait d'autres types de partenariat avec les Premières Nations, comme les investissements dans la communauté, la création d'emplois et les approvisionnements auprès de la communauté. En conclusion, la lettre indiquait que la haute direction d'Énergie Est était disposée à rencontrer le Chef pour discuter plus avant du Projet et des activités d'engagement.

En mars 2015, Énergie Est a communiqué avec la Première Nation de New Post pour parler de l'étude sur les CT et des prochaines étapes à suivre.

Énergie Est est résolue à mener des activités d'engagement avec le Première Nation de New Post afin d'identifier des stratégies visant à résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet et continue de collaborer avec la Première Nation de New Post afin de déterminer son intérêt pour une étude sur les CT dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de New Post et permettront à cette dernière de demeurer informée de la planification détaillée du Projet.

#### **41.0 PREMIÈRE NATION DE TEMAGAMI**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Temagami depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

Tout au long du mois de janvier 2015, des représentants d'Énergie Est et de la Première Nation de Temagami se sont entretenus en personne et par écrit. Leurs échanges portaient sur les modalités, les jalons et le plan de travail relatifs à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications, ainsi que sur la nécessité de rédiger celle-ci dans des termes respectueux de la culture et du point de vue de la communauté. Les parties ont accepté de se doter d'un bilan initial et final des enjeux d'ici l'été 2015. Il a également été convenu que le bilan final des enjeux inclurait les résultats de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) du consultant en environnement d'Énergie Est. Peu après, Énergie Est a reçu un courriel du directeur des terres et des ressources de la Première Nation de Temagami l'informant que le Chef et le Conseil avaient adopté la Résolution du Conseil de bande (RCB) et que le Chef avait validé l'EFEC.

Toujours en janvier 2015, la Première Nation de Temagami a fait parvenir au consultant en environnement d'Énergie Est une ébauche du budget et du plan de travail de l'étude sur les CT, documents qui avaient déjà fait l'objet de multiples

examens en 2014. Les parties ont convenu de tenir une téléconférence pour passer en revue ces documents. La téléconférence, qui a eu lieu en janvier 2015, a permis de passer en revue le budget du programme de CT, ainsi que l'entente de sous-traitance et l'entente sur le partage de l'information.

Les activités se sont poursuivies relativement à l'entente de partage de l'information reliée aux CT et aux demandes de données cartographiques. Il fallait également fournir à la Première Nation de Temagami les coordonnées SIG de tous les franchissements de cours d'eau et réunir les documents de santé, sécurité et environnement qu'exige le processus de CT. Il fallait également convenir d'une date de remise du rapport sur les CT. À la fin de janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a envoyé à la Première Nation de Temagami un courriel auquel il a joint le budget approuvé de l'étude collaborative sur les CT, l'entente de sous-traitance et l'entente de partage de l'information et lui a demandé de les revoir à son tour. Dans sa réponse, la Première Nation de Temagami First Nation a indiqué qu'elle acceptait tous les documents apportés aux documents.

La Première Nation de Temagami a demandé au consultant en environnement d'Énergie Est de relire les ententes pour s'assurer qu'elles ne contenaient aucune erreur et de signer l'entente de partage de l'information reliée aux CT et l'entente de sous-traitance et de renvoyer les documents signés à la Première Nation de Temagami .

En février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a organisé une rencontre-atelier en vue de déterminer les normes et exigences de compte rendu relatives à l'étude sur les TC. Étaient présents le coordonnateur du service des terres et des ressources, deux interviewers et un chercheur de la Première Nation de Temagami.

Lors de cette rencontre, le consultant en environnement d'Énergie Est a répondu à plusieurs questions des membres de la Première Nation de Temagami , dont celles-ci :

- qui détermine en quoi un effet est ou n'est pas « important » ?
- comment l'élément « air » a-t-il été évalué comme composante valorisée ?
- comment a-t-on délimité la zone tampon qui entoure le pipeline aux fins de l'étude sur les CT ?
- quelles sont les mesures d'atténuation prévues en cas de rupture du pipeline ou de fuites ?

La Première Nation de Temagami a également exprimé ses préoccupations sur un certain nombre de sujets, dont les changements qu'allait connaître l'utilisation des ressources et des terres traditionnelles après l'installation du pipeline et les stratégies envisagées pour atténuer les dommages en cas de tremblement de terre. Énergie Est évalue actuellement ces questions. Il en fera un suivi auprès de la Première Nation de

Temagami en temps opportun, et en profitera pour répondre également à une demande de supplément d'information reliée au Projet.

En février 2015, le consultant en environnement d'Énergie Es et le coordonnateur du service des terres et des ressources de la Première Nation de Temagami se sont entretenus en téléconférence. Voici certains des sujets qui ont été abordés à cette occasion : attentes du consultant en environnement d'Énergie Est quant au fait que celle-ci participera plutôt qu'elle ne dirigera les diverses phases de l'étude sur les CT, principaux enjeux et objectifs de la formation des membres de la communauté nommés par la Première Nation de Temagami et rôles et responsabilités du consultant en environnement d'Énergie Est et de la Première Nation de Temagami dans l'étude sur les CT. Au cours des discussions, la Première Nation de Temagami a déclaré qu'elle préférerait diriger les entrevues et réaliser les activités sur le terrain elle-même, sans la présence du consultant en environnement d'Énergie Est.

En février 2015, Énergie Est a fait parvenir par messenger une enveloppe au directeur des terres et des ressources de la Première Nation de Temagami. L'envoi contenait une lettre de présentation, l'EFEC signée et une proposition de financement des capacités.

L'examen de la logistique et des ententes reliées à l'étude des CT, y compris la communication des données cartographiques, se sont poursuivis durant le mois de février 2015. Le consultant en environnement d'Énergie Est a organisé un atelier sur la production de rapports sur les CT à l'attention de la communauté. L'objet de l'atelier était de familiariser les participants avec les études sur les CT et les comptes rendus d'évaluation environnementale et d'aider ainsi la Première Nation de Temagami à produire un rapport d'études sur les CT.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le directeur des terres et des ressources et l'équipe de soutien administratif pour la gestion des terres de la Première Nation de Temagami pour revoir et commenter l'EFEC et l'étude sur les CT. Énergie Est s'est enquis de la coordination des activités d'engagement découlant de l'EFEC signée en vue d'organiser les éventuelles séances d'information destinées à la Première Nation de Temagami.

La Première Nation de Temagami a indiqué qu'elle engageait un consultant pour diriger l'étude sur les CT et réunir des conseils d'ordre environnemental concernant le Projet. La Première Nation de Temagami s'est dite préoccupée par l'inspection interne du pipeline en place et a voulu savoir si elle était reliée aux travaux géotechniques requis dans le cadre du Projet. Énergie Est a promis de donner suite à cette question.

La Première Nation de Temagami souhaiterait que les études sur les risques de déversement soient réalisées sur ses territoires ancestraux du fait que les cours et les plans d'eau qu'elles contiennent sont adjacents au pipeline qu'Énergie Est projette de convertir. La Première Nation de Temagami a également requis des informations sur

l'emplacement des soupapes et la manière dont le plan d'urgence serait développé et déployé dans les territoires ancestraux de la Première Nation de Temagami. Énergie Est est actuellement en train d'évaluer ces questions et y donnera suite en temps opportun. Les parties projettent également d'organiser une rencontre pour discuter des débouchés d'approvisionnement qu'occasionne le Projet pour les communautés autochtones.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Temagami afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **42.0 PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N° 40**

Énergie Est mène des activités d'engagement avec la Première Nation de Shoal Lake N° 40 depuis mai 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, la Première Nation de Shoal Lake N° 40 a reçu une copie conforme de toutes les communications échangées entre la haute direction d'Énergie Est et le Grand Council Treaty N° 3, dont elle est membre. Cette communication répondait aux opinions et aux préoccupations exprimés par le Grand Chef du Grand Council Treaty N° 3 à propos des négociations relatives à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).<sup>20</sup>

En février 2015, Énergie Est a reçu un courriel du Coordonnateur en consultation du Conseil tribal de Bimose à l'intention de la Première Nation de Shoal Lake N° 40 au sujet du Projet, de l'EFEC et de l'entente sur les CT. Le Coordonnateur en consultation informait Énergie Est que la Première Nation de Shoal Lake N° 40 ne pouvait pas prendre part aux discussions entourant le Projet tant que les protocoles relatifs aux CT de la communauté n'avaient pas été étudiés.

Énergie Est a répondu en annexant une copie de l'entente comprenant une ébauche de libellé concernant l'EFEC et l'entente sur les CT. Énergie Est informait le Coordonnateur en consultation que l'EFEC, l'entente sur les CT et le budget révisé seraient soumis à l'examen du Chef et du Conseil.

En mars 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au directeur de l'unité de planification territoriale du Grand Council Treaty N° 3 (GCT3) avec copie conforme aux chefs de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs, de la Première Nation de Shoal Lake N° 40, de la Première Nation de Seine River, de la Première Nation de

---

<sup>20</sup> Pour en savoir plus sur cette communication avec le Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé fourni à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

Migisi Sahgaigan et de la Première Nation d'Ochiichagwe'babigo'ining. Énergie Est y indiquait qu'elle était au courant de la réunion interne organisée par le GCT3 pour examiner le rôle et le mandat de son comité de négociation des chefs. Énergie Est suggérait de tenir une rencontre avec le comité pour discuter des récents articles de presse au sujet de la position du GCT3 quant à Énergie Est et pour définir les prochaines étapes, et concluait en demandant une réunion et en offrant ses disponibilités.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Shoal Lake N° 40 afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **43.0 PREMIÈRES NATIONS INDÉPENDANTES DE WABASEEMOONG**

Énergie Est mène des activités d'engagement avec les Premières nations indépendantes de Wabaseemoong depuis juin 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au coordonateur du pipeline de TransCanada des Premières nations indépendantes de Wabaseemoong contenant l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et l'entente sur les CT relatives au Projet.

Ce même mois, elle a rencontré le Chef des Premières nations indépendantes de Wabaseemoong pour discuter du Projet et du plan de travail signé concernant l'EFEC et l'entente sur les CT. Toujours en janvier 2015, Énergie Est a envoyé un courriel à l'organisme de gestion du territoire et des ressources des Premières nations indépendantes de Wabaseemoong pour savoir si elle avait besoin d'aide au sujet du plan de travail sur l'EFEC et des entrevues menées avec les Anciens.

Encore en janvier 2015, les Premières nations indépendantes de Wabaseemoong ont été mises en copie d'une communication entre la haute direction d'Énergie Est et le Grand Council Treaty N° 3, dont elles sont membres. Cette communication répondait aux opinions et aux préoccupations exprimés par le Grand Chef du Grand Council Treaty N° 3 à propos de l'avancée des négociations relatives à l'EFEC.<sup>21</sup>

En février 2015, Énergie Est a rencontré le gestionnaire des terres et le coordonateur des ressources des Premières nations indépendantes de Wabaseemoong pour discuter de l'étendue des travaux concernant l'EFEC et le protocole sur les CT.

---

<sup>21</sup> Pour en savoir plus sur cette communication avec le Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé fourni à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

Les Premières nations indépendantes de Wabaseemoong ont informé Énergie Est que la communauté disposait du logiciel nécessaire pour commencer à documenter leur territoire ancestral et a mentionné que l'information tirée d'une étude sur les CT qui avait été menée dans le passé pouvait être d'une grande aide. Les Premières nations indépendantes de Wabaseemoong ont suggéré des dates de consultation des Anciens à propos des CT, et Énergie Est a offert son aide.

En mars 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au gestionnaire des terres et des ressources des Premières nations indépendantes de Wabaseemoong dans lequel elle lui fournit un formulaire de demande de données sur les cartes du système d'information géographique (SIG) dans le cadre du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Premières nations indépendantes de Wabaseemoong de Shoal Lake N° 40 afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **44.0 PREMIÈRE NATION DE WABAUSKANG**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Wabauskang depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé un courriel au Coordonnateur en consultation du Conseil tribal de Bimose à l'intention de la Première Nation de Wabauskang dans lequel était jointe l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) aux fins de consultation dans le cadre du Projet. Énergie Est y demandait que son conseiller juridique revoie le libellé du protocole de Projet sur les CT de la Première Nation de Wabauskang proposé.

Encore en janvier 2015, la Première Nation de Wabauskang a été mise en copie d'une communication entre la haute direction d'Énergie Est et le Grand Council Treaty N° 3, dont elle est membre. Cette communication répondait aux opinions et aux préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty N° 3 à propos des négociations relatives à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).<sup>22</sup>

En février 2015, Énergie Est a fourni à l'intention du Chef et du Conseil une mise à jour sur les activités menées dans le cadre du plan de travail sur l'EFEC. Énergie Est a aussi demandé à discuter des activités relatives aux CT et à ce que le

---

<sup>22</sup> Pour en savoir plus sur cette communication avec le Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé fourni à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

conseiller de la Première Nation de Wabauskang lui fasse parvenir une copie de la proposition concernant les CT.

Toujours en février 2015, Énergie Est a transmis une copie du budget révisé concernant l'EFEC et a indiqué que le comité de négociation des chefs du Grand Council Treaty N° 3 avait inclus un examen par un tiers dans l'EFEC avec le GCT3 et cinq études à déterminer.

En mars 2015, Énergie Est a reçu un courriel du Coordonnateur en consultation du Conseil tribal de Bimose à l'intention de la Première Nation de Wabauskang au sujet du budget présenté relatif à l'EFEC et à l'entente sur les CT pour la Première Nation de Wabauskang, dans lequel il lui demande des éclaircissements sur plusieurs points. Une date provisoire de réunion en dehors de la période de référence a été arrêtée pour en discuter.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Wabauskang afin de traiter toute préoccupation potentielle future concernant le Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **45.0 NATION OJIBWAY DE WABIGOON LAKE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Nation Ojibway de Wabigoon Lake depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a communiqué à cette communauté de l'information sur le Projet et des avis concernant les dépôts auprès de l'ONÉ et les processus réglementaire.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé un courriel à un conseiller élu de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake en réponse à une demande de réunion avec le gestionnaire principal des relations avec les Autochtones afin de discuter du Projet et des occasions d'affaires pour la Nation Ojibway de Wabigoon Lake en matière de production d'électricité en lien avec le Projet. Énergie Est a transféré l'information à la personne-ressource appropriée dans ses rangs et s'est engagée à faire le nécessaire pour que la réunion ait lieu.

Encore en janvier 2015, la Nation Ojibway de Wabigoon Lake a été mise en copie d'une communication entre la haute direction d'Énergie Est et le Grand Council Treaty N° 3, dont elle est membre. Cette communication répondait aux opinions et aux préoccupations exprimées par le Grand Chef du Grand Council Treaty N° 3 à propos des négociations relatives à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> Pour en savoir plus sur cette communication avec le Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé fourni à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

En février 2015, Énergie Est a envoyé un courriel à la Nation Ojibway de Wabigoon Lake pour suggérer une réunion afin de discuter du Projet et de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Énergie Est y communiquait les divers problèmes et occasions sur lesquels discuter, dont le regroupement des besoins, la construction de stations de pompage et des voies d'accès, les camps de construction et leur logistique et les installations de transmissions des stations de pompage.

En février 2015, la Nation Ojibway de Wabigoon Lake a demandé à rencontrer le président de TransCanada avant d'entamer les discussions sur le Projet.

En mars 2015, le président de TransCanada a reçu une lettre du Chef de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake au sujet du Projet dans laquelle il témoigne de son intérêt à engager un dialogue officiel avec Énergie Est. Le Chef y indiquait l'importance de la participation de sa Nation au processus de consultation d'Énergie Est pour déterminer les impacts possibles du Projet. Par la suite, Énergie Est a demandé à rencontrer le Chef et le Conseil de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake pour discuter du Projet et de l'EFEC.

En mars 2015 toujours, Énergie Est a rencontré un conseiller élu de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake qui l'a informée qu'il aimerait voir dans l'EFEC les montants financés pour les soumettre à l'approbation de son Chef et de son Conseil.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Ojibway de Wabigoon Lake afin de traiter toute préoccupation potentielle future liée au Projet et continuera de partager l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **46.0 CONSEIL TRIBAL WABUN**

Le Conseil tribal Wabun représente la Première Nation Ojibway de Chapleau, la Première Nation de Flying Post, la Première Nation de Mattagami, la Première Nation de Matachewan et la Première Nation de Brunswick House. Les activités d'engagement avec le Conseil tribal Wabun ont commencé en avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a communiqué avec les conseillers du Conseil tribal Wabun pour discuter de la demande de données sur les cartes du système d'information géographique (SIG) dans le cadre du Projet.

En janvier 2015, le gestionnaire principal de relations avec les Autochtones d'Énergie Est a envoyé par courriel une lettre adressée aux chefs de la Première Nation de

Mattagami, de la Première Nation de Matachewan, de la Première Nation de Flying Post, de la Première Nation de Brunswick House et de la Première Nation Ojibway de Chapleau, à titre de membres du Conseil tribal Wabun, avec copie au directeur général du Conseil. Cette lettre accusait réception des préoccupations exprimées dans une lettre précédente adressée à Énergie Est par le Conseil tribal Wabun et soulignait qu'Énergie Est s'est engagée à répondre à ces inquiétudes.

Dans sa réponse, Énergie Est détaillait les préoccupations portant sur les possibilités économiques et celles offertes au sein de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que sur l'intégrité du pipeline du Projet et sur les plans d'intervention en cas d'urgence. Il y notait que les interventions en cas d'urgence étaient un sujet figurant dans l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et qu'Énergie Est était disposée à participer à des réunions pour favoriser la poursuite du dialogue. De plus, la lettre réitérait l'engagement d'Énergie Est à discuter des possibilités offertes dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement. En ce qui concerne les possibilités économiques, la lettre expliquait que tant que certains travaux prévus concernant l'EFEC n'avaient pas été accomplis, il était impossible de déterminer les prochaines étapes.

En février 2015, Énergie Est et les conseillers en matière de CT du Conseil tribal Wabun ont discuté du formulaire de demande de données sur les cartes du SIG et du lien FTP.

En février 2015, le directeur général du Conseil tribal Wabun a transmis une copie de la résolution du Conseil à propos de l'EFEC.

Énergie Est est résolue à mener des activités d'engagement avec le Conseil tribal Wabun et les communautés qu'il représente afin d'identifier des stratégies visant à résoudre toute préoccupation en suspens liée au Projet et continue de collaborer avec le Conseil tribal Wabun à son étude sur les CT pour le Projet. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un dialogue continu entre Énergie Est et le Conseil tribal Wabun et permettront à ce dernier de se tenir informé de la planification détaillée du Projet.

#### **47.0 PREMIÈRE NATION WAHGOSHIG**

Énergie Est mène des activités d'engagement avec la Première Nation Wahgoshig dans le cadre du Projet depuis avril 2013. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le gestionnaire du secteur de l'énergie renouvelable et le conseiller en développement économique de la Première Nation Wahgoshig pour décrire la stratégie d'achat auprès des Autochtones du Projet et d'en

effectuer le suivi et pour discuter des besoins énergétiques des stations de pompage dans le nord de l'Ontario.

Énergie Est a répondu à des questions sur la collaboration commerciale. Questionnée sur l'attribution de contrats et sur la façon dont elle s'effectuera, Énergie Est a répondu que le processus d'évaluation s'appuyait sur le meilleur rapport qualité-prix total et que les entrepreneurs principaux devront soumettre un plan de participation des Autochtones. Questionnée sur les besoins énergétiques des stations de pompage dans le nord de l'Ontario, Énergie Est a répondu qu'elle était prête à écouter les initiatives en la matière à l'intention des Premières Nations et à entamer des discussions sur les possibilités de source d'alimentation de réserve.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le conseiller en développement économique de la Première Nation Wahgoshig pour discuter du plan de travail et du budget de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) du Projet. Énergie Est a présenté le Projet et a confirmé que ce dernier traverse le territoire ancestral de la Première Nation. Énergie Est a déclaré que des programmes d'inspection du pipeline ont été mis sur pied et que des opérations de réparation et de remplacement étaient en cours; elle a aussi présenté les stations de pompage et des vannes actuelles et a confirmé que trois stations de pompage se trouvent en territoire Wahgoshig.

Le conseiller en développement économique de la Première Nation Wahgoshig a interrogé Énergie Est au sujet des possibilités d'approvisionnement en électricité des stations de pompage et des possibilités de développement de l'énergie solaire. Énergie Est lui a expliqué l'alimentation électrique des stations de pompage et a affirmé que des possibilités indépendantes seront offertes aux Premières Nations; elle a également fourni les coordonnées de la personne-ressources en la matière chez TransCanada.

Le conseiller en développement économique a interrogé Énergie Est au sujet des activités du Projet en divers endroits du territoire ancestral Wahgoshig. Énergie Est a déclaré que des activités peuvent être associées aux levés géographiques actuellement effectués à l'emplacement de chaque station de pompage proposée et a expliqué que tous les entrepreneurs devaient inclure dans l'étendue des travaux un plan de participation des Autochtones offrant des possibilités de formation aux Premières Nations. Énergie Est a présenté son programme d'octroi de contrats aux Autochtones et le conseiller en développement économique a déclaré que la communauté était intéressée par les occasions d'emploi dans le cadre du Projet.

Le Chef a exprimé sa préoccupation à propos des effets sur la terre et l'eau et a posé des questions au sujet de l'historique de TransCanada en matière de déversements de pétrole; il a également noté que les questions environnementales seront les principales préoccupations de la Première Nation Wahgoshig. Énergie Est a informé la communauté des programmes de sécurité et d'intégrité du pipeline relatifs au Projet, de l'importance que TransCanada accorde à ce sujet et qu'à ce propos, les travaux

respectent les normes industrielles. Énergie Est a expliqué que des plans d'interventions en cas d'urgence sont en place en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick et a répété l'étendue de la responsabilité en matière de nettoyage en cas de déversement.

Le Chef a aussi exprimé son inquiétude quant à l'étape finale du Projet et à la nécessité d'élaborer des plans de cessation d'exploitation. En outre, le Chef a répété l'importance que la Première Nation Wahgoshig accordait à la protection de l'environnement et à la sécurité du pipeline. Énergie Est lui a répondu que la Première Nation Wahgoshig et elle avaient les mêmes objectifs et qu'elle ferait en sorte de tenir la communauté informée de l'avancement du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Wahgoshig afin de traiter les préoccupations potentielles futures liées au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **48.0 PREMIÈRE NATION WAHNAPIITAE**

Énergie Est mène des activités d'engagement avec la Première Nation Wahnapiitae depuis juillet 2014. Au cours de la période de référence, Énergie Est a fourni à cette communauté des renseignements et des avis concernant les dépôts d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et les processus réglementaires.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le coordonateur en environnement de la Première Nation Wahnapiitae pour discuter du processus relatif à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et des exigences en matière de connaissances traditionnelles (CT) dans le cadre du Projet. Après cette réunion, Énergie Est lui a envoyé un courriel dans lequel étaient joints un plan de travail sur les CT à l'intention de la Première Nation Wahnapiitae et une offre d'appui aux travaux. Une copie révisée de ce plan de travail et des modèles budgétaires lui ont également été transmis par la suite.

En février 2015, la Première Nation Wahnapiitae a envoyé un courriel à Énergie Est contenant les budgets relatifs à l'EFEC et à l'entente sur les CT, ainsi qu'une proposition au sujet des CT. La Première Nation Wahnapiitae y informait Énergie Est que la majeure partie de la consultation portera sur l'élément touchant les CT du Projet.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le coordonateur en environnement de la Première Nation Wahnapiitae pour discuter des plans de travail et des budgets relatifs à l'EFEC et aux CT. Celui-ci l'a informé de l'évolution de la situation concernant les CT et a indiqué que le budget final nécessitera l'approbation du Chef et du Conseil. Il a également informé Énergie Est que les principaux documents, comme le rapport sur

les CT, l'évaluation de l'impact sur la communauté et le rapport sommaire sur les préoccupations, sont gérés à l'interne, par la Première Nation Wahnapiatae. Énergie Est a informé le coordonateur en environnement que l'approbation finale du gestionnaire principal des relations avec les Autochtones suivrait.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Wahnapiatae afin de traiter les préoccupations potentielles futures liées au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **49.0 PREMIÈRE NATION DE WAUZHUSHK ONIGUM - RAT PORTAGE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Wauzhushk Onigum depuis avril 2013.

En janvier 2015, la Première Nation de Wauzhushk Onigum a aussi été mise en copie d'une communication entre la haute direction d'Énergie Est et le Grand Council Treaty N° 3, dont elle est membre. Cette communication répondait aux opinions et aux préoccupations exprimés par le Grand Chef du Grand Council Treaty N° 3 à propos des négociations relatives à l'EFEC.<sup>24</sup>

Durant la période de référence, Énergie Est a tenté activement d'entamer le dialogue avec la Première Nation de Wauzhushk Onigum en lui fournissant de l'information sur le Projet et des avis relatifs aux dépôts auprès de l'ONÉ et aux processus réglementaires. Même si elle n'a reçu que peu de commentaires, qui ne soulevaient aucune inquiétude, Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement afin de traiter les préoccupations potentielles futures liées au Projet et continuera de partager de l'information et d'établir les prochaines étapes de l'engagement.

---

<sup>24</sup> Pour en savoir plus sur cette communication avec le Grand Council Treaty N° 3, se reporter au résumé fourni à la section 17.0 Grand Council Treaty N° 3.

## **Annexe Vol 2-11**

### **Sommaire des engagements des communautés autochtones – Québec**

---

## CONTENU

1.0	ABÉNAKIS D'ODANAK.....	1
2.0	ABÉNAKIS DE WÔLINAK.....	1
3.0	PREMIÈRE NATION DES ATIKAMEKW D'OPITCIWAN.....	1
4.0	CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW .....	1
5.0	CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INUUS ESSIPIT .....	2
6.0	CONSEIL DES INUUS DE PESSAMIT .....	3
7.0	CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN (MASHTEUIATSH).....	3
8.0	PREMIÈRE NATION EAGLE VILLAGE- KIPAWA .....	4
9.0	GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI .....	5
10.0	NATION HURONNE-WENDAT (WENDAKE) .....	7
11.0	KITIGAN ZIBI ANISHINABEG.....	8
12.0	LES ATIKAMEKW DE MANAWAN.....	9
13.0	LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT.....	10
14.0	PREMIÈRE NATION DE LONG POINT .....	11
15.0	LA PREMIÈRE NATION MICMAC DE GESPEG .....	12
16.0	PREMIÈRE NATION MICMACS DE GESGAPEGIAG.....	12
17.0	MOHAWKS DE KANEHSATÀ:KE .....	13
18.0	MOHAWKS DE KAHNAWÁ:KE.....	13
19.0	SECRÉTARIAT MI'GMAWEI MAWIOMI.....	15
20.0	PREMIÈRE NATION MALECITE DE VIGER .....	15
21.0	PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING.....	18
22.0	PREMIÈRE NATION WEMOTACI.....	20
23.0	PREMIÈRE NATION DE WOLF LAKE .....	20

Les sommaires suivants décrivent les intérêts et les préoccupations liés au Projet soulevés par les communautés et les organisations des Premières Nations au Québec lors des activités d'engagement qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015 (période de référence).

#### **1.0 ABÉNAKIS D'ODANAK**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès des Abénakis d'Odanak depuis avril 2013 par l'entremise du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Pour une mise à jour concernant activités d'engagement avec les Abénakis d'Odanak, voir le sommaire relatif à la communauté du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

#### **2.0 ABÉNAKIS DE WÔLINAK**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès des Abénakis de Wôlinak depuis avril 2013 par l'entremise du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Pour une mise à jour concernant les activités d'engagement avec les Abénakis de Wôlinak, voir le sommaire relatif à la communauté du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

#### **3.0 PREMIÈRE NATION DES ATIKAMEKW D'OPITCIWAN**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Conseil de la Nation Atikamekw depuis août 2013.

Durant la période de référence, Énergie Est a tenté activement de s'engager avec la Première Nation Atikamekw en lui fournissant des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande. Bien qu'Énergie Est ait reçu un minimum de commentaires, qui n'ont identifié aucune préoccupation, elle poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement

#### **4.0 CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Conseil de la Nation Atikamekw depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Grand Chef du Conseil de la Nation Atikamekw afin de discuter des activités d'engagement relatives au Projet, y compris l'importance d'entretenir des relations respectueuses lors des discussions sur le Projet et des répercussions éventuelles sur les territoires traditionnels de la communauté.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Grand Chef du Conseil de la Nation Atikamekw et a indiqué qu'en raison des liens politiques et du territoire ancestral partagé par les trois communautés il avait été préféré par le Conseil de la Nation Atikamekw, le Conseil des Innus de Pessamit et le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit. Énergie Est a mentionné qu'elle était prête à rencontrer les trois Premières Nations collectivement de sorte que chacune des Premières Nations puisse recevoir les mêmes renseignements au même moment et de la même manière. Énergie Est n'a pas reçu de réponse à sa demande.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec Conseil de la Nation Atikamekw dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **5.0 CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INUUS ESSIPIT**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Conseil de la Première Nation des Inuus Essipit depuis mai 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a fait parvenir un courriel d'une copie de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) (jointe avec l'EFEC) et un modèle du Plan de sécurité spécifique au site auprès du directeur des ressources naturelles et du territoire du Conseil de la Première Nation des Inuus Essipit à des fins d'examen.

En février 2015, Énergie Est a téléphoné et a fait parvenir un courriel au Conseil de la Première Nation des Inuus Essipit au sujet de l'annonce d'Énergie Est d'interrompre la construction du terminal à Cacouna au Québec.

En mars 2015, un représentant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a rencontré le directeur du développement économique du Conseil de la Première Nation des Inuus Essipit et un représentant de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a brossé un tableau du Projet et a discuté du programme d'embauche et d'octroi de contrats à l'intention des Autochtones. Le directeur du développement

économique a souligné que les emplois pour les membres de la Première Nation Inuus Essipit ne constituaient pas un problème pour le moment, mais qu'il aviserait les entrepreneurs et les fournisseurs de la communauté sur les possibilités économiques découlant du Projet. Le directeur du développement économique a exprimé ses préoccupations au sujet des répercussions sur le tourisme et la pêche de la navigation éventuelle de pétroliers sur le fleuve Saint-Laurent.

En mars 2015, Énergie Est a communiqué avec le directeur des ressources naturelles du territoire de la Première Nation des Inuus Essipit afin d'obtenir des commentaires sur l'EFEC et d'organiser une rencontre afin de discuter du Projet et de l'EFEC.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **6.0 CONSEIL DES INUUS DE PESSAMIT**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Conseil des Inuus de Pessamit depuis juillet 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a téléphoné et a fait parvenir un courriel au Conseil des Inuus de Pessamit au sujet de l'annonce d'Énergie Est d'interrompre la construction du terminal à Cacouna au Québec.

En mars 2015, un représentant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a rencontré le contrôleur de l'environnement du Conseil des Inuus de Pessamit afin de discuter du Projet et du programme d'emplois et d'octrois de contrats à l'intention des Autochtones. Le contrôleur de l'environnement a demandé des détails sur le financement disponible pour des cours de formation. L'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement a demandé un budget détaillé à présenter à Énergie Est pour des fins de discussion.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **7.0 CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN (MASHTEUIATSH)**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis

au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a tenu une conférence téléphonique avec le chargé de projet du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean afin de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) pour le Projet. Le chargé de projet a souligné la nécessité d'avoir une discussion avec le directeur des ressources naturelles et du territoire du Conseil de la Première Nation des Inuus Essipit, au Québec, avant de fournir des commentaires sur le document.

Énergie Est s'est engagée à organiser une rencontre avec les représentants du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, du Conseil de la Première Nation des Inuus Essipit et du Conseil des Inuus de Pessamit, en raison de leurs liens politiques et du territoire ancestral qu'ils partagent. La réunion était prévue en juin 2015.

En février 2015, Énergie Est a téléphoné et a fait parvenir un courriel au Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean au sujet de l'annonce d'Énergie Est d'interrompre la construction du terminal à Cacouna au Québec.

En mars 2015, Énergie Est a communiqué avec le chargé de projet du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean au sujet de commentaires sur l'EFEC et afin de fixer un rendez-vous pour discuter du Projet et de l'EFEC.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **8.0 PREMIÈRE NATION EAGLE VILLAGE– KIPAWA**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation d'Eagle Village depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a reçu une lettre au nom des Chefs de la Première Nation Timiskaming, de la Première Nation de Wolf Lake et de la Première Nation d'Eagle Village au sujet de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Dans la lettre, les Chefs mentionnent que le tracé proposé du Projet croisera une partie de leur territoire traditionnel et qu'ils ont envoyé une déclaration d'affirmation de leurs droits et leurs titres aux gouvernements provincial et fédéral pour souligner leur revendication. Les Chefs ont mentionné qu'ils souhaitent collaborer avec Énergie

Est afin d'examiner les avenues possibles. Les Chefs ont de plus indiqué qu'ils souhaitaient des changements au texte proposé de l'EFEC, notamment concernant : la formulation, le processus d'élaboration des plans et des protocoles de travail, les échéanciers et le rôle de la Couronne dans le processus de participation. Les Chefs ont joint une nouvelle ébauche de l'EFEC et ont reconnu que les délais sont serrés relativement au Projet et ont demandé que les discussions soient accélérées afin de finaliser l'EFEC et les plans de travail s'y rattachant.

En janvier 2015, Énergie Est a répondu aux Chefs par lettre, afin de préciser des sections de l'EFEC qui pourraient avoir été interprétées comme prévoyant le consentement du Projet par les Premières Nations. La lettre a de plus précisé que l'objectif de l'EFEC est d'utiliser les renseignements recueillis dans le cadre des plans de travail de l'EFEC pour d'étudier et comprendre les répercussions éventuelles sur les Premières Nations. Énergie Est a expliqué que les échéanciers du Projet liés à la proposition sur les connaissances traditionnelles (CT) et les travaux s'y rattachant sont nécessaires en vue de préciser les répercussions éventuelles sur les Premières Nations en vue d'évaluer les options de mesures d'atténuation ou des changements à la conception du Projet.

La lettre mentionnait que les activités indiquées dans l'EFEC feront partie du dossier des activités d'engagement d'Énergie Est et que l'ONÉ pourrait utiliser ces renseignements dans le cadre de l'évaluation de la demande d'Énergie Est. La lettre fournie aussi des clarifications concernant le rôle de la Couronne dans le processus de participation. La lettre d'Énergie Est se terminait par un accusé de réception des demandes des Chefs de dialoguer directement avec un représentant d'Énergie Est et de hâter la conclusion de l'EFEC et mentionnait que les membres de l'équipe des activités d'engagement autochtones seraient contactés afin de fixer une date pour se rencontrer. Par la suite, l'équipe d'engagement envers les Autochtones a contacté les Chefs en vue de fixer un rendez-vous pour discuter du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **9.0 GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, un représentant de l'équipe d'engagement envers les Autochtones d'Énergie Est a rencontré le directeur de la direction de consultation territoriale du

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Le directeur a déclaré qu'ils tiendraient bientôt des sessions d'information et de consultation.

En janvier 2015, Énergie Est a eu des pourparlers avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki afin de discuter du protocole sur les connaissances traditionnelles (CT), du concept et du rôle du principal entrepreneur et du consultant en environnement d'Énergie Est, du plan de sécurité spécifique au site, du document de demande de cartes et de données SIG, d'un rapport trimestriel et de la position de la part d'Énergie Est sur le transport pour le travail effectué dans le cadre de la cueillette de renseignements sur les CT.

En janvier 2015, un membre de l'équipe d'engagement envers les Autochtones d'Énergie Est a communiqué avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki afin de faire le suivi sur les questions soulevées au cours des pourparlers. Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a mentionné que des activités d'engagement et d'information avec les Abénakis de Wôlinak et les Abénakis d'Odanak se poursuivaient. Le Conseil avait des questions sur les plans de sécurité pour les travaux dans le cadre des CT et si ces plans nécessiteraient des modifications en raison du milieu semi-urbain de la communauté. Le représentant d'Énergie Est a convenu que les deux parties devaient travailler ensemble afin de s'assurer d'un plan de sécurité adéquat. Par la suite, Énergie Est a fait parvenir par courriel des copies du document de protocole sur les CT; un document sur le plan de sécurité spécifique au site; un document de demande de cartes et de données SIG; un rapport trimestriel. Le directeur de la division de consultation territoriale du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a mentionné que les documents seraient acheminés à la communauté à des fins d'examen.

Tout au long de janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est et le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ont travaillé sur les sondages et la cueillette de renseignements dans le cadre de l'étude sur les CT.

En janvier 2015, une résolution du conseil de bande (RCB) signée pour l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) a été acheminée à Énergie Est.

En février 2015, un représentant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a rencontré le directeur général du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki et le directeur de GNP Construction, au Québec, afin de discuter des possibilités d'octrois de contrats relativement au Projet. Le représentant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a discuté des différentes phases de construction du Projet et des services requis.

En février 2015, Énergie Est a transmis les cartes qu'avait demandées le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

En février 2015, Énergie Est a rencontré les représentants du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki afin de discuter du protocole sur les CT, du plan de sécurité spécifique au site, de la demande de cartes et de données SIG et du rapport trimestriel. Le Grand Conseil a mentionné qu'il examinerait le protocole sur les CT et qu'il informerait Énergie Est de suggestions possibles de modifications. Les discussions entre le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki et Énergie Est se sont poursuivies sur ces sujets tout au long de février 2015.

En mars 2015, des discussions sur le plan de travail et le budget pour les CT et l'EFEC se sont poursuivies, y compris la demande du Conseil d'intégrer un archéologue dans le plan de travail afin d'évaluer le potentiel archéologique le long du tracé de l'oléoduc. Cette demande a été approuvée dans le cadre de l'EFEC.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré des représentants du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki afin de discuter des secteurs d'étude locale, de la cartographie, d'archéologie, du partage d'information, de dépôts supplémentaires et des mises à jour aux données GIS afin de mieux informer la communauté sur le thème central de l'étude sur les CT.

Lors de la réunion, les représentants du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ont fait part de leurs préoccupations quant au bon état du Lac St-Pierre. Ils ont également indiqué que l'un de leurs objectifs était de relever les sites archéologiques qui sont situés dans l'emprise ainsi qu'en aval de celle-ci. Énergie Est a mentionné qu'elle demanderait de l'information et communiquerait avec le Grand Conseil pour faire le point.

Des discussions sur le protocole sur les CT, le plan de travail et le budget se sont poursuivies tout au long de mars 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **10.0 NATION HURONNE-WENDAT (WENDAKE)**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Huronne-Wendat depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a informé la Nation Huronne-Wendat qu'elle avait préparé une ébauche de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) et qu'une

copie lui serait acheminée sous peu. Par la suite, Énergie Est a fait parvenir une lettre au Grand Chef de la Nation Huronne-Wendat ainsi qu'un modèle de résolution du Conseil de bande et un protocole des études sur les CT. La lettre contenait une réponse à la lettre du Grand Chef datée du 5 décembre 2014 et à des discussions antérieures entre les représentants d'Énergie Est et la Nation Huronne-Wendat au sujet des activités d'engagement.

En février 2015, Énergie Est est entrée en communication avec la Nation Huronne-Wendat pour discuter de l'évaluation des répercussions, du protocole des CT et de l'EFEC.

En février 2015, Énergie Est a reçu un courriel de la Nation Huronne-Wendat avec un schéma présentant le Projet en Ontario en relation avec les territoires traditionnels de la Nation Huronne-Wendat.

En février 2015, Énergie Est a demandé à ce que la contre-proposition pour l'EFEC soit renvoyée afin d'apporter des changements mineurs au document. Le document a été acheminé par courriel à Énergie Est. En mars 2015, Énergie Est a acheminé une EFEC et un plan de travail à la Nation Huronne-Wendat.

En mars 2015, la Nation Huronne-Wendat a fait savoir qu'elle avait examiné l'EFEC et avait quelques questions et des arrangements ont été pris afin de se rencontrer pour discuter plus à fond de cette question.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Nation Huronne-Wendat afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **11.0 KITIGAN ZIBI ANISHINABEG**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Nation Kitigan Zibi Anishinabeg depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a communiqué avec le Chef des Kitigan Zibi Anishinabeg au sujet de sa décision de se retirer comme Chef. Énergie Est a indiqué qu'il serait approprié de surseoir aux discussions sur le Projet jusqu'à l'élection d'un nouveau Chef.

Énergie Est a continué à partager l'information sur les étapes clés du Projet avec les Kitigan Zibi Anishinabeg au cours de la période de référence, y compris en l'avisant

du dépôt du Rapport N° 1 auprès de l'ONÉ. Aucune question ni préoccupation sur les renseignements fournis ou le Projet n'a été reçue au cours de la période de référence.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **12.0 LES ATIKAMEKW DE MANAWAN**

Les Atikamekw de Manawan est une communauté membre du Conseil de la Nation Atikamekw. Depuis avril 2013 Énergie Est a été directement en contact auprès des Atikamekw de Manawan en ce qui concerne le Projet. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a reçu un courriel des Atikamekw de Manawan contenant un rapport qui résume les renseignements existants qui avaient été recueillis par le Conseil de la Nation Atikamekw. Le consultant en environnement d'Énergie Est a par la suite reçu le rapport sur un plan stratégique de tourisme du Conseil de la Nation Atikamekw.

En janvier 2015, un membre de l'équipe d'engagement envers les Autochtones d'Énergie Est a rencontré le Chef des Atikamekw de Manawan afin discuter du Projet, particulièrement en ce qui a trait à l'évolution du Projet dans la communauté.

Le Chef a exprimé des inquiétudes sur les retards dans le processus d'approbation de leur Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Énergie Est s'est engagée à traiter prioritairement de cette question.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a travaillé avec les Atikamekw de Manawan sur des détails du budget et de la logistique de la cueillette de renseignements sur la CT. Des discussions ont eu lieu au sujet des échéanciers pour terminer le rapport d'étude sur les CT et une réunion avec la participants à l'étude était prévue à la fin de mars ou au début d'avril 2015.

En janvier 2015, le consultant en environnement d'Énergie Est a reçu une version révisée du rapport sur les CT résumant les renseignements existants du Conseil de la Nation Atikamekw.

En janvier et février 2015, Énergie Est a partagé l'information sur le processus réglementaire de l'ONÉ.

En février 2015, Énergie Est a tenu une conférence téléphoniques avec les Atikamekw de Manawan afin de discuter de façon générale de l'EFEC et plus

précisément de l'étude sur les CT. La communauté a fait part de ses bonnes relations de travail avec le consultant en environnement d'Énergie Est et a salué la qualité du travail. La communauté a également fait part de son inquiétude sur les retards dans la finalisation de l'EFEC.

En mars 2015, les Atikamekw de Manawan ont mentionné qu'aucun autre travail ne serait effectué relativement à l'étude sur les CT tant que leur EFEC ne sera pas terminée.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

### **13.0 LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Listuguj Mi'gmaq Government depuis décembre 2013 par l'entremise du Secrétariat Listuguj Mi'gmaq. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé une lettre au Chef du Listuguj Mi'gmaq Government afin d'accuser réception de sa lettre datée du 18 novembre 2014 et pour lui indiquer qu'une réponse allait suivre son cours. La réponse a été envoyée en janvier 2015 et comportait un résumé de l'information sur la politique des relations avec les Autochtones d'Énergie Est relativement aux possibilités d'octrois de contrats et d'emplois pour le Projet.

En janvier 2015, Énergie Est a envoyé une carte, un modèle de résolution du Conseil de bande et un plan de travail et un budget pour l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'EFEC) au Listuguj Mi'gmaq Government.

En février 2015, un représentant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones pour le Projet a rencontré le chargé de Projet du Listuguj Mi'gmaq Government afin de discuter du programme d'octrois de contrats et d'emplois pour les Autochtones. Le chargé de projet a confirmé que la communauté est intéressée à obtenir des contrats de foresterie.

Au cours de la réunion, le chargé de projet a avisé l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement que le Listuguj Mi'gmaq Government avait l'intention de s'inscrire à titre de fournisseur auprès d'Énergie Est et, au besoin, la communauté chercherait des associés pour former une coentreprise. Par la suite, un représentant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a fait parvenir un courriel au chargé de

projet pour lui fournir le lien pour l'enregistrement en ligne des fournisseurs relativement au Projet d'Énergie Est et un lien vers le site Web de l'ONÉ.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef, le chargé de projet et l'ingénieur forestier du Listuguj Mi'gmaq Government afin de faire le point sur le Projet, d'écouter leurs préoccupations et de discuter de leur intérêt à participer à une EFEC et de la signer.

Les avantages de conclure une EFEC et les retombées économiques possibles du Projet ont été discutés. Le Listuguj Mi'gmaq Government a mentionné qu'il déterminerait s'il préférerait travailler au seul titre de la communauté ou mandater le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi pour mener les discussions. Finalement, la communauté a précisé que le travail portant sur les connaissances traditionnelles avait déjà réalisé et que le Projet pourrait entraîner des répercussions négatives sur les importantes activités de pêche.

En février 2015, Énergie Est a tenu une conférence téléphonique avec le Listuguj Mi'gmaq Government afin de discuter de la meilleure façon de présenter l'information sur le Projet au conseil élu de la communauté. Il a été convenu que le Conseil LMG serait appelé à approuver une ébauche de lettre d'entente appuyée par une résolution du Conseil de bande afin d'entamer des discussions en vue de négocier une EFEC.

En février 2015, Énergie Est a envoyé au chargé de projet une copie de l'EFEC. Le chargé de projet a répondu en mentionnant qu'il ferait le point au conseil à leur prochaine réunion en mars 2015 avec la recommandation d'aller de l'avant dans l'élaboration d'un cadre de travail pour l'EFEC.

En mars 2015, le chargé de projet et le Listuguj Mi'gmaq Government ont précisé que le Conseil avait demandé plus de renseignements sur le Projet avant de signer l'ordonnance du Conseil se rapportant à l'EFEC. La communauté demandait à Énergie Est de fournir de plus amples renseignements sur le Projet afin de combler le manque d'information. Énergie Est a communiqué avec le chargé de projet afin de discuter de la façon de combler ce manque d'information.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Listuguj Mi'gmaq Government afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **14.0 PREMIÈRE NATION DE LONG POINT**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Long Point depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a

fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En mars 2015, Énergie Est a eu une réunion avec le Chef de la Première Nation de Long Point. Lorsqu'on lui a posé des questions au sujet de l'engagement de la communauté envers le Projet, le Chef a indiqué que les répercussions éventuelles du Projet sur le territoire et le mode de vie de son peuple n'étaient pas clairs à première vue pour lui. Énergie Est a expliqué que par l'entremise du processus d'engagement, la communauté aurait les moyens de déterminer l'impact potentiel du Projet. Le Chef s'est engagé à communiquer avec Énergie Est pour organiser une présentation du Projet au Chef et au Conseil en avril 2015.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Long Point afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **15.0 LA PREMIÈRE NATION MICMAC DE GESPEG**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Micmac De Gespeg depuis décembre 2013 par l'entremise du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a remis une déclaration au sujet de la suspension de la construction du terminal à Cacouna, au Québec, à la Première Nation Micmac de Gespeg, dans laquelle il était précisé que la décision au sujet du terminal maritime et des réservoirs de stockage à Cacouna, au Québec, serait reportée à une date ultérieure.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Micmac De Gespeg afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **16.0 PREMIÈRE NATION MICMACS DE GESGAPEGIAG**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Micmacs de Gesgapegiag depuis décembre 2013 par l'entremise du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des

dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a communiqué avec les Micmacs de Gesgapegiag afin de discuter de l'envoi de trousseaux d'information relatives au Projet au Chef et aux membres du Conseil. Énergie Est a appris que les trousseaux d'information relatives au Projet avaient été distribués au Chef et au Conseil et qu'aucune demande n'avait été formulée pour des renseignements supplémentaires. Le représentant d'Énergie Est a réitéré que ses représentants étaient disponibles pour les rencontrer afin de discuter du Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Micmacs de Gesgapegiag afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **17.0 MOHAWKS DE KANEHSATÀ:KE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès des Mohawks de Kanehsatà:ke depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

Énergie Est a fait parvenir un courriel au Grand Chef des Mohawks of Kahnésatà:ke en janvier 2015 pour remercier les Mohawks de Kanehsatà:ke d'avoir rencontré Énergie Est en septembre 2014 afin de discuter de questions concernant le Projet. Comme il a été discuté lors de cette réunion, les préoccupations de la communauté au sujet de la participation de la Couronne dans le processus d'engagement avec Énergie Est ont été soulevées.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Mohawks de Kanehsatà:ke afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **18.0 MOHAWKS DE KAHNAWÁ:KE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès des Mohawks de Kahnawá:ke depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Grand Chef, le conseiller juridique, le représentant des relations intergouvernementales et des consultations et le conseiller en environnement des Mohawks de Kahnawá:ke afin de discuter du Projet et des activités d'engagement. Énergie Est a fait une présentation du Projet relativement à la région du Québec.

Le Grand Chef a mentionné que la communauté recherche un engagement véritable en termes de relation à long terme comme celui énoncé dans l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Les Mohawks de Kahnawá:ke ont exprimé leur intérêt à étendre la portée de l'EFEC et à développer la capacité d'engager Énergie Est dans le développement de leur territoire traditionnel qui pourrait avoir des répercussions sur leur communautés.

Énergie Est a fait part de son intérêt dans une relation à long terme avec les Mohawks de Kahnawá:ke et de travailler ensemble sur la révision de l'EFEC afin de démontrer son engagement pour une relation permanente. Un représentant des Mohawks de Kahnawá:ke a suggéré de prévoir les principes sur lesquels l'EFEC pourrait s'inspirer. Ces principes pourraient servir de fondement à une entente détaillant une relation à long terme entre Énergie Est et les Mohawks de Kahnawá:ke. Les Mohawks de Kahnawá:ke ont de plus énoncé qu'ils voulaient veiller à ce que l'EFEC soit conçue de façon à prévoir un engagement adéquat et permettre la résolution adéquate de toutes les questions soulevées par leur communauté.

Énergie Est a répondu qu'elle devait s'en tenir à certains éléments de l'EFEC, mais qu'elle était disposée à travailler de concert avec eux afin d'identifier les besoins des deux parties dans une entente conjointe.

Le Grand Chef a fait savoir que les Mohawks de Kahnawá:ke avaient écrit au ministère des Ressources naturelles du Canada afin d'exprimer ses préoccupations concernant le devoir de la Couronne à consulter sur le Projet et du fait que la communauté n'était pas satisfaite de la réponse reçue de la Couronne.

Les Mohawks de Kahnawá:ke ont soulevé des questions concernant l'environnement, notamment :

- l'évaluation de l'impact environnemental,
- les espèces en péril,
- l'impact sur les terres humides et la perte de celles-ci,
- les projets de réhabilitation et la méthode de normalisation pour les habitats.

Énergie Est a demandé que les préoccupations en matière d'environnement soient présentées par écrit et a suggéré de tenir une séance d'information pour la communauté afin que celles-ci puissent être adéquatement traitées.

Énergie Est et les Mohawks de Kahnawá:ke ont convenu de commencer les travaux pour en arriver à une entente de principe sur les activités d'engagement relatives au Projet.

À la suite de la réunion, Énergie Est et les Mohawks de Kahnawá:ke ont discuté de possibles révisions à l'EFEC. L'EFEC a été acheminée au conseiller juridique des Mohawks de Kahnawá:ke à des fins d'examen et en mars 2015, Énergie Est a reçu une EFEC révisée à des fins d'examen.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Mohawks de Kahnawá:ke afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

#### **19.0    SECRETARIAT MI'GMAWEI MAWIOMI**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (au nom de la Première Nation Micmac de Gespeg, de la Première Nation Micmacs de Gesgapegiag et du Listuguj Mi'gmaq Government) depuis décembre 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a fait parvenir une lettre au directeur général du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi et au Chef de la Nation Micmac de Gespeg pour les aviser qu'Énergie Est avait été incapable de faire avancer les discussions avec le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi et les informer qu'Énergie Est mènerait des activités d'engagement directement avec le Listuguj Mi'gmaq Government, la Première Nation des Micmacs de Gespapegiag et la Première Nation Micmac de Gespeg.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

#### **20.0    PREMIÈRE NATION MALECITE DE VIGER**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Malecite de Viger depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a tenu une conférence téléphonique avec le Grand Chef, le directeur général et les membres du conseil de la Première Nation Malecite de Viger.

Énergie Est a informé la Première Nation Malecite de Viger de son intérêt renouvelé pour la construction d'un terminal à Cacouna, au Québec, et qu'une décision devrait être prise à la fin de janvier 2015.

La Première Nation Malecite de Viger a fait savoir à Énergie Est qu'elle souhaitait embaucher un chargé de projet. Énergie Est a demandé à la Première Nation Malecite de Viger d'inclure cette demande dans les négociations portant sur l'EFEC. La Première Nation Malecite de Viger a également mentionné qu'une résolution du Conseil de bande devrait être adoptée au début de février 2015 et qu'elle serait acheminée par la suite à Énergie Est.

La Première Nation Malecite de Viger a exprimé son souhait de discuter du pouvoir réglementaire sur les ressources en profondeur, telles que celles dans l'eau, et plus spécifiquement, le fait que ces ressources sont de compétence fédérale. Énergie Est a fait savoir à la Première Nation Malecite de Viger qu'une fois qu'une décision aura été prise au sujet de la construction du terminal de Cacouna, Énergie Est fixerait une réunion.

En janvier 2015, la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est a rencontré le directeur général de la Première Nation Malecite de Viger pour décrire son rôle relativement au Projet.

En janvier 2015, Énergie Est a participé à une conférence téléphonique avec la Première Nation Malecite de Viger au sujet de leur demande d'embaucher un spécialiste en communications pour travailler avec la communauté relativement au Projet. La Première Nation Malecite de Viger a indiqué qu'elle aimerait déposer une demande de financement à Énergie Est étant donné que la finalisation de l'EFEC a été reportée en raison de l'incertitude entourant la construction du terminal à Cacouna, au Québec. Cette demande a été par la suite déposée par écrit auprès d'Énergie Est.

En février 2015, Énergie Est a téléphoné et fait parvenir un courriel à la Première Nation Malecite de Viger pour lui faire part de son intention d'interrompre la construction du terminal à Cacouna, au Québec.

En février 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation Malecite de Viger au sujet de leur demande pour un spécialiste en communications et de leur demande au sujet de ce qu'elle considérerait un financement adéquat pour exercer les activités se rapportant au Projet. La Première Nation Malecite de Viger a également mentionné qu'elle avait préparé une demande de financement pour une participation au processus de l'ONÉ avec l'aide de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador.

En février 2015, Énergie Est a participé à une conférence téléphonique avec la communauté pour discuter de l'EFEC qui a été rédigée en août 2014. Énergie Est a mentionné qu'elle présenterait une nouvelle description de l'EFEC à la Première Nation Malecite de Viger pour leur approbation. Énergie Est a confirmé que même si elle modifiait certains postes de dépenses, le plan de travail et le budget déposés par la Première Nation Malecite de Viger lors de la réunion du 5 décembre 2014 étaient dans l'ensemble acceptables. Énergie Est a toutefois soutenu que la Première Nation Malecite de Viger devait déposer une contre-proposition au sujet de son étude sur les connaissances traditionnelles (CT) par son consultant qui comprendrait différents scénarios relativement au terminal de Cacouna au Québec. La Première Nation Malecite de Viger a réitéré son engagement auprès d'Énergie Est et de son besoin d'un spécialiste en communications.

En mars 2015, Énergie Est a reçu un courriel du chargé de projet de la Première Nation Malecite de Viger avec une pièce jointe de la carte du territoire ancestral de la Première Nation Malecite de Viger qu'Énergie Est avait précédemment demandée.

En mars 2015, Énergie Est a modifié l'EFEC en réponse à la demande formulée plus tôt par la Première Nation Malecite de Viger et les changements devaient être acheminés à l'avocat de la communauté avant de les présenter au Conseil pour son approbation.

Énergie Est a fait savoir qu'elle ferait une annonce le 31 mars 2015 au sujet de la construction d'un terminal à Cacouna, au Québec. Afin de faciliter l'examen des ententes, les parties ont convenu de séparer l'EFEC et l'étude sur les CT. La Première Nation Malecite de Viger s'est entendue avec Énergie Est concernant les documents à livrer et a demandé une approche plus souple au sujet du budget. Les postes du budget ont été discutés. La Première Nation Malecite de Viger a examiné le protocole de partenariat d'Énergie Est qui avait été établi en décembre 2014. Énergie Est a avisé la communauté que le protocole de partenariat demeurerait uniquement pertinent si le terminal était construit à Cacouna, au Québec et qu'il fallait attendre l'annonce du 31 mars 2015.

En mars 2015, Énergie Est a participé à un appel téléphonique avec la Première Nation Malecite de Viger. La communauté a exprimé son inquiétude sur le fait que l'engagement d'Énergie Est envers elle n'était pas aussi actif en raison de la possibilité de l'abandon de la construction du terminal à Cacouna, au Québec.

Au cours de cet appel, la Première Nation Malecite de Viger a également informé Énergie Est que la résolution du Conseil de bande n'avait pas été déposée au Conseil pour son examen au cours de la réunion du Conseil en mars 2015. Énergie Est a expliqué les documents livrés de l'EFEC et a fait savoir qu'elle transmettrait au Conseil un guide renfermant un résumé de haut niveau. Ils ont également discuté de modifications à l'EFEC.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Grand Chef de la Première Nation Malecite de Viger qui a réitéré ses préoccupations concernant le degré d'engagement à la suite de l'avenir incertain du terminal maritime à Cacouna, au Québec. Énergie Est s'est engagée à rencontrer le Conseil de la Première Nation Malecite de Viger une fois qu'Énergie Est aura annoncé officiellement sa décision au sujet du terminal pour discuter de la question de l'engagement.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la communauté afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **21.0 PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Timiskaming depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, les représentants de la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones d'Énergie Est ont communiqué avec le Chef de la Première Nation de Timiskaming pour discuter des possibilités d'octrois de contrats et d'emplois éventuels relativement au Projet. Le Chef a déclaré que la Première Nation de Timiskaming disposait d'entrepreneurs qui fournissent des services de forage et de sécurité, et que la main-d'œuvre actuelle de la communauté possédait plusieurs commerçants, conducteurs de camions et travailleurs manuels compétents. Énergie Est s'est engagée à coordonner une réunion avec le Chef et les fonctionnaires de la Commission de la Construction du Québec. Énergie Est va attendre la décision du Chef sur la façon de procéder pour coordonner cette réunion.

En janvier 2015, Énergie Est a reçu une lettre au nom des Chefs de la Première Nation de Timiskaming, de la Première Nation de Wolf Lake et de la Première Nation d'Eagle Village au sujet de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Dans la lettre, les Chefs mentionnent que le tracé du Projet proposé croisera une partie de leur territoire traditionnel et qu'ils ont envoyé une déclaration d'affirmation de leurs droits et leurs titres aux gouvernements provincial et fédéral pour souligner leur revendication. Les Chefs ont mentionné qu'ils souhaitent collaborer avec Énergie Est afin d'examiner les impacts possibles dans leur communauté. Les Chefs ont de plus indiqué qu'ils souhaitaient des changements au texte proposé de l'EFEC, notamment concernant : la formulation, le processus d'élaboration des plans et des protocoles de travail, les échéanciers et le rôle de la Couronne dans le processus de participations. Les Chefs ont joint une nouvelle ébauche de l'EFEC et ont reconnu

que les délais sont serrés relativement au Projet et ont demandé que les discussions soient accélérées afin de finaliser l'EFEC et les plans de travail s'y rattachant.

Énergie Est a répondu aux Chefs par lettre, afin de préciser des sections de l'EFEC qui pourraient avoir été interprétées comme prévoyant le consentement du Projet par les Premières Nations. La lettre a de plus précisé que l'objectif de l'EFEC est d'utiliser les renseignements recueillis dans le cadre des plans de travail de l'EFEC pour d'étudier et comprendre les répercussions éventuelles sur les Premières Nations. Énergie Est a expliqué que les échéanciers du Projet liés à la proposition sur les CT et les travaux s'y rattachant sont nécessaires en vue de préciser les répercussions éventuelles sur les Premières Nations afin d'évaluer les options de mesures d'atténuation ou des changements à la conception du Projet.

La lettre mentionnait que les activités indiquées dans l'EFEC feront partie du dossier des activités d'engagement d'Énergie Est et que l'ONÉ pourrait utiliser ces renseignements dans le cadre de l'évaluation de la demande d'Énergie Est. La lettre fournissait aussi des clarifications sur le rôle de la Couronne lors du processus de participation. La lettre se terminait par un accusé de réception des demandes des Chefs de dialoguer directement avec un représentant d'Énergie Est et de hâter la conclusion de l'EFEC et mentionnait que les membres de l'équipe des activités d'engagement envers les Autochtones seraient contactés afin de fixer une date pour se rencontrer.

En février 2015, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation de Timiskaming afin de discuter de la formation pour les interventions en cas d'urgence, de la formation en santé et en sécurité et de la reconnaissance des heures pour les commerçants de la Première Nation de Timiskaming relativement au Projet. Énergie Est a convenu de travailler avec le Chef afin de soutenir ses exigences de formation relativement au Projet en utilisant le financement pour le développement des capacités. Le Chef a discuté de coentreprise dans le but de fournir des services de sécurité et de ravitaillement de camps relativement au Projet.

En mars 2015, le Chef de la Première Nation de Timiskaming a avisé Énergie Est que sa communauté était prête à participer au Projet, collectivement, avec la Première Nation Eagle Village - Kipawa et la Première Nation de Wolf Lake étant donné que les trois communautés partagent le même territoire traditionnel.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Timiskaming afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **22.0 PREMIÈRE NATION WEMOTACI**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation Wemotaci depuis août 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil de la Première Nation Wemotaci afin de discuter du Projet et du processus d'engagement. À la suite d'un changement qui s'est produit dans la direction du dossier d'Énergie Est au sein de la communauté, le Chef et le Conseil ont souhaité obtenir d'autres renseignements. Énergie Est s'est engagée à acheminer les renseignements sur le Projet et l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), qui ont été acheminés par courriel après la réunion.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Wemotaci afin de se pencher sur toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **23.0 PREMIÈRE NATION DE WOLF LAKE**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès de la Première Nation de Wolf depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones a communiqué avec le Chef de la Première Nation de Wolf Lake pour expliquer son rôle relativement au Projet d'Énergie Est. Le Chef a répondu que la Première Nation de Wolf Lake possédait très peu de capacités d'entrepreneuriat et très peu d'entrepreneurs pour proposer des employés à ce moment-ci.

En janvier 2015, Énergie Est a reçu une lettre au nom des Chefs de la Première Nation de Timiskaming, de la Première Nation de Wolf Lake et de la Première Nation d'Eagle Village relativement à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Dans la lettre, les Chefs mentionnent que le tracé du Projet proposé croisera une partie de leur territoire traditionnel et qu'ils ont envoyé une déclaration d'affirmation de leurs droits et leurs titres aux gouvernements provincial et fédéral pour souligner leur revendication. Les Chefs ont mentionné qu'ils souhaitent collaborer avec Énergie Est afin d'examiner les avenues possibles. Les Chefs ont de plus indiqué qu'ils

souhaitaient des changements au texte proposé de l'EFEC, notamment concernant : la formulation, le processus d'élaboration des plans et des protocoles de travail, les échéanciers et le rôle de la Couronne dans le processus de consultation. Les Chefs ont joint une nouvelle ébauche de l'EFEC et ont reconnu que les délais sont serrés relativement au Projet et ont demandé que les discussions soient accélérées afin de finaliser l'EFEC et les plans de travail s'y rattachant.

Énergie Est a répondu aux Chefs par lettre, afin de préciser des sections de l'EFEC qui pourraient avoir été interprétées comme prévoyant le consentement du Projet par les Premières Nations. La lettre a de plus précisé que l'objectif de l'EFEC est d'utiliser les renseignements recueillis dans le cadre des plans de travail de l'EFEC pour étudier et comprendre les répercussions éventuelles sur les Premières Nations. Énergie Est a expliqué que les échéanciers du Projet liés à la proposition sur les CT et les travaux s'y rattachant sont nécessaires en vue de préciser les répercussions éventuelles sur les Premières Nations afin d'évaluer les options de mesures d'atténuation ou des changements à la conception du Projet.

La lettre mentionnait que les activités indiquées dans l'EFEC feront partie du dossier des activités d'engagement d'Énergie Est et que l'ONÉ pourrait utiliser ces renseignements dans le cadre de l'évaluation de la demande d'Énergie Est. La Lettre a également fournie des clarifications concernant le rôle de la Couronne dans le processus de participation. La lettre se terminait par un accusé de réception des demandes des Chefs de dialoguer directement avec un représentant d'Énergie Est et de hâter la conclusion de l'EFEC et mentionnait que les membres de l'équipe des activités d'engagement avec les Autochtones seraient contactés afin de fixer une date pour se rencontrer.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Wolf Lake afin de traiter toute préoccupation future éventuelle concernant le Projet et continuera de partager l'information et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

## **Annexe Vol 2-12**

### **Sommaire des engagements des communautés autochtones – Nouveau-Brunswick**

**CONTENU**

<b>1.0</b>	<b>ASSEMBLÉE DES CHEFS DES PREMIÈRES NATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK .....</b>	<b>1</b>
1.1	Premières Nations Esgenoopetitj (Burnt Church) – Engagement direct .....	3
<b>2.0</b>	<b>PREMIÈRE NATION DE TOBIQUE .....</b>	<b>4</b>
<b>3.0</b>	<b>PREMIÈRE NATION ELSIPOGTOG .....</b>	<b>6</b>
<b>4.0</b>	<b>PREMIÈRE NATION DE PABINEAU (PREMIÈRE NATION OINPEGITJOIG).....</b>	<b>6</b>
<b>5.0</b>	<b>PREMIÈRE NATION DE STE. MARY'S.....</b>	<b>7</b>
<b>6.0</b>	<b>PREMIÈRE NATION DE WOODSTOCK ET PREMIÈRE NATION DES MALISEET DE MADAWASKA .....</b>	<b>10</b>

Les sommaires suivants décrivent les préoccupations et les intérêts relatifs au Projet soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis au Nouveau-Brunswick lors des activités d'engagement qui ont eu lieu du 1er janvier 2015 au 31 mars 2015 (période de référence).

## **1.0 ASSEMBLÉE DES CHEFS DES PREMIÈRES NATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick (ACPNNB) depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à l'ACPNNB des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En mars 2015, les Premières Nations représentées par l'ACPNNB aux fins du Projet comprenaient notamment :

- la Première Nation de Buctouche (Première Nation Tjipōgtōtjg)
- la Première Nation d'Eel Ground (Première Nation Natoaganeg)
- la Première Nation d'Eel River Bar (Première Nation Ugpi'ganjig)
- la Première Nation d'Esgenoōpetitj (Première Nation Burnt Church)
- la Première Nation de Fort Folly (Première Nation Amlamgog)
- la Première Nation d'Indian Island (Première Nation L'nui Menikuk)
- la Première Nation de Kingsclear (Première Nation Pilick)
- la Nation de Metepenagiag Mi'kmaq (Nation Red Bank)
- la Première Nation d'Oromocto (Première Nation Wolamuktuk)

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation et le Conseiller en énergie de l'ACPNNB afin de discuter de son Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) collective.

À la rencontre, l'ACPNNB a indiqué que son étude sur les connaissances traditionnelles (CT) touche à la fois les répercussions terrestres et maritimes causées par le pipeline d'Énergie Est et le terminal maritime Canaport Énergie Est proposé. Le Conseiller en énergie a mentionné qu'en raison de la situation particulière du Nouveau-Brunswick, en ce qui a trait au terminal maritime et aux réservoirs de stockage, davantage de ressources sont nécessaires afin d'aider l'ACPNNB à préparer des séances d'information portant sur les aspects maritimes et terrestres destinées aux communautés des Premières Nations. Le Conseiller en énergie a également fait part de préoccupations relatives aux effets cumulatifs du Projet sur la Baie de Fundy, plus particulièrement en ce qui concerne les répercussions potentielles sur terre et en mer

et les effets supplémentaires découlant de ces répercussions. Une préoccupation a été soulevée concernant le fait que ces répercussions pourraient potentiellement bouleverser de manière importante l'écosystème de la Baie de Fundy, l'habitat des poissons et l'environnement en général et, par conséquent, avoir une incidence directe sur les droits commerciaux et culturels des peuples des Premières Nations.

Énergie Est a fourni des renseignements à propos de certaines ressources qu'elle peut mettre à la disposition de l'ACPNNB afin de l'aider à faire progresser les activités d'engagement, ces renseignements comprenant notamment des détails relatifs à l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement avec les Autochtones et à l'équipe responsable des connaissances traditionnelles d'Énergie Est. Les parties ont convenu de se rencontrer dans un proche avenir afin de discuter des CT en particulier.

En janvier 2015, L'ACPNNB a demandé quel type de restrictions d'accès seraient mises en place sur le site du pipeline ou près de celui-ci après son installation, y compris les zones tampons qui limitent l'accès aux territoires ancestraux situés le long du pipeline. L'ACPNNB a voulu obtenir des précisions quant à l'utilisation traditionnelle des terres sur lesquelles passe le pipeline et à toute restriction découlant des franchissements. Énergie Est a fourni des renseignements généraux sur les considérations d'accès aux emprises prévues par le règlement de l'*Office national de l'énergie sur les pipelines terrestres*. L'ACPNNB a été avisée que pendant la phase d'exploitation, il sera interdit d'accéder aux terres situées près des stations de pompage et que l'accès aux terres et aux plans d'eau où sont situés le terminal maritime et le parc de réservoirs de Saint John, NB, ou aux terres et plans d'eau avoisinants, sera restreint. Il a également été mentionné que pendant la phase de construction, des restrictions d'accès strictes seront appliquées, pour des raisons de sécurité, aux employés qui ne seront pas des travailleurs de la construction et qu'après la phase de construction, le droit d'accès se limitera aux endroits où cela est nécessaire afin d'atténuer les dommages à la flore et à la faune le long de l'emprise. Énergie Est a également confirmé qu'elle mettra en place plusieurs mécanismes de sensibilisation du public afin d'informer les communautés sur la manière d'accéder de façon sécuritaire à l'emprise. Énergie Est effectuera un suivi auprès de l'ACPNNB afin d'assurer la compréhension mutuelle des restrictions d'accès qui seront appliquées pendant les phases de construction et d'exploitation du Projet.

Le 19 janvier 2015, L'ACPNNB a confirmé à Énergie Est que la Première Nation de Tobique lui avait fourni une résolution du conseil de bande (RCB) visant à l'informer que la communauté se retirait du processus d'engagement collectif de l'ACPNNB. Énergie Est s'est engagée à préparer un nouveau plan de travail et un nouveau budget relatifs à l'EFEC qui tient compte du retrait de la Première Nation de Tobique.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré l'ACPNNB afin de discuter du plan de travail et du budget relatifs à l'EFEC et du Projet en général. Le Coordonnateur en consultation a affirmé que le dernier plan de travail et le dernier budget relatifs à

l'EFEC tiennent compte du retrait de la Première Nation de Tobique du processus collectif.

Lors de la rencontre, l'accent a été mis sur le rôle que l'ACPNNB jouera dans le cadre du processus relatif à la l'EFEC afin de s'assurer que les actions des autres Premières Nations du Nouveau-Brunswick à l'égard de leur EFEC individuelle ne se chevauchent pas. L'ACPNNB a indiqué que le pipeline du Projet traversera des cours d'eau et des territoires ancestraux des communautés de l'ACPNNB et que cela constitue une préoccupation à long terme qui doit être abordée dès maintenant. Énergie Est a reconnu qu'il existe un chevauchement important entre les actions prévues par les Premières Nations du Nouveau-Brunswick et par l'ACPNNB dans le cadre de leur EFEC respective et a indiqué qu'il est possible de compléter le processus relatif à l'EFEC sans que ne se produise un tel chevauchement et en utilisant le financement de manière efficace.

Le Coordonnateur en consultation de l'ACPNNB a fait part de certaines préoccupations à l'égard de la méthode qu'Énergie Est a utilisée afin d'identifier les communautés avoisinantes et à proximité et a affirmé que toutes les Premières Nations seraient touchées par le Projet en raison des répercussions qu'il aura sur les terres et les plans d'eau. Le coordonnateur en consultation a également informé l'ACPNNB est préoccupée par la demande qu'Énergie Est a fait au ministère de Ressources naturelles au Nouveau-Brunswick afin d'obtenir une modification de son permis d'occupation pour avoir accès à des terres de la Couronne supplémentaires dans le cadre du Projet. Énergie Est effectuera un suivi auprès de l'ACPNNB afin d'aborder ses préoccupations relatives aux zones touchées par les activités d'engagement dans le cadre du Projet et fournira davantage d'explications à propos de la modification de son permis d'occupation au Nouveau-Brunswick.

Par ailleurs, Énergie Est et l'ACPNNB ont discuté de la proposition de tenir une séance de travail pratique afin de déterminer à nouveau les tâches et activités liées au processus relatif à l'EFEC et de discuter de la possibilité de déposer un budget trimestriel.

Énergie Est est résolue à mener des activités d'engagement auprès de l'ACPNNB et continuera de partager des renseignements et de s'efforcer de conclure des ententes d'engagement pour les communautés représentées par l'Assemblée.

#### **1.1 Premières Nations Esgenoopetitj (Burnt Church) – Engagement direct**

Énergie Est mène des activités d'engagement auprès de la Première Nation Esgenoopetitj (Burnt Church) en tant que partie de l'ACPNNB depuis avril 2013.

Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

Lors d'une rencontre tenue en novembre 2014, la Première Nation Esgenoopetitj s'est informée quant à la possibilité de prendre part à un processus d'engagement direct dans le cadre du Projet plutôt que de participer à titre de membre de l'ACPNNB. En janvier 2015, Énergie Est a reçu un appel téléphonique d'un conseiller élu de la Première Nation Esgenoopetitj qui l'informait que le Chef et le Conseil étaient intéressés à organiser une rencontre afin de discuter des options d'engagement direct et collectif auprès d'Énergie Est dans le cadre du Projet.

Énergie Est est résolue à mener des activités d'engagement auprès de la Première Nation Esgenoopetitj (Burnt Church) et continuera de partager des renseignements relatifs au Projet.

## **2.0 PREMIÈRE NATION DE TOBIQUE**

Énergie Est a mené des activités d'engagement avec la Première Nation de Tobique en tant que partie du regroupement de l'Assemblée des Chefs de Premières Nations du Nouveau-Brunswick (ACPNNB) depuis avril 2013.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Chef et les membres du Conseil afin de discuter d'une mise à jour du Projet avec les membres du Conseil nouvellement élus. Énergie Est a demandé au Chef et au Conseil quels étaient leurs domaines d'intérêt et de préoccupation relatifs au Projet afin d'organiser une séance de suivi lors de laquelle des renseignements techniques à l'égard de ces domaines seraient présentés. Les demandes ont été les suivantes :

- une présentation sur la sécurité du pipeline
- une présentation sur les impacts environnementaux du pipeline
- des renseignements à propos des possibilités d'affaires pour les Premières Nations
- des renseignements sur les impacts environnementaux de l'augmentation du trafic maritime dans la Baie de Fundy

Le Chef a alors indiqué que la Première Nation de Tobique quitterait le groupe d'engagement collectif chapeauté par l'ACPNNB et aimerait s'engager directement. Le Chef a également indiqué que la Première Nation de Tobique travaillerait avec les communautés avoisinantes afin de compléter des études sur les connaissances traditionnelles (CT) conjointes. Énergie Est a demandé que lui soit fourni une résolution du conseil de bande (RCB) afin de formaliser cette décision et le Chef s'est engagé à envoyer la documentation relative à l'engagement direct le plus tôt possible.

Lors d'une rencontre subséquente avec Énergie Est tenue en janvier 2015, le Chef et le Conseil de la Première Nation de Tobique ont fait part des préoccupations et des enjeux suivants :

- le franchissement proposé de la rivière Tobique; les impacts à court et à long terme d'un déversement potentiel
- la quantité de pétrole qui sera raffiné à Saint John et ailleurs
- les possibilités de sous-traitance et d'emploi incluant des emplois avec les premiers répondants

Énergie Est a abordé ces préoccupations lors de la rencontre et s'est fait demander si une consultation relative à la coentreprise du terminal maritime et de réservoirs (Canaport) sera effectuée dans le cadre d'un processus de consultation distinct du Projet. Énergie Est a précisé qu'elle dirigeait seule les activités d'engagement pour le Projet et le terminal de réservoirs et qu'elle dirigeait les activités d'engagement relatives au terminal maritime à titre de partenaire de coentreprise avec une autre société exploitante de ressources naturelles. Énergie Est a aussi répondu aux questions concernant les opportunités d'emplois en tant que premiers répondants.

Le Chef et le Conseil étaient intéressés par les possibilités de sous-traitance et d'emploi relatives au Projet. Ainsi, Énergie Est a distribué de l'information relative à son programme de sous-traitance et d'emploi avec les Autochtones.

La Première Nation de Tobique a demandé des renseignements à propos des possibilités d'affaires ou de sous-traitance pour la communauté afin qu'elle puisse envisager de soumissionner pour des tronçons du Projet. Énergie Est a indiqué qu'une déclaration d'intérêt a été envoyée à toutes les parties prenantes et entreprises relativement aux camps et aux travaux de construction et d'ingénierie du pipeline. À la fin de la rencontre, Énergie Est et la Première Nation de Tobique ont convenu de tenir une rencontre de suivi afin de discuter à nouveau de la sous-traitance avec les Autochtones.

En février 2015, le Chef de la Première Nation de Tobique a communiqué avec l'équipe d'Énergie Est responsable de l'engagement envers les Autochtones, car il désirait obtenir un exemplaire de la lettre d'entente relative au financement initial des capacités.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré des représentants de la Première Nation des Maliseet de Madawaska et de la Première Nation de Tobique afin de discuter du processus relatif à l'EFEC pour les communautés et de la possibilité de réaliser une EFEC conjointe. Il a été convenu que le financement des capacités pour le plan de travail et le budget de l'EFEC serait établi en fonction des étapes et des activités de 2015 et qu'Énergie Est fournirait un plan de travail et un budget relatifs à l'EFEC à des fins d'examen.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Tobique dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui

pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **3.0 PREMIÈRE NATION ELSIPOGTOG**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation Elsipogtog depuis le mois d'avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, le Chef de la Première Nation Elsipogtog a communiqué avec un membre de l'équipe d'Énergie Est responsable de l'engagement envers les Autochtones pour lui demander ce que l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick (ACPNNB) avait demandé à l'ONÉ en termes de financement des capacités. Le Chef a également demandé que lui soient fournies des précisions à l'égard du processus d'engagement.

Énergie Est a indiqué au Chef que l'ACPNNB demandait du financement par l'entremise de l'ONÉ et négociait également une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) pour obtenir un financement des capacités auprès d'Énergie Est. Pour ce qui est des précisions demandées par le Chef, Énergie Est a indiqué qu'il n'y a aucun conflit entre la demande de financement auprès de l'ONÉ et la négociation d'une EFEC avec Énergie Est.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Elsipogtog dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

### **4.0 PREMIÈRE NATION DE PABINEAU (PREMIÈRE NATION OINPEGITJOIG)**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Pabineau depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est et la Première Nation de Pabineau ont discuté des détails concernant l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et le plan de travail et le budget de l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT).

En février 2015, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Pabineau afin de discuter à nouveau de l'EFEC et du plan de travail et du budget relatifs aux CT. Le Chef a indiqué que le plan de travail et le budget relatifs aux CT lui convenaient. Le Chef a également expliqué qu'il était préoccupé par le fait que ce soit le consultant en environnement d'Énergie Est qui supervise et soit responsable de l'approbation du travail sur les CT effectué par la communauté. Énergie Est a confirmé que son consultant en environnement est le principal entrepreneur recruté par Énergie Est pour superviser le travail relatif aux CT au Nouveau-Brunswick et que son rôle n'est pas d'intervenir indûment dans le processus relatif aux CT de la communauté. Des modifications ont été apportées au plan de travail et au budget.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec a Première Nation de Pabineau dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **5.0 PREMIÈRE NATION DE STE. MARY'S**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec la Première Nation de Ste. Mary's depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En janvier 2015, Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation de la Première Nation de Ste. Mary's afin de discuter de l'état d'éléments en suspens relatifs à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). La Première Nation de Ste. Mary's a indiqué que si le consultant en environnement d'Énergie Est prévoyait effectuer un dépôt supplémentaire auprès de l'ONÉ afin d'ajouter et de fournir d'autres détails relatifs à l'Évaluation environnementale et socioéconomique (ÉES), la Première Nation Ste. Mary's aimerait participer à sa préparation.

Lors de cette rencontre, une préoccupation a également été soulevée concernant l'alignement des échéanciers de l'EFEC avec les échéanciers de l'ONÉ. Énergie Est a accepté de se pencher sur cette question et d'effectuer un suivi auprès du Coordonnateur en consultation avant que le plan de travail de l'EFEC ne soit finalisé. Énergie Est a indiqué que la Première Nation de Ste. Mary's recevrait sous peu les renseignements relatifs au dépôt d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et a accepté d'envoyer des liens vers le site Web d'Énergie Est, plus précisément vers des pages de renseignements relatifs aux possibilités de sous-traitance.

À la fin de janvier 2015, Énergie Est a transmis une ébauche du protocole relatif aux connaissances traditionnelles (CT) conjoint des Premières Nations des Maliseet de

Madawaska, de Woodstock et de Ste. Mary's afin qu'il soit examiné et que des commentaires soient formulés à son sujet.

En février 2015, Énergie Est et la Première Nation de Ste. Mary's ont discuté des modifications à l'EFEC, notamment des ajustements apportés au langage relatif aux échéanciers et à l'hébergement. Énergie Est a également été informée que la Première Nation de Tobique se joindrait aux Premières Nations de Ste. Mary's, des Maliseet de Madawaska et de Woodstock afin de réaliser une étude sur les CT conjointe pour le Projet.

Énergie Est et la Première Nation de Ste. Mary's se sont également rencontrées en février 2015 afin de discuter de l'EFEC. La Première Nation de Ste. Mary's a indiqué que le seul enjeu en suspens relatif à l'EFEC concernait la liste d'activités proposées devant avoir lieu sur le territoire ancestral de la Première Nation de Ste. Mary's, lesquelles ont été décrites par cette dernière comme étant envahissantes pour l'environnement. Énergie Est a encouragé la poursuite de la discussion sur la nature des activités énumérées afin de parvenir à une entente mutuelle à l'égard de leurs exigences, leur portée et leurs impacts potentiels. La communauté a indiqué que l'envoi d'un préavis et la possibilité de participer aux activités environnementales à titre de membre de l'équipe ou d'observateur sont des éléments importants. De plus, la Première Nation de Ste. Mary's a demandé que lui soit offert la possibilité de soulever et de solliciter des préoccupations avant le début des travaux. Énergie Est s'est engagée à étudier cette demande.

La Première Nation de Ste. Mary's a indiqué qu'elle souhaite obtenir des CT des Anciens avant que tous travaux environnementaux préliminaires ne soient entrepris au Nouveau-Brunswick. Énergie Est et la Première Nation de Ste. Mary's ont discuté de cette demande en fonction des échéanciers du Projet.

Pendant le mois de février 2015, Énergie Est et les communautés des Premières Nations des Maliseet de Madawaska, de Woodstock, de Ste. Mary's et de Tobique ont travaillé à l'élaboration d'un plan de travail et d'un budget relatifs à l'étude sur les CT conjointe pour le Projet. À la fin de février 2015, un plan de travail et un budget relatifs aux CT révisés dans lesquelles la Première Nation de Tobique était incluse, a été transmis à Énergie Est à des fins d'examen.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré le Coordonnateur en consultation de la Première Nation de Ste. Mary's au Nouveau-Brunswick afin de discuter de l'EFEC. Conformément à certaines modifications aux dispositions de l'EFEC suggérées par la communauté, le Coordonnateur en consultation a indiqué que la Première Nation de Ste. Mary's considère qu'un engagement à envoyer un préavis relatif aux travaux environnementaux devant être effectués sur son territoire permettrait de renforcer sa relation avec Énergie Est. Énergie Est a recommandé qu'une réunion entre la Première Nation et l'équipe d'Énergie Est responsable de l'environnement dans le cadre du Projet soit organisée puisqu'une telle réunion pourrait permettre de régler

plusieurs préoccupations. Le Coordonnateur en consultation a indiqué qu'il préférerait mettre sur pied un comité avec le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et Énergie Est.

Lors de la rencontre, le Coordonnateur en consultation de la Première Nation de Ste. Mary's a indiqué que l'un des plus importants enjeux à venir serait de s'assurer que les CT sont incorporés à la recherche entreprise par le consultant en environnement d'Énergie Est.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré des représentants de la Première Nation des Maliseet de Madawaska, de la Première Nation de Ste. Mary's, du Grand Conseil de Wolastoq et de la Première Nation de Tobique, ainsi que le consultant en CT et le conseiller juridique du processus relatif aux CT, afin de discuter d'un processus relatif aux CT conjoint pour les quatre Premières Nations.

Lors de cette rencontre, la discussion a porté sur les sujets suivants :

- une restriction relative à un secteur à l'étude de 15 km de part et d'autre de l'emprise et les exigences du Projet
- le manque de données de référence relatives aux territoires ancestraux et aux répercussions au Nouveau-Brunswick
- le financement des capacités demandé dans le cadre de l'étude sur les CT conjointe
- l'échéancier des travaux relatifs à l'étude sur les CT

Les budgets, les plans de travail, l'échéancier des livrables et le financement ainsi que les économies d'échelle ont également fait l'objet de discussions.

À la fin de mars 2015, Énergie Est a envoyé une réponse à un courriel du coordonnateur en consultation de la Première Nation de Ste. Mary's dans laquelle celle-ci exprimait ses inquiétudes à propos du fait que les échéanciers modifiés de l'EFEC ne s'aligneront pas avec les échéanciers de l'ONÉ. Énergie Est a indiqué que tout report des échéanciers de l'ONÉ permettrait d'obtenir plus de temps à consacrer aux activités d'engagement. On a demandé au Coordonnateur en consultation de préciser toute préoccupation ou question que la Première Nation de Ste. Mary's pourrait avoir à propos des échéanciers aux audiences de l'ONÉ.

Ste.Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Ste. Mary's dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

## **6.0 PREMIÈRE NATION DE WOODSTOCK ET PREMIÈRE NATION DES MALISEET DE MADAWASKA**

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet auprès des communautés de la Première Nation de Woodstock et de la Première Nation des Maliseet de Madawaska depuis avril 2013. Durant la période de référence, Énergie Est a fourni à la communauté des renseignements relatifs au Projet et des avis au sujet des dépôts de la part d'Énergie Est auprès de l'ONÉ et du processus réglementaire entourant sa demande.

En février 2015, les Premières Nations des Maliseet de Madawaska, de Woodstock, de Ste. Mary's et de Tobique ont demandé à Énergie Est de rencontrer leurs représentants du processus relatif aux connaissances traditionnelles (CT). Énergie Est a indiqué que la Première Nation de Tobique se joindrait au collectif dans le cadre de l'engagement relatif au processus sur les CT.

Pendant le mois de février 2015, Énergie Est et les communautés des Premières Nations des Maliseet de Madawaska, de Woodstock, de Ste. Mary's et de Tobique ont travaillé à l'élaboration d'un plan de travail et d'un budget relatifs à l'étude sur les CT conjointe menée dans le cadre du Projet. À la fin de février 2015, un plan de travail et un budget relatifs aux CT révisés, dans lesquels la Première Nation de Tobique a été incluse, a été transmis à Énergie Est à des fins d'examen.

En mars 2015, Énergie Est a rencontré des représentants des Premières Nations des Maliseet de Madawaska, de Ste. Mary's et de Tobique, ainsi que des représentants du Grand Conseil de Wolastoq et un consultant en connaissances traditionnelles, afin de discuter d'un processus relatif aux CT pour les quatre Premières Nations.

Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur les sujets suivant :

- une restriction relative à un secteur à l'étude de 15 km de part et d'autre de l'emprise et les exigences du Projet
- le manque de données de référence relatives aux territoires ancestraux et aux répercussions au Nouveau-Brunswick
- le fait que le financement des capacités demandé pour l'étude sur les CT conjointe est élevé
- l'échéancier des travaux relatifs à l'étude sur les CT

Les budgets, les plans de travail, l'échéancier des livrables et le financement ainsi que les économies d'échelle ont également fait l'objet de discussions.

Énergie Est est résolue à s'engager auprès des communautés des Premières Nations de Woodstock et des Maliseet de Madawaska afin d'identifier des stratégies visant à résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec les Premières Nations de Woodstock et des Maliseet de Madawaska dans le but de traiter toute préoccupation future relative au Projet qui pourrait être portée à sa connaissance et continuera en outre de partager l'information disponible et de définir les prochaines étapes de l'engagement.

Énergie Est continue également de travailler avec ces deux Premières Nations afin de partager des renseignements relatifs au Projet et de compléter l'étude sur les CT menée dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un dialogue continu entre Énergie Est et les communautés.

## **Annexe Vol 2-13**

### **Sommaire des engagements des communautés autochtones – Nouvelle-Écosse**

**CONTENU**

**1.0 KWILMU'KW MAW-KLUSUAQN (MI'KMAQ RIGHTS INITIATIVE)..... 1**

## **1.0 KWILMU'KW MAW-KLUSUAQN (MI'KMAQ RIGHTS INITIATIVE)**

Le Kwilmu'kw maw-Klusuaqn (KMK), également connu sous le nom de Mi'kmaq Rights Initiative, est le groupe qui représente 12 des 13 Premières Nations Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse dans le cadre de négociations. À ce jour, quatre communautés représentées par le KMK ont été identifiées comme étant à proximité du Projet. Ces communautés sont :

- la Première Nation Acadia
- la Première Nation Bear River
- la Première Nation Annapolis Valley
- la Première Nation Glooscap

Énergie Est mène des activités d'engagement relatives au Projet avec le KMK depuis juin 2014. Ces activités ont commencé après que Ressources naturelles Canada (RnCan) ait émis un avis selon lequel les quatre Premières Nations de la Nouvelle-Écosse mentionnées ci-dessus étaient potentiellement touchées par le Projet.

Énergie Est n'a reçu aucune question de la part du KMK et ce dernier n'a soulevé aucune préoccupation pendant la période de référence. Énergie Est demeure résolue à mener des activités d'engagement auprès du KMK et continuera à communiquer avec la communauté et à partager des renseignements relatifs au Projet.